



**2022**

**Rapport sur la situation de l'administration  
et des affaires de la Commune de Walhain**

Vu l'article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu le rapport sur la situation de l'Administration et des Affaires de la Commune de Walhain pour l'année 2022 ;

Considérant que ce rapport comporte la composition des organes politiques et du personnel, des statistiques de population et d'état civil, l'état des finances et des contentieux, les grands axes de l'activité des services et des commissions, ainsi qu'une description des principales institutions locales actives sur la Commune de Walhain ;

Considérant que ce rapport relatif à l'année écoulée constitue un document requis dans le cadre de la procédure d'adoption du budget de l'année suivante ;

### **A MM. les membres du Conseil communal exclusivement**

Mesdames,



Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous soumettre la synthèse de la situation de l'Administration et des Affaires de la Commune de Walhain pour l'année 2022. Les chiffres sont arrêtés au 30 novembre 2022.

## Table des matières

CORPS COMMUNAL.....	10
Le Collège et le Conseil communal.....	10
Objets présentés au Conseil Communal et Collège Communal.....	13
Le Programme Stratégique Transversal (PST).....	14
Commissions et Conseils consultatifs communaux.....	20
Commission Locale de Développement Rural CLDR.....	21
Commission ConnexionS.....	21
Conseil consultatif des Aînés.....	22
Conseil consultatif de la Culture.....	23
Conseil consultatif du Sport.....	23
Conseil consultatif de l'Economie.....	23
Conseil consultatif de la Mobilité.....	24
Conseil consultatif de l'Environnement et du Climat.....	24
Conseil consultatif de l'Agriculture.....	25
Office du Tourisme.....	25
Délégation communale.....	27
Conseil de l'Action Sociale de Walhain.....	27
Conseil de Participation.....	27
Commission Paritaire Locale CoPaLoc.....	27
Commission Communale de l'Accueil.....	28
Conseil de Police.....	28
InBW.....	28
Intercommunale Sociale du Brabant Wallon ISBW.....	28
ORES Assets – association intercommunale wallonne.....	28
Intercommunale Pure de Financement du Brabant wallon IPFBW.....	29
IMIO - intercommunale.....	29
Société Wallonne des Eaux.....	29
Holding communal.....	29
Ethias assurances.....	29
Union des Villes et Communes de Wallonie : Assemblée générale.....	29
Union des Villes et Communes de Wallonie : Conseil d'Administration.....	29
Centre culturel du Brabant wallon : assemblée générale.....	29
Maison de l'Urbanisme du Brabant wallon : conseil d'orientation.....	29
Opérateur de Transport de Wallonie : assemblée générale.....	30
Le Petit Favia, crèche communale : assemblée générale.....	30

Les P'tits Loups, crèche : comité de pilotage .....	30
Agence Locale pour l'Emploi : assemblée générale .....	30
Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces : assemblée générale.....	30
Société de logements de service public "Notre Maison" .....	30
Assemblée générale .....	30
Conseil d'administration .....	30
Comité d'attribution.....	30
Régie des Quartiers « Notre Maison » .....	31
Assemblée générale .....	31
Conseil d'administration .....	31
Comité restreint .....	31
Agence Immobilière Sociale du Brabant wallon : assemblée générale.....	31
Maison du Tourisme du Brabant wallon : assemblée générale .....	31
Succursale Senne-Dyle-Gette de la SWDE : conseil d'exploitation .....	31
Maison du Conte et de la Littérature : assemblée générale .....	31
Centre Régional d'Intégration du Brabant wallon : assemblée générale.....	31
La Ressourcerie Rappel : conseil d'administration.....	31
Télévision locale TV-Com : assemblée générale .....	31
Télévision locale Canal Zoom: assemblée générale .....	31
<b>ADMINISTRATION GENERALE .....</b>	<b>32</b>
Le Personnel .....	32
Composition du Service.....	32
Organigramme .....	32
Personnel administratif.....	33
Personnel spécifique .....	33
Personnel technique .....	33
Personnel ouvrier.....	34
Personnel d'entretien et d'accueil extrascolaire.....	34
Personnel mis à disposition - Crèche "Le Petit Favia" .....	34
Personnel étudiant.....	34
Stages .....	35
Assurances.....	35
Cadre du personnel .....	36
Le Comité de direction .....	39
Règlement Général sur la Protection des Données.....	39
Projet de transition vers un développement durable .....	39

Informatique.....	40
Composition du Service.....	40
Renouvellement du parc informatique.....	40
Autres.....	40
Communication et publications communales.....	41
Composition du Service.....	41
 Site internet.....	41
Page Facebook.....	41
 Newsletter.....	41
 Bulletins d'information.....	42
Indicateur.....	42
Contentieux.....	43
Actions en défendant.....	43
Actions en demandant.....	45
ÉTAT CIVIL - POPULATION.....	46
Composition du Service.....	46
Population de droit.....	46
Mouvements.....	46
Délivrance de documents.....	47
Classement de la Commune.....	47
Pyramide des âges.....	48
Les nationalités.....	48
État civil : tableau et graphiques.....	49
FINANCES.....	51
Composition du Service.....	51
Commission communale des Finances.....	51
Budget communal 2022 après modification budgétaire 2 et avant approbation Tutelle.....	51
Evolution des recettes à l'IPP (Impôt personne physique) et au précompte immobilier.....	52
Fiscalité 2022.....	52
Taxes additionnelles.....	52
Taxes communales.....	52
Redevances.....	55
Compte de l'exercice 2021.....	58
Cultes.....	59
URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	61

Composition du Service.....	61
Dossiers urbanistiques .....	61
Dossiers traités.....	61
Permis d’urbanisme délivrés par la Fonctionnaire déléguée.....	62
Dossiers à l’instruction par le Fonctionnaire délégué (et le Fonctionnaire technique) .....	62
Documents réglementaires.....	62
Outils d’aménagement du territoire.....	63
Dossiers majeurs sur la commune .....	66
Commission Consultative d’Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) .....	66
Programme communal de développement rural (PCDR).....	68
Composition de la Commission locale de Développement rural (CLDR).....	68
Réunions.....	69
Indicateur-expert communal en matière de cadastre.....	70
<b>LOGEMENT</b> .....	<b>70</b>
Composition du Service .....	70
Gestion du logement .....	70
Création de logements sur le site des Cortils : .....	70
Agence Immobilière Sociale AIS, « Logement pour tous » :.....	70
Logements solidaires et habitats alternatifs : .....	70
Le patrimoine de logements communal et CPAS.....	71
Information aux citoyens, primes et questions relatives au logement.....	71
Lutte contre les logements inoccupés et insalubres.....	71
Octroi d’une prime à l’acquisition d’un logement pour les jeunes walhinois.....	72
Camping d’Alvaux.....	72
Plan Habitat Permanent.....	72
<b>NOUVELLES TECHNOLOGIES – SMART CITY</b> .....	<b>73</b>
<b>PATRIMOINE</b> .....	<b>75</b>
Petit patrimoine populaire wallon.....	75
Liste officielle des arbres et haies remarquables .....	75
Château médiéval (valorisation).....	76
<b>ECONOMIE, TOURISME ET PRODUCTEURS LOCAUX</b> .....	<b>78</b>
<b>TRAVAUX</b> .....	<b>79</b>
Composition du Service .....	79
Epannage hivernal .....	79
Actions sur fonds propres.....	79

Sel de déneigement 2022-2023 .....	79
Assistance technique ponctuelle 2022.....	79
Acquisition de brosses pour le camion de nettoyage des voiries .....	79
Aménagement de la grange des Six heures .....	80
Réalisation d'un parking à l'école communale de Perbais.....	80
Marché de service pour le nouvel hangar communal.....	81
Marché de travaux pour la construction d'un nouvel hangar communal.....	81
Acquisition de matériels pour les équipes Voiries et Espaces Verts suite au vol ayant eu lieu au hangar .....	81
Marché stock pour la fourniture de béton et de stabilisé pour les chantiers de voirie.....	82
Acquisition d'accessoires pour la machine Agria de l'équipe Espaces Verts .....	82
Acquisition de deux tondeuses Zéro turn pour l'équipe Espaces Verts et revente de la machine cylindrique. ....	82
Installation d'une alarme au hangar communal .....	82
Réfection de dalles de béton routier de la rue de Spêche et remplacement des caniveaux dans les rues Baty du Chêne et Fonds Devaux.....	83
Acquisition de mobilier pour la salle et pour la bibliothèque du bâtiment de la Forge à Perbais .....	83
Réalisation d'un nouveau tablier de pont dans le cadre de la réparation des deux murets de l'Orne sis rue Val d'Alvaux.....	84
Concession pour la conception, la construction, la gestion et l'exploitation de deux terrains de Padel.....	84
Actions subsidiées par la Province du Brabant wallon .....	86
Placement d'un système de contrôle d'accès sur portes dans les trois implantations scolaires – PHASE II .....	86
Sécurisation de passages piétons par la pose de barrières et d'éclairages spécifiques.....	87
Marché de travaux pour la réalisation d'un sas à la maison communale .....	87
Actions subsidiées par le Service Public de Wallonie .....	88
Plan d'investissement 2019-2021 .....	88
Plan d'investissement 2022-2024 .....	90
Actions subsidiées par le Service Public de Wallonie – Cellule Infrasports .....	91
Désignation auteur de projet pour rénovation et extension du Complexe Sportif de Walhain .....	91
Sauvegarde du patrimoine wallon.....	92
Restauration du château de Walhain.....	92
Aménagement d'une maison rurale à la Forge de Perbais .....	93
Actions subsidiées par la Fédération Wallonie Bruxelles .....	93
Réaménagement bâtiment direction Ecole de Walhain-centre.....	93
Charroi automobile.....	95
<b>ENVIRONNEMENT.....</b>	<b>98</b>
Composition du Service .....	98
Agenda 21.....	98
Gestion administrative des collectes des déchets.....	98

Collecte des papiers et cartons .....	98
Collecte des encombrants et des réutilisables.....	98
Collecte des sapins de Noël :.....	99
Collecte amiante-ciment .....	99
Collecte des textiles .....	99
Collecte des déchets verts.....	99
Gestion des demandes de primes à l'achat de broyeurs de végétaux et de systèmes de compostage .....	99
Collaboration avec l'inBW .....	99
Nature et espaces publics.....	100
Gestion régulière des cours d'eau .....	101
Inondations.....	102
Agriculture .....	103
Alimentation – sécurité alimentaire – consommation durable – bien-être animal .....	103
Végétalisation des cimetières.....	104
Enquêtes publiques : .....	104
<b>GESTION DES INFRACTIONS ENVIRONNEMENTALES ET URBANISTIQUES .....</b>	<b>105</b>
Composition du Service .....	105
Moyennes générales : .....	105
Nature des dossiers et interventions.....	105
Comparaison avec 2021 – éléments significatifs.....	106
Formations suivies.....	106
Assermentations officielles .....	107
Autres .....	107
<b>ENERGIE .....</b>	<b>107</b>
Composition du Service .....	107
Le Patrimoine communal et du CPAS .....	107
Rénovation énergétique exemplaire (label A) de 2 logements sociaux du CPAS.....	107
Modernisation de l'éclairage public : phase 2 du projet E-Lumin.....	108
Obligation réglementaire d'affichage de certificat PEB bâtiment public pour 11 bâtiments .....	109
Consultation du service énergie.....	109
Renouvellement des gestionnaires de réseau de distribution gaz et électricité GRD .....	109
Déclarations relatives à l'exonération gaz-électricité .....	109
Sensibilisation de la population et du personnel communal .....	109
Missions relatives au Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat PAEDC.....	110
<b>MOBILITE .....</b>	<b>111</b>
Composition du service.....	111



Acquisition de données.....	111
A pied .....	111
A vélo.....	112
En transport en commun .....	112
En véhicule partagé.....	112
En voiture privée .....	112
<b>ANIMATION.....</b>	<b>113</b>
Composition du Service .....	113
Activités .....	113
Salles communales .....	116
<b>JUMELAGES ET RELATIONS INTERNATIONALES.....</b>	<b>117</b>
Jumelage.....	117
Relations internationales.....	117
<b>ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL.....</b>	<b>118</b>
Composition du Service .....	118
Population scolaire au 1er Septembre 2022 .....	118
Organigramme de l'enseignement communal.....	119
Commission Paritaire Locale (CoPaLoc).....	123
Conseil de Participation .....	124
<b>ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL) – EXTRASCOLAIRE .....</b>	<b>126</b>
Composition du Service .....	126
Un Programme de Coordination Locale pour l'Enfance .....	126
Accueil extrascolaire.....	126
La Commission Communale de l'Accueil .....	128
Les Plaines de vacances communales.....	129
Brochure annuelle « Activités pour les enfants de 2,5 à 12 ans ».....	130
<b>ACTION SOCIALE .....</b>	<b>130</b>
Centre Public d'Action Sociale.....	130
La Crèche communale « Le Petit Favia » .....	131
Conseil d'Administration :.....	131
Assemblée générale : .....	131
Personnel : .....	131
Chiffres et statistiques pour la période du 1er décembre 2021 au 30 novembre 2022.....	132
La Maison d'Enfants « Les p'tits Loups » .....	133
<b>AGENCE LOCALE EMPLOI.....</b>	<b>134</b>

## CORPS COMMUNAL

### Le Collège et le Conseil communal



**Xavier DUBOIS**, Bourgmestre – Avenir communal

Finances, Budget, Sécurité, Police, Etat-civil, Population, Administration générale et Personnel, Développement durable, Ruralité et Agriculture, Information et Communication, Relations publiques, Intercommunalité, Gouvernance et éthique, Budget participatif, Accueil des nouveaux habitants.

Chemin de Corroy, 4 à 1457 Nil-Saint-Vincent - 0478/87.95.59

[xavier.dubois@walhain.be](mailto:xavier.dubois@walhain.be)



**Nadia LEMAIRE**, Première Echevine – Ecolo

Urbanisme, Logement, Economie, Développement local, Tourisme, Patrimoine, Nouvelles technologies.

Rue d'Enfer, 106 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 0494/573.494

[nadia.lemaire@walhain.be](mailto:nadia.lemaire@walhain.be)



**Francis SPRIMONT**, Deuxième Echevin – Avenir communal

Culture, Ecole de musique, Bibliothèques, ludothèques, Sport et infrastructures sportives, Mouvements de jeunesse, Manifestations et festivités locales, Jumelages, Culte et commémorations, Vie associative, Gestion des salles, prêts de matériels, Travaux publics et voiries

Rue de la Station, 29 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 0472/42.00.70

[francis.sprimont@walhain.be](mailto:francis.sprimont@walhain.be)



**Vincent EYLENBOSCH**, Troisième Echevin - Ecolo

Mobilité, usagers lents, sécurité routière, Transition énergétique, Environnement, Commune zéro déchet, plantations, PCDN, biodiversité, Bien-être animal

Rue du Trichon, 96 à 1457 Nil-Saint-Vincent - 0495/17.65.31

[vincent.eylenbosch@walhain.be](mailto:vincent.eylenbosch@walhain.be)



**Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ**, Quatrième Echevine – Avenir communal

Enseignement, numérisation des écoles, sécurisation des abords, Garderies, association de parents, activités parascolaires, Jeunesse et politique intergénérationnelle, Participation citoyenne, Conseil communal des enfants et des adolescents, Action et cohésion sociale, Petite enfance, Familles, Personnes âgées, Santé publique, Personnes handicapées, Volontariat, Egalité des chances, Coopération Nord-Sud et Commune hospitalière

Rue de la Station, 209 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 0474/96.54.93

[isabelle.vanbavel@walhain.be](mailto:isabelle.vanbavel@walhain.be)



**Agnès NAMUROIS**, Présidente du CPAS – Ecolo

Rue des Combattants, 57 à 1457 Walhain-Saint-Paul - 0473/34.22.36

[agnes.namurois@walhain.be](mailto:agnes.namurois@walhain.be)

---



**Mélanie HAUBRUGE**, Présidente du Conseil communal – Avenir communal

Chemin du Pont de la Chasse, 9 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 0472/31.55.84

[melanie.haubruge@walhain.be](mailto:melanie.haubruge@walhain.be)

---



**Laurence SMETS**, Conseillère communale - WAL1

Rue de Blanmont, 14 à 1457 Nil-Saint-Vincent - 0478/88.43.30

[laurence.smets@walhain.be](mailto:laurence.smets@walhain.be)

---



**Philippe MARTIN**, Conseiller communal

Rue Saiwère, 2 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 0495/82.69.94

[philippe.martin@walhain.be](mailto:philippe.martin@walhain.be)

---



**Isabelle DENEFF-GOMAND**, Conseillère communale - WAL1

Rue Saint-Martin, 57 à 1457 Nil-Saint-Vincent

[isabelle.denef@walhain.be](mailto:isabelle.denef@walhain.be)

---



**Olivier PETRONIN**, Conseiller communal - Avenir communal

Rue Margot, 52 à 1457 Nil-Saint-Vincent - 0495/45.02.32

[olivier.petronin@walhain.be](mailto:olivier.petronin@walhain.be)

---



**Didier HAYET**, Conseiller communal - WAL1

Rue des Combattants, 1 à 1457 Walhain-Saint-Paul - 0492/09.93.66

[didier.hayet@walhain.be](mailto:didier.hayet@walhain.be)



**Francine KEKENBOSCH**, Conseillère communale - WAL1

Rue de la Campagnette, 29 à 1457 Walhain-Saint-Paul - 0477/87.04.07

[francine.kekenbosch@walhain.be](mailto:francine.kekenbosch@walhain.be)

---



**Bernadette VANDENBOSCH**, Conseillère communale – Avenir communal

Acremont, 1 à 1457 Walhain-Saint-Paul - 0498/37.66.63

[bernadette.vandenbosch@walhain.be](mailto:bernadette.vandenbosch@walhain.be)

---



**Ria BREYNE**, Conseillère communale - Indépendante

Rue Saint-Lambert 12 à 1457 Walhain-Saint-Paul

[ria.breyne@walhain.be](mailto:ria.breyne@walhain.be)

---



**Jean-Paul DELFORGE**, Conseiller communal - WAL1

Rue de la Culée, 26 à 1457 Walhain-Saint-Paul - 0477/78.28.53

[jean.paul.delforge@walhain.be](mailto:jean.paul.delforge@walhain.be)

---



**Bénédicte DELVILLE-GRANDGAGNAGE**, Conseillère communale – WAL1

Rue de la Culée, 5 à 1457 Walhain-Saint-Paul - 0478/71.05.04

[Benedicte.delville@walhain.be](mailto:Benedicte.delville@walhain.be)

---



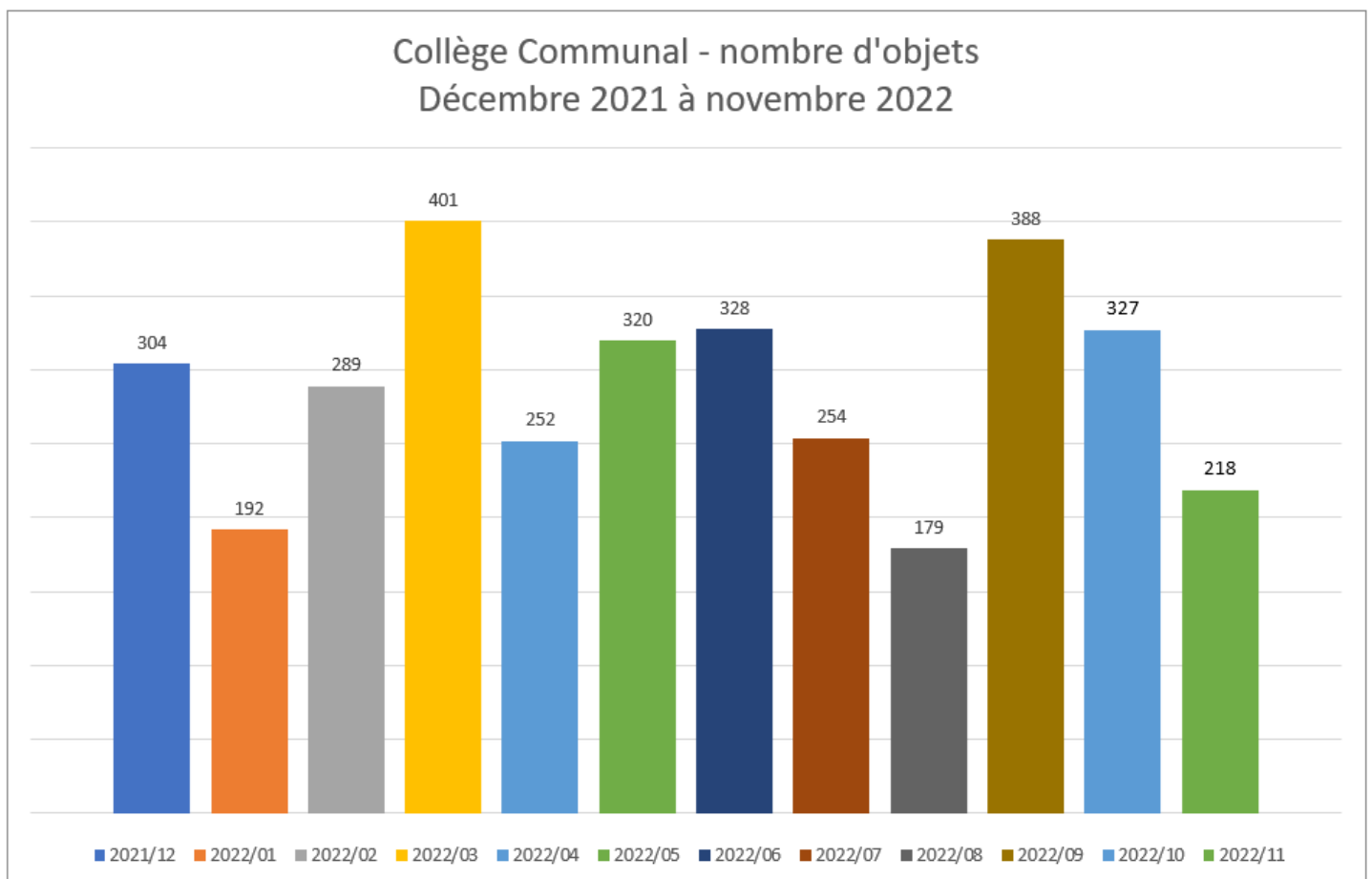
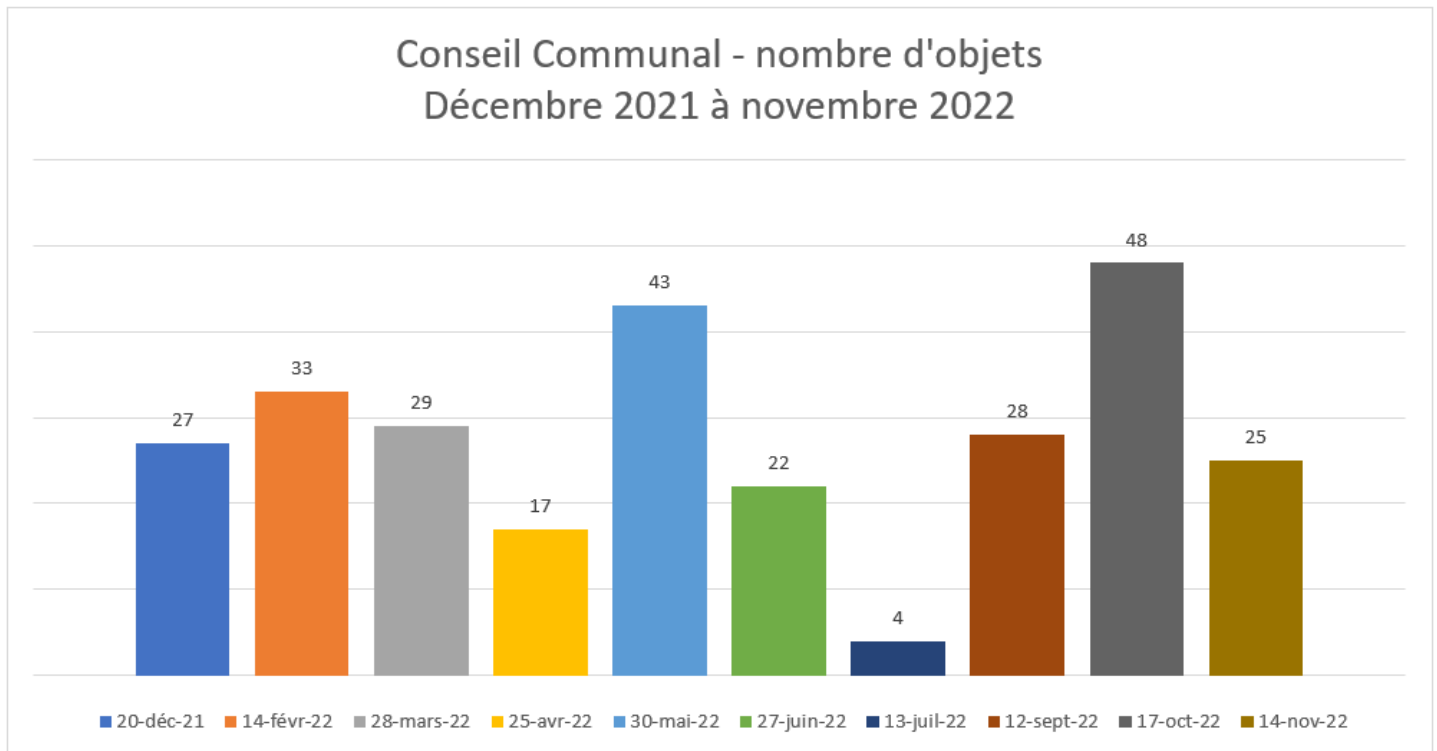
**Carine ROSY**, Conseillère communale – Avenir communal

Rue Haute, 98 à 1457 Walhain-Saint-Paul - 0474/37.43.61

[carine.rosy@walhain.be](mailto:carine.rosy@walhain.be)

*Au sein du Conseil communal, la majorité se compose des groupes Avenir communal et Ecolo.  
La minorité est composée du groupe WAL 1.*

## Objets présentés au Conseil Communal et Collège Communal



## Le Programme Stratégique Transversal (PST)

Le Programme Stratégique Transversal est un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le Collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition.

Le PST repose sur une collaboration entre le Collège communal et l'Administration.

C'est un document évolutif pouvant être actualisé en cours de mandature communale et devant faire l'objet d'au moins deux évaluations, en milieu et en fin de mandature.

Notre PST, après avoir été présenté au Comité de concertation entre la Commune et le CPAS, a été approuvé par le Collège communal et ensuite soumis au Conseil communal, en sa séance du 28 octobre 2019 pour y être débattu publiquement et pour y être acté.

Le Collège s'est engagé dans sa déclaration de politique communale d'évaluer chaque année, au moment de la présentation des comptes, l'état d'avancement du PST au Conseil communal :

- 1) Un état d'avancement n° 1 du PST a été présenté au Conseil communal du 25 juin 2020
- 2) Un état d'avancement n°2 du PST a été présenté au Conseil communal du 31 mai 2021
- 3) **Un état d'avancement n°3 du PST a été présenté au Conseil communal du 27 juin 2022** (voir tableau qui suit)

**Programme stratégique transversal 2019-2024 - Etat d'avancement n° 3**

Légende :	Action réalisée	39%
	Action en cours	51%
	Action à activer	4%
	Action annulée	4%
	Action nouvelle	2%

**Volet externe****1. Objectif stratégique Vers une commune responsable et solidaire****1.1 Objectif opérationnel Augmenter l'offre en matière d'accueil de la petite enfance**

- Action Soutenir financièrement les investissements et équipements des accueillant(e)s par l'octroi d'une prime à l'installation
- Action Développer un espace dédié à l'accueil de la petite enfance dans l'ancien bâtiment de l'école le Bon Départ à Nil
- Action Réaliser une extension de la crèche communale "Le Petit Favia" et développer les synergies avec la crèche "les P'tits Loups"

**1.2 Objectif opérationnel Développer de nouveaux partenariats publics ou publics-privés pour amplifier l'offre de logements économiquement accessibles**

- Action Mettre en place une prime d'accès à la propriété pour les jeunes Walhinois
- Action Diminuer le précompte immobilier à raison de 100 centimes additionnels par an afin de revenir à 2000 centimes
- Action Collaborer avec l'Agence Immobilière Sociale pour faciliter l'offre de logements à prix modérés
- Action Collaborer avec la SLSP Notre Maison pour créer de nouveaux logements publics
- Action Développer de nouvelles formes de logements solidaires en matière d'habitat léger et de logement kangourou et co-location
- Action Renforcer la collaboration avec les maisons de repos et résidences services
- Action Créer une brochure communale d'urbanisme pour aller vers une simplification et une accélération des démarches urbanistiques
- Action Promouvoir un bâti accessible aux PMR
- Action Avoir recours aux charges d'urbanisme et/ou à des partenariats public/privé pour créer des logements à prix modérés lors des gros projets immobiliers

**1.3 Objectif opérationnel Renforcer et développer le soutien aux plus défavorisés et aux isolés**

- Action Développer un Plan de Cohésion Sociale PCS en synergie avec le CPAS
  - action 2.1.02 (réf cpas) Rassembler les propriétaires et les futurs locataires en organisant un Salon du Logement une fois par an
  - action 2.9.01 (réf cpas) Créer un esprit solidaire entre voisins par l'organisation d'activités au sein des quartiers
  - action 5.3.01 (réf cpas) Réaliser des ateliers et activités de partage intergénérationnel par le récit de vie, la réalisation d'une pièce de théâtre et par des ateliers informatiques
  - action 6.2.01 (réf cpas) Réaliser un cadastre des volontaires et bénévoles par la création d'une plateforme du volontariat
  - action 7.2.01 (réf cpas) Développer un taxi social PMR-PA
  - action 7.3.06 (réf cpas) Développer un transport de proximité solidaire pour inciter la solidarité entre les personnes mobiles et non-mobiles
  - action 2.1.01 (réf cpas) Permanence logement
  - action 5.1.01 (réf cpas) Accès à la culture
- Action Développer le projet "Commune hospitalière" avec le CPAS et les citoyens

**1.4 Objectif opérationnel Développer et mettre en oeuvre une démarche transversale "Commune, amie des aînés"**

- Action Créer un guide pratique à l'usage des personnes âgées
- Action Créer une équipe mobile du Service Population



## 2. Objectif stratégique Vers une commune durable et innovante

### 2.1 Objectif opérationnel Développer et mettre en œuvre une transition énergétique ambitieuse et participative

- Action Engager un Conseiller en énergie
- Action Rédiger le Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC) et adhérer à la Convention des maires
- Action Recourir à la démarche Renowatt pour optimiser l'efficacité énergétique de nos bâtiments communaux
- Action Poursuivre l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux qui s'y prêtent
- Action Remplacer progressivement les véhicules communaux par des véhicules moins polluants
- Action Poursuivre la modernisation de l'éclairage public afin de permettre une réduction de la luminosité durant les heures creuses
- Action Sensibiliser et accompagner le personnel communal vers les bons réflexes pour économiser l'énergie
- Action Sensibiliser la population aux bonnes pratiques en matière d'économies d'énergie
- Action Accompagner les habitants dans leurs choix et investissements en matière d'isolation, de chauffage et de production d'énergie

### 2.2 Objectif opérationnel Réduire notre production de déchets

- Action Elaborer et mettre en œuvre un plan zéro déchets en impliquant les citoyens
- Action Elaborer et mettre en œuvre un plan zéro plastique dans l'Administration communale
- Action Créer un espace de tri des déchets dans le futur hangar communal

### 2.3 Objectif opérationnel Protéger le caractère rural de la Commune en associant agriculteurs, riverains et habitants

- Action Mise en place d'un Conseil consultatif de l'Agriculture
- Action Actualiser et renforcer la charte de la ruralité
- Action Accompagner les agriculteurs qui souhaitent s'engager vers une agriculture raisonnée et/ou zéro phyto
- Action Soutenir les agriculteurs dans leurs démarches administratives et dans leurs projets de diversification
- Action Mettre en place des moyens de prévention en matière de coulées boueuses

### 2.4 Objectif opérationnel Protéger la nature et la biodiversité

- Action Mise en place d'un PCDN (Plan communal de développement de la nature)
- Action Appel à projets BiodiverCités (regroupement du Plan Maya + PCDN + semaine de l'Arbre)
- Action Relancer le Plan Maya afin de sauvegarder les populations d'abeilles et d'insectes pollinisateurs
- Action Verdurisation des cimetières
- Action Soutenir la replantation de haies et la distribution de plants
- Action Accorder une attention particulière à l'entretien et à l'assainissement des cours d'eau

### 2.5 Objectif opérationnel Sécuriser les déplacements

- Action Renforcer les contrôles de vitesse avec radars répressifs et fixes
- Action Entretien notre réseau routier par le PIC 2019 - 2021 mobilité et sécurité
- Entretien notre réseau routier par le PIC 2022- 2024 mobilité et sécurité
- Action Initier une collaboration avec les communes voisines sur un projet de sécurisation du carrefour du Bois de Buis
- Action Améliorer l'efficacité des zones 30
- Action Elaborer un Plan trottoirs

### 2.6 Objectif opérationnel Développer la mobilité douce et les transports en commun

- Action Favoriser la réhabilitation des sentiers
- Action Elaborer un système de ramassage scolaire à vélo
- Action Développer l'offre de bus en relançant le projet de navettes sur la N4 et l'arrêt du Rapido Bus à la sortie 10 de la E411
- Action Aménager un parking sécurisé à la sortie 10 de la E411 à Tourinnes pour favoriser le covoiturage
- Action Développer des projets de voitures partagées



**2.7 Objectif opérationnel Améliorer notre cadre de vie**

- Action Concrétisation du mur anti-bruit le long de la E411 à Libersart
- Action Développer des actions de sensibilisation en matière de bien-être animal
- Action Mise en œuvre et poursuite des projets retenus dans le cadre de notre PCDR/Agenda 21
- Action Etendre au maximum la zone d'assainissement collectif des eaux sur le territoire communal

**3. Objectif stratégique Vers une commune dynamique et entrepreneurante****3.1 Objectif opérationnel Mettre en œuvre un plan intégré de développement économique axé sur les PME, les artisans et les commerces de proximité**

- Action Favoriser le développement d'une offre de coworking
- Action Organiser des événements à la découverte des entreprises locales
- Action Mettre en évidence les produits locaux lors des événements communaux
- Action Réaliser des chèques-cadeau "Produits/Artisans/Commerces locaux de Walhain"
- Action Favoriser la création d'un marché local
- Action Organiser un événement rassembleur pour mettre en lumière le réseau local d'entreprises et d'indépendants
- Action Renforcer et dynamiser le rôle de l'Agence Locale pour l'Emploi
- Action Soutenir et promouvoir des porteurs de projets en s'appuyant sur les réseaux d'entreprise pour les inciter à développer leurs activités sur la Commune
- Action Promouvoir la consommation locale, équitable, saine et durable
- Action Promouvoir le développement d'une économie sociale en lien avec le PCS
- Action Mise en œuvre du nouveau Schéma de développement communal

**3.2 Objectif opérationnel Développer une offre touristique en s'appuyant sur la valorisation du Château médiéval de Walhain**

- Action Consolider les ruines du Château de Walhain
- Action Mettre en œuvre le projet de valorisation touristique du Vieux château
- Action Renforcer la visibilité de l'Office du Tourisme
- Action Construire un pavillon d'accueil dans l'enceinte du site du château
- Action Développer un site touristique accessible et attrayant comme départ de promenades à la découverte de nos atouts économiques et patrimoniaux
- Action Labelliser la commune "Bienvenue vélo"
- Action Créer une offre touristique cohérente autour de cartes touristiques interactives et sur prospectus

**3.3 Objectif opérationnel Promouvoir la vie culturelle, artistique et sportive pour créer du lien**

- Action Développer un pôle culturel autour des espaces culturels actuels
- Action Rénover et optimiser les infrastructures sportives ouvertes à tous et à toutes
- Action Développer le soutien logistique et promotionnel à nos associations et clubs sportifs
- Action Evaluer le système actuel d'octroi de subsides

**3.4 Objectif opérationnel Maintenir et développer un enseignement attractif et de qualité**

- Action Créer et mettre en œuvre un projet pour une Ecole du numérique
- Action Proposer des initiations et cours de langue dès les classes de maternelles ainsi qu'en accueil extrascolaire
- Action Trouver des alternatives pour l'apprentissage de la natation
- Action Travailler en collaboration avec les 3 écoles communales sur des thèmes annuels
- Action Mettre en place une école des devoirs dans le cadre du développement de la plateforme du volontariat
- Action Réaménager l'école de Walhain pour répondre à l'augmentation de la population
- Action Elaborer un projet d'aménagement d'un parking pour l'école de Perbais
- Action Développer des actions "zéro déchets" dans les écoles
- Action Développer le projet "zéro Watt"
- Action Mettre en œuvre un programme "fruits et légumes" pour une alimentation plus saine et équilibrée dans les écoles

#### 4. Objectif stratégique Vers une commune citoyenne et participative

##### 4.1 Objectif opérationnel Favoriser le développement des initiatives citoyennes pour encourager la démocratie participative

- Action Mettre en place un dispositif de budget participatif géré par la CLDR
- Action Organiser des conseils communaux décentralisés dans chaque entité
- Action Organiser des rencontres villageoises festives

##### 4.2 Objectif opérationnel Développer et mettre en oeuvre le "Printemps des initiatives"

- Action Organiser la Semaine des initiatives
- Action Organiser de manière structurelle le Printemps des initiatives

##### 4.3 Objectif opérationnel Moderniser la fonction consultative par la mise en place d'une coordination et des liens entre les différents organes consultatifs

- Action Renforcement du rôle de la CLDR
- Action Création de la Commission ConnexionS
- Action Mettre en place un Conseil communal des enfants

##### 4.4 Objectif opérationnel Dynamiser et améliorer l'efficacité des différents outils de communication

- Action Créer un nouveau logo communal
- Action Créer un nouveau site internet
- Action Améliorer la communication des décisions du Conseil communal
- Action Publication du PST sur le site internet
- Action Moderniser la feuille communale et les bulletins d'information
- Action Elaborer une newsletter
- Action Dynamiser la page Facebook communale
- Action Doter le site internet de la Commune d'un guichet en ligne
- Action Mettre en place concrètement le système BE ALERT

##### 4.5 Objectif opérationnel Développer l'interactivité de l'information communale

- Action Structurer la maquette évolutive et contributive du futur portail internet en matière de sécurité
- Action Créer une bibliothèque pour l'encodage des PV et documents des différents conseils et commissions en distinguant accès public et accès membres
- Action Migrer vers une plate-forme internet "OPENDATA" pour favoriser les partages multiples et l'intégration des nouvelles APPLETS smartphone
- Action Créer un portail historique au service de la mémoire et alimenté par les passionnés d'histoire, les collectionneurs et les passeurs de mémoire
- Action Accueillir et/ou soutenir, au départ du site internet, des applications smart cities au service de l'interaction citoyen/commune
- Action Configurer des espaces entreprises, associations et citoyens pour une alimentation décentralisée du site internet

## Volet interne

## 5. Objectif stratégique Vers une administration communale qui s'adapte aux évolutions (éléments de contexte interne et externe)

## 5.1 Objectif opérationnel Adapter la structure organisationnelle aux besoins et faire en sorte que chacun sache qui fait quoi

- Action Actualiser l'organigramme actuel en y intégrant les missions des services et le communiquer
- Action Diminuer au maximum la participation des agents aux commissions afin de rationaliser la charge de travail
- Action Renforcer ou revoir la répartition des tâches dans certains services
- Action Identifier là où des doublons sont nécessaires
- Action Définir une structure cible à 5 ans, vers laquelle tendre progressivement

## 5.2 Objectif opérationnel Sécuriser l'environnement de gestion pour mieux anticiper et faciliter la prise de décision

- Action Construire le système de maîtrise de la gestion ("contrôle interne")
- Action Objectiver la charge de travail des différents services (outil d'aide à la décision)
- Action Se mettre en conformité par rapport au RGPD
- Action Définir et formaliser les objectifs stratégiques de la commune
- Action Former aux nouveaux outils obligatoires : le PST et le contrôle interne

## 6. Objectif stratégique Vers une administration communale qui privilégie un mode de gestion centré sur l'humain pour que les agents se sentent bien

## 6.1 Objectif opérationnel Développer une politique de gestion des ressources humaines et faire en sorte que chacun se sente valorisé dans ses fonctions

- Action Faire du service du personnel un service de gestion du patrimoine humain
- Action Développer une politique de bien-être et de valorisation des agents
- Action Créer une cohésion entre les agents autour d'une vision et de valeurs communes
- Action Permettre aux agents de mieux se connaître entre eux
- Action Permettre aux agents de mieux connaître ce que les autres font

## 6.2 Objectif opérationnel Adapter les outils de coordination et de communication pour permettre plus d'interactions entre les autorités et le terrain

- Action Revoir le processus de gestion des points Collège, Conseil et délibérés
- Action Adapter le mode de coordination actuel
- Action Organiser des formations en management pour le DG et les responsables d'équipes
- Action Structurer la communication en fonction des besoins des services
- Action Donner plus de visibilité aux différents services

## 6.3 Objectif opérationnel Investir dans l'infrastructure pour le bien-être des agents et le service au citoyen

- Action Remettre à l'ordre du jour le projet de hangar au service travaux
- Action Remettre à l'ordre du jour le projet d'extension du bâtiment pour les services administratifs + aménagements intérieurs

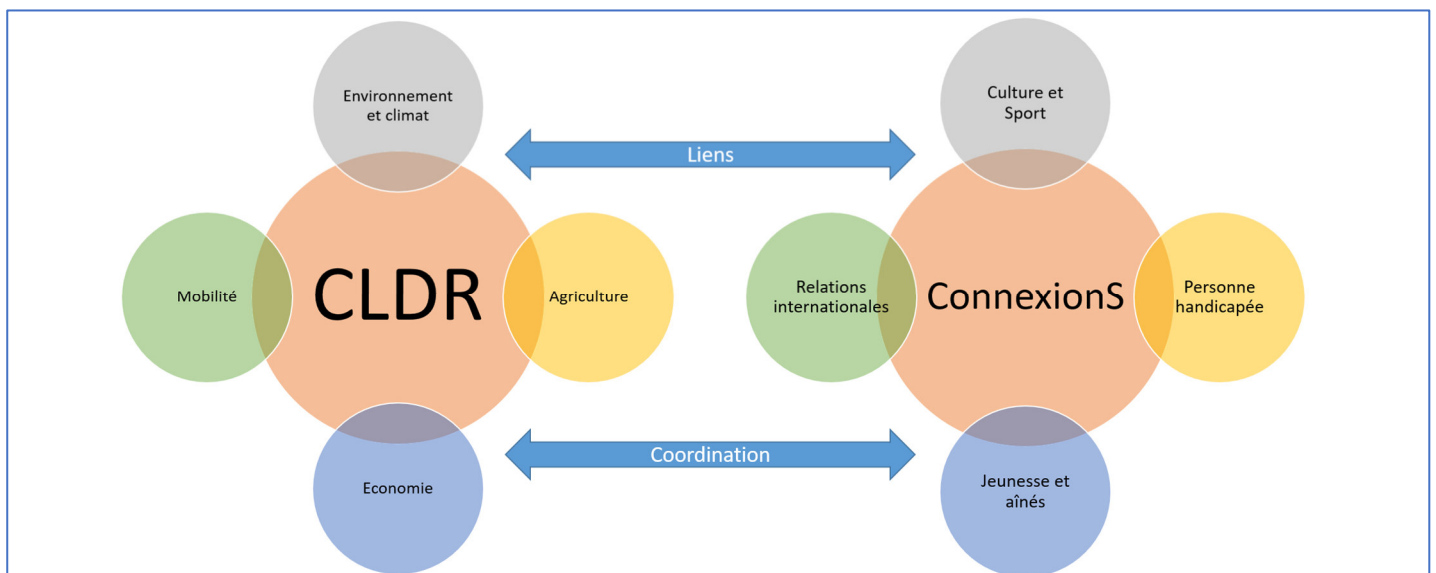
## Commissions et Conseils consultatifs communaux

Deux pôles majeurs constituent le cœur de la participation citoyenne : la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) d'une part et la Commission ConnexionS d'autre part.

La CLDR est la commission au cœur du développement durable et de l'**Agenda 21 local** (programme d'actions jouant en faveur du développement durable mondial).

ConnexionS est la commission chargée de faire vivre notre **Plan de cohésion sociale** (mis en œuvre et organisé par le CPAS et qui permet de coordonner et développer un ensemble d'initiatives au sein de la Commune pour que chaque personne puisse vivre dignement en Wallonie).

Autour de ces deux commissions, gravitent **différents conseils consultatifs**. Des membres de la CLDR participent aux travaux des conseils consultatifs gravitant autour d'elle. Il en est de même au niveau de ConnexionS. De cette manière, les liens entre les différents organes consultatifs sont assurés.



## Commission Locale de Développement Rural CLDR

La commune de Walhain est dotée depuis 2014 d'un Plan Communal de Développement Rural (PCDR). Il s'agit d'un document stratégique définissant les objectifs à atteindre, les projets à construire et à mettre en œuvre à court, moyen et long terme afin d'améliorer le vivre ensemble au sein de nos villages : aménagement de places, maisons de quartier, commerces de proximité, économie locale, mobilité, environnement, tourisme... Ces projets poursuivent les objectifs du développement durable qui doit intégrer les aspects environnementaux, économiques, sociaux et culturels.

La CLDR est la commission qui participe activement à toutes les phases d'élaboration, de mise en œuvre et d'adaptation du PCDR.

### Composition :

MM. Xavier DUBOIS (Président), Isabelle DENEFF-GOMAND, Mélanie HAUBRUGE, Nadia LEMAIRE ; Bénédicte DELVILLE-GRANDGAGNAGE (quart communal), Didier HAYET ; Francine KEKENBOSCH ; Serge-Francis SPRIMONT ; Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ ; Jean-Marie GILLET (suppléants) ;

Jacques PIRSON ; Geoffroy LIENART VAN LIDTH DE JEUDE ; Charlotte MASY ; Yves BERTHOLET ; Didier ROUSSEAU ; Patricia DE WINTER ; Éric VERHELST ; Damien MARY ; Elise ROBERT ; Robert OLBRECHTS ; Pascal FROMENT ; Jean-Pierre VAN PUymbrouck ; Jean-Luc GILOT ; Catherine RONSE ; Emmanuel CHALMAGNE (effectifs) ; Geoffroy BEKKERS ; Guibert d'OULTREMONT ; Michaël de POSCH ; Jean-François NIEUWENHUYTS ; Baudouin OLDENHOVE ; Grégoire WUILLAUME ; Mireille SANSDRAP ; Ludovic BOQUET ; Geoffroy CASSART (suppléants)

Xavier DUBOIS (DGO3 du Service Public de Wallonie comme représentant de la ruralité)

Nathalie VAESKEN (Secrétaire).

*Voir chapitre Composition de la Commission locale de Développement rural (CLDR).*

## Commission ConnexionS

L'objectif de cette Commission est de constituer un espace culturel intergénérationnel qui fera vivre le Plan de Cohésion Sociale. Elle fera le lien entre les différents acteurs de notre vie culturelle, sociale et sportive et travaillera en collaboration avec les associations culturelles, les mouvements de jeunesse, les clubs sportifs, l'école de musique, ... Concrètement, la Commission « ConnexionS » aura pour objectif d'encourager le vivre-ensemble et la participation citoyenne et de renforcer la cohésion au sein de l'ensemble de la population.

### Composition :

Jean-Pierre LETOURNEUR (Président) ; Aurélie BISTON ; Sophie DAPSENS D'YVOIR ; Mimi DEPRez ; Anne-Françoise DESIRANT ; Guibert d'OULTREMONT ; Benoît GERARD ; Bénédicte DELVILLE-GRANDGAGNAGE ; Didier HAYET ; Geoffroy LIENART VAN LIDTH DE JEUDE ; Agnès NAMUROIS ; Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ.

Anne DELESTIENNE (secrétaire).

Réunions : 9 février - 21 juin :

### Rapport d'activités :

- Suivre les changements au sein de l'organisation consultative (composition des conseils et commissions),
- Assurer la communication entre les Conseils et Commissions et le Collège Communal,
- Participer au démarrage du Projet WADA et assurer la mise en place et le fonctionnement des différentes instances communales et citoyennes impliquées dans le Projet,



- Assurer la reprise du Plan de Cohésion Sociale et le suivi des initiatives prévues,
- Organiser le lancement du nouvel appel à projets dans le cadre de la Solidarité Internationale avec les instances communales,
- Organiser la présentation de l'évolution du Projet Haute Egypte soutenu par la Commune entre mi-2021 et mi-2022,
- S'assurer du bon fonctionnement de la Plateforme du Volontariat et de son apport dans le fonctionnement à Walhain,
- Améliorer la communication et les échanges d'informations avec les entités dépendant de la CLDR.

### Conseil consultatif des Aînés

L'objectif est de participer activement au développement de la démarche « Commune, amie des aînés ». Il contribue à ce titre, à la mise au point d'un plan d'actions spécifique intégrant le social, la mobilité, la santé, la communication, la citoyenneté, l'espace public, l'habitat et la sécurité, veiller à ce que les besoins des aînés soient intégrés dans la politique communale, récolter les demandes et suggestions de ceux-ci et répondre aux demandes d'avis du pouvoir communal.

#### Composition :

MM. Danielle GALLEZ (Présidence renouvelée le 25-04-2022) ; Andrée MOUREAU (vice-Présidente) ; Edith CHAIDRON ; Jean-Marie DEPRez ; Mimi DEPRez ; Raymond FLAHAUT ; Josiane HENRY ; Simone ODAERT ; Alfred EXSTEENS ; Guibert d'OULTREMONT, Micheline DOSSOGNE, Raphaël MATENDO.

Présence de l'Echevine des Affaires sociales, Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ, pour une partie de chaque réunion.

Réunions : 23 février – 27 avril – 21 septembre - 23 novembre

#### Axes de réflexion et d'action :

L'objectif du Conseil des aînés est d'être un interlocuteur, un acteur et une veille constante pour tout ce qui concerne les aînés et les aînés de la commune. En 2022, outre le suivi des projets antérieurs, le Conseil a agi dans différentes directions.

Remises d'avis : remettre des avis aux autorités communales, d'initiative ou à la demande, et être le relai des aînés auprès des instances communales constituent les principales missions du Conseil. En 2022 : avis sur les trottoirs et bancs, l'éclairage public, l'accès de la Maison communale pour les personnes à mobilité réduite, l'appui logistique au Conseil consultatif ; participation à la réflexion sur le Schéma de développement communal et le projet Vivagora.

Communication : Elle est capitale pour faire connaître son action. En 2022, cela s'est traduit par l'actualisation du Guide des aînés, des articles dans les Walh'infos, la Newsletter et les médias locaux, l'alimentation du site communal, le renforcement des liens avec la Résidence du Nil.

Activités : Elles sont toujours promues en synergie avec d'autres acteurs de la commune, la mission du CCCA n'étant pas d'en organiser. En 2022 : bibliothèque mobile et après-midi jeux de société avec la ludobibliothèque - Midi des aînés (120 personnes) avec la Commune, le CPAS et Enéo. Le Conseil privilégie une approche intergénérationnelle. Un courrier a été envoyé aux associations pour les sensibiliser à l'accessibilité de leurs activités à tous les publics.

Démarche WADA (Wallonie amie des aînés) : Contribution de certains membres du Conseil à WADA-Walhain à propos duquel un processus d'évaluation est en cours. Participation à une rencontre des communes WADA du Brabant wallon.

Contacts extérieurs : Contacts réguliers avec d'autres communes et participation au Forum des Conseils des aînés du Brabant wallon.

Le fonctionnement même du Conseil fait l'objet d'ajustements réguliers pour en accroître l'efficacité.

#### Conseil consultatif de la Culture

L'objectif est de faire connaître et mettre en valeur les acteurs locaux en la matière, promouvoir et coordonner les actions de sensibilisation à la culture.

Composition :

MM. Michel BERO (Président) ; Nathalie ARNOULT ; Nicolas ART ; Franz BERTRAND ; Edith CHAIDRON ; Julie DELECOCQ ; Anne-Françoise DESIRANT ; Caroline DOSSOGNE-RENARD ; Françoise DUPPEROY ; Josette SCHOONJANS-GODA ; Francine KEKENBOSCH ; Paul VAN RUYCHEVELT.

Pas de réunion et pas d'activité organisée cette année.

#### Conseil consultatif du Sport

L'objectif est d'émettre des avis et formuler des propositions afin de mettre en avant et de soutenir l'ensemble des activités sportives pratiquées sur le territoire communal en prenant en compte les besoins spécifiques notamment des aînés, des femmes et des personnes handicapées.

Composition :

MM. Laurent DELVILLE ; Thomas COLLIGNON ; Benoît GERARD ; Mélanie HAUBRUGE, Josiane HENRY ; Guy VAN DER STRAETEN ; Didier HAYET.

#### Conseil consultatif de l'Economie

L'objectif est de participer à la redynamisation de la commune via un soutien renforcé aux initiatives créatives en matière d'activité économique et la mise en valeur des PME et des indépendants. Il a pour mission d'émettre des avis et de formuler des propositions par rapport aux projets visant le développement de l'économie locale intégrant notamment les enjeux touristiques.

Composition :

MM. Michaël de POSCH (Président) ; André LENGELE (démission le 30-05-2022) ; Nicole THOMAS-SCHLEICH (démission le 14-02-2022) ; Carine ROSY (depuis le 30-05-2022), Bénédicte DELVILLE-GRANDGAGNAGE (depuis le 14-02-2022) (représentants du Conseil communal) ; Gautier BEAUJEAN; Alfred EXSTEENS; Christian HOUET, Stéphane LECLEF; Serge OCTAVE; Jean-Pierre LETOURNEUR.

Réunion : 19 janvier

Propositions de plan d'action à discuter :

Donner une réponse aux attentes des citoyens dans la « plateforme/annuaire » :

- Améliorer l'information sur les horaires et modalités de réservation entreprises locales
- Centraliser l'information WIB et le CCE, éviter la duplication des canaux
- Intégrer de la publicité des commerces locaux
- Identifier des produits et services non encore existant dans Walhain mais faisant l'objet d'un besoin identifié : certaines spécialités alimentaires ou Horeca, par exemple

Vu la forte fragmentation de Walhain en 7 unités, créer des pôles d'attraction par hameau (avec une coordination)

Propositions : un portail sur le site de la commune et amélioration du site web de la commune ?

Davantage de canaux de communication

Une information centralisée (numéro de téléphone, heures d'ouverture, etc sous forme de bottin, toutes boîtes ou autres

Des panneaux plus visibles sur les routes, des marchés locaux.

L'enseignement principal de tout ça est l'enthousiasme très largement partagé pour des événements permettant des rencontres avec les producteurs locaux. Un axe à développer plus encore.

La question de savoir si l'on ne cherche pas une réponse à une demande qui ne se pose pas dans ces termes-là. Le réseautage éventuellement utile se fait via d'autres canaux, comme le démontre Wallnbusiness.

Pas de place pour une réflexion autour d'une diversification éventuelle de l'offre. Quelle activité économique serait bienvenue dans la commune qui n'y est pas ou pas suffisamment offerte aujourd'hui ?

### Conseil consultatif de la Mobilité

L'objectif est de créer des collaborations entre tous les acteurs locaux en vue d'améliorer l'accessibilité, la sécurité et la compatibilité des différents modes de déplacement.

Composition :

MM. Geoffroy LIENART VAN LIDTH DE JEUDE (Président depuis le 25-04-2022) ; Michaël de POSCH ; Didier HAYET ; Christian HOUET ; Michel LEROY ; Charlotte MASY, Laurent RICHELLE ; Elise ROBERT ; Jean-Pierre VAN PUymbrouck ; Bernadette VANDENBOSCH ; Emmanuel LEPINE (Secrétaire).

Réunion : 22 mai

Remise d'avis sur :

- Problème de mobilité autour du projet d'aménagement du site de la gare de Chastre :  
Le Conseil de la Mobilité a émis de très fortes réserves concernant le plan de mobilité autour de la gare de Chastre. Le Conseil estime que ce plan a été pensé sans tenir compte des impacts sur le village de Perbais. Les sens de circulation, la gestion du parking, l'aménagement de la rue de la Sucrierie doivent impérativement être repensé.
- Vitesse dans le quartier des Boscailles :  
Du fait du développement urbanistiques de la rue Chapelle Sainte-Anne et du Champ du Petit pré, de l'agrandissement du centre sportif, de la présence du CPAS, de 2 crèches, d'une entreprise de pompes funèbres la circulation dans le quartier des Boscailles ne peut faire qu'augmenter. De plus et particulièrement aux heures de pointes, l'Aulnaie draine des véhicules venant ou allant à l'autoroute. Malgré la présence d'une zone 30, les riverains se plaignent de la vitesse. Le Conseil souhaite que l'on puisse réaliser des aménagements permettant le respect du 30 et qu'une étude de mobilité soit réalisée dans le cadre de l'extension du centre sportif. Il est a souligné que vu son positionnement géographique, ce quartier puisse avoir un grand intérêt pour la mobilité douce.
- Mobipôles de Walhain au carrefour Môgreto et à la sortie 10 de l'Autoroute E411 présenté par le Président du Conseil consultatif de l'Economie.

### Conseil consultatif de l'Environnement et du Climat

L'objectif est de préparer et donner un avis sur tous les dossiers environnementaux qui lui seront confiés par le Conseil communal et le Collège. Il pourra faire appel à des experts extérieurs afin d'être conseillé au mieux. Il participera entre autres à l'élaboration du Plan Local d'Action pour le Climat.

Composition :

MM. Thérèse TORREKENS (Présidente jusqu'au 25 avril 2022) ; Isabelle DENEFF-GOMAND ; Nadia LEMAIRE (représentantes du Conseil communal) ; Françoise DUPPEROY ; Guibert D'OULTREMONT ; Serge MATHIEU ;



Ludovic BOQUET ; Nelly CHAPELLE ; Allison COLASSIN ; Jean-Pierre VAN PUymbroeck ; Thomas COLLIGNON (Président depuis le 25 avril 2022) ; Catherine RONSE ; Anne-Sophie MATHIEU ; Michaël de POSCH, Justine REMACLE.

Réunions : 31 janvier – 21 novembre

- PAEDC (convention des maires pour le climat et l'énergie) : suivi et discussions avec le Conseiller en Energie, Ghislain Errembault. Interpellation du Collège vis-à-vis de la crédibilité des gains en émissions de gaz à effet de serre que ce plan est censé apporter.
- Couches lavables : Proposition de l'Echevin de l'Environnement pour un sondage sur une aide logistique aux familles
- Projet BioDiversité 2022 : Thomas Collignon a participé à la réunion fin mai, un suivi est en cours avec l'animateur de l'atelier
- Eclairage public : suivi du sondage proposé aux citoyens en janvier
- Atelier de travail, projet de développement durable : un membre du Conseil a participé à la réunion fin mai. Un suivi est en cours avec l'animateur de l'atelier
- Incidence des sports sur l'environnement :
  - Interpellation du Collège sur le fait que l'éclairage du stade de foot reste allumé trop longtemps
  - Interpellation du Collège sur une possible pollution sonore dues aux futurs terrains de padels
- Changement de présidence avec la démission de Thérèse Torrekens et son remplacement par Thomas Collignon, acté dans le procès-verbal de la réunion du 31 janvier.
- Echange sur les dossiers en cours avec le service Environnement communal

#### Conseil consultatif de l'Agriculture

L'objectif est d'établir et, dans certains cas, de rétablir un lien constructif entre le monde agricole et les riverains afin d'améliorer la communication à propos des besoins et des attentes de chacun. Il permet, entre autres, de soutenir les agriculteurs dans leurs projets de diversification ainsi que l'actualisation et le renforcement de la charte de la ruralité.

Composition :

MM. Laurent GREGOIRE (Président) ; Gautier BEAUJEAN ; Ludovic BOQUET ; Michaël de POSCH ; Jean-Paul DELFORGE ; Hervé DEMASY ; Anne-Marie LAUVAUX ; Michel LEROY ; Michaël MARTIN ; Jean-François NIEUWENHUYS ; Olivier PETRONIN ; Christian REULIAUX, Elise ROBERT ; Catherine RONSE ; Jean-Marie STREYDIO ; Jean-Pierre VAN PUymbrouck.

Réunion : 14 avril :

Cette réunion a permis de finaliser le projet de la charte de la ruralité. Un projet final a été transmis au Collège communal. D'autres sujets ont été abordés comme les éventuels problèmes liés à l'irrigation sur le territoire, de la présence de choucas en grand nombre qui causent des nuisances aux cultures.

#### Office du Tourisme

Composition :

MM. Philippe MARTIN (Présidence renouvelée le 25 avril 2022), Ria BREYNE, Anne-Françoise DESIRANT ; Josette GODA ; Anne-Marie LAUVAUX ; Annick LEBON ; Bernard LEGROS ; Marie-Thérèse MARCHAND ; Dominique MOUSSET ; Paul VAN RUYCHEVELT.

Activités durant les Estivales 2022 :

Outre les permanences au chalet sur le site du Château qui se sont tenues tous les samedis et dimanches de 14h à 18h en juillet et août, l'Office du Tourisme a réalisé de nombreuses activités durant les Estivales :

- Visites guidées « histoire du château » (3 juillet, 31 juillet et 14 août)
- Balades commentées autour du château (10 juillet et 21 août)
- Visites guidées « consolidation des ruines du château » (17 juillet et 7 août)
- Jeu au château pour les enfants (24 juillet)
- Jeu balade autour du conte pour les enfants (28 août)
- Sorcellerie au château (23 juillet)
- Spectacle de magie pour les enfants à Perbais (13 août)
- Deux balades commentées à Nil-Saint-Vincent dans le cadre du Festival de la Tour (3 septembre).

Durant ces Estivales 2022, toutes les activités susmentionnées ont rencontré un vif succès et ont été fort appréciées du public.

Autres activités :

En collaboration avec l'agent du Logement, Nicolas Van den Steen, nous avons composé des panneaux touristiques de Walhain reprenant les 12 balades de notre OT, le patrimoine historique et tous les opérateurs économiques et touristiques. IL y a 10 panneaux touristiques répartis sur l'ensemble du territoire communal (3 à Walhain, 3 à Tourinnes, 3 à Nil et 1 à Perbais).

Par ailleurs, 21 plaques QR codes ont été confectionnées et apposées en différents lieux géographiques et historiques de notre commune.

Les 12 balades de notre OT seront très prochainement balisées sur le terrain. Les plaquettes de fléchage ont été confectionnées.

Durant trois week-end du mois d'octobre, un ensemble d'activités autour du monde brassicole se sont tenues en la salle de la Forge à Perbais :

- Exposition « l'âge de la bière » (8, 9, 15, 16, 22 et 23 octobre)
- Vente et dégustation de bières micro-régionales (8 et 9 octobre)
- Conférence d'Aurélie Stuckens sur le monde brassicole (14 octobre)
- Conférence de Philippe Martin sur les anciennes brasseries de Walhain (21 octobre)

Dans le cadre de l'inauguration de la salle de la Forge au mois de mai et des 50 ans de la paroisse de Perbais, notre OT a publié le fascicule « Perbais de sa naissance à sa paroisse ».

Dans le cadre de l'inauguration de la chapelle de la Gloriette, qui s'est tenue le 6 juin 2022, collaboration à cette manifestation par la rédaction d'une notice historique de cette chapelle, laquelle a été distribuée à toutes les personnes qui y furent présentes.

Lors de l'inauguration de la salle de la Forge en mai 2022, en plus du fascicule historique publié par notre OT, contribution à l'exposition consacrée à "Perbais au fil du temps" qui s'est tenue en cette salle, et ce par le prêt de différents documents.

## Délégation communale

## Conseil de l'Action Sociale de Walhain

Agnès NAMUROIS	03-12-2018
Nicolas ART	03-12-2018
Andrée MOUREAU	03-12-2018
Alison AMEN	03-12-2018
Raymond FLAHAUT	03-12-2018
Carine ROSY	Démission le 27-06-2022
Cyrill LIZEN	03-12-2018
Bénédicte GRANDGAGNAGE	Démission le 28-03-2022
Delphine ART	28-03-2022
Aurélie BISTON	27-06-2022
Yves BAUWENS	20-12-2021
Philippe STRAPART	Démission le 20-12-2021

## Conseil de Participation

André LENGELE	Démission le 30-05-2022
Agnès NAMUROIS	07-01-2019
Francine KEKENBOSCH	26-04-2021
Isabelle VAN BAVEL	07-01-2019
Didier HAYET	27-05-2019
Carine ROSY	30-05-2022
Delphine BRICART	07-01-2019
Bernadette VANDENBOSCH (suppléante)	07-01-2019
Nadia LEMAIRE (suppléante)	07-01-2019
Laurence SMETS (suppléante)	07-01-2019
Mélanie HAUBRUGE (suppléante)	07-01-2019
Isabelle DENEFF (suppléante)	26-04-2021
Valérie LIROUX (suppléante)	07-01-2019

## Commission Paritaire Locale CoPaLoc

André LENGELE	Démission le 30-05-2022
Agnès NAMUROIS	07-01-2019
Francine KEKENBOSCH	26-04-2021
Isabelle VAN BAVEL	07-01-2019
Didier HAYET	27-05-2019
Carine ROSY	30-05-2022
Delphine BRICART	07-01-2019
Bernadette VANDENBOSCH (suppléante)	07-01-2019
Nadia LEMAIRE (suppléante)	07-01-2019
Mélanie HAUBRUGE (suppléante)	07-01-2019
Isabelle DENEFF (suppléante)	26-04-2021
Valérie LIROUX (suppléante)	07-01-2019

**Commission Communale de l'Accueil**

Isabelle VAN BAVEL	07-01-2019
Francine KEKENBOSCH	26-04-2021
Nadia LEMAIRE	07-01-2019
Isabelle DENEFF-GOMAND (suppléante)	26-04-2021
Mélanie HAUBRUGE (suppléante)	07-01-2019
Agnès NAMUROIS (suppléante)	07-01-2019

**Conseil de Police**

Laurence SMETS	03-12-2018
André LENGELE	Démission le 30-05-2022
Vincent EYLENBOSCH	03-12-2018
Olivier PETRONIN	30-05-2022
Bernadette VANDENBOSCH (suppléante)	30-05-2022
Nicole THOMAS-SCHLEICH (suppléante)	03-12-2018
Didier HAYET (suppléant)	03-12-2018

**InBW**

Laurence SMETS	07-01-2019
Nicole THOMAS-SCHLEICH	Démission le 14-02-2022
Olivier PETRONIN	07-01-2019
Vincent EYLENBOSCH	07-01-2019
Serge-Francis SPRIMONT	07-01-2019
Bénédicte DELVILLE-GRANDGAGNAGE	14-02-2022

**Intercommunale Sociale du Brabant Wallon ISBW**

Laurence SMETS	07-01-2019
Agnès NAMUROIS	07-01-2019
Didier HAYET	07-01-2019
Isabelle VAN BAVEL	07-01-2019
Bernadette VANDENBOSCH	07-01-2019

**ORES Assets – association intercommunale wallonne**

Didier HAYET	07-01-2019
Jean-Pierre DELFORGE	26-04-2021
Vincent EYLENBOSCH	07-01-2019
Serge-Francis SPRIMONT	07-01-2019
Mélanie HAUBRUGE	07-01-2019

**Intercommunale Pure de Financement du Brabant wallon IPFBW**

Isabelle DENEFF-GOMAND	07-01-2019
Nadia LEMAIRE	20-12-2021
Olivier PETRONIN	07-01-2019
Xavier DUBOIS	07-01-2019
Didier HAYET	27-05-2019

**IMIO - intercommunale**

Laurence SMETS	26-04-2021
Olivier PETRONIN	07-01-2019
Didier HAYET	07-01-2019
Xavier DUBOIS	07-01-2019
Nadia LEMAIRE	20-12-2021

**Société Wallonne des Eaux**

André LENGELE	Démission le 30-05-2022
Carine ROSY	30-05-2022

**Holding communal**

André LENGELE	Démission le 30-05-2022
Carine ROSY	30-05-2022

**Ethias assurances**

Nadia LEMAIRE	07-01-2019
---------------	------------

**Union des Villes et Communes de Wallonie : Assemblée générale**

Xavier DUBOIS	07-01-2019
---------------	------------

**Union des Villes et Communes de Wallonie : Conseil d'Administration**

Nadia LEMAIRE	29-04-2019
---------------	------------

**Centre culturel du Brabant wallon : assemblée générale**

Bénédicte DELVILLE	27-05-2019
Pascale HENRY	07-01-2019

**Maison de l'Urbanisme du Brabant wallon : conseil d'orientation**

Jean-Marie GILLET	29-04-2019
Nadia LEMAIRE (suppléante)	29-04-2019

**Opérateur de Transport de Wallonie : assemblée générale**

Vincent EYLENBOSCH	29-04-2019
--------------------	------------

**Le Petit Favia, crèche communale : assemblée générale**

Agnès NAMUROIS	07-01-2019
Andrée MOUREAU	07-01-2019
Bénédicte DELVILLE	07-01-2019
Delphine BOUSMAN	07-01-2019
Maud LETHE	Démission le 30-05-2022
Fanny VANLIERDE	07-01-2019
Isabelle VAN BAVEL	07-01-2019
Marcelle MONCOUSIN	07-01-2019
Aurélie BISTON	07-01-2019
Larissa BEELEN	30-05-2022

**Les P'tits Loups, crèche : comité de pilotage**

Isabelle VAN BAVEL	07-01-2019
Andrée MOUREAU	07-01-2019
Maud LETHE	07-01-2019

**Agence Locale pour l'Emploi : assemblée générale**

Raymond FLAHAUT	Du 07-01-2019 au 08-12-2022
Didier HAYET	26-04-2021
Francine KEKENBOSCH	07-01-2019
Geoffroy CASSART	07-01-2019
Vinciane GILARD	07-01-2019
Alain WAFFLARD	07-01-2019

**Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces : assemblée générale**

Isabelle VAN BAVEL	07-01-2019
Agnès NAMUROIS (suppléante)	07-01-2019

**Société de logements de service public "Notre Maison"**Assemblée générale

Agnès NAMUROIS	07-01-2019
Didier HAYET	07-01-2019
Mélanie HAUBRUGE	26-04-2021

Conseil d'administration

Jean-Marie GILLET	02-09-2019
-------------------	------------

Comité d'attribution

Anne-Françoise DESIRANT	18-05-2020
-------------------------	------------

**Régie des Quartiers « Notre Maison »**Assemblée générale

Mélanie HAUBRUGE 07-01-2019

Didier HAYET 07-01-2019

Conseil d'administration

Mélanie HAUBRUGE 29-04-2019

Comité restreint

Agnès NAMUROIS 25-11-2019

Nicolas van den STEEN 25-11-2019

**Agence Immobilière Sociale du Brabant wallon : assemblée générale**

Nadia LEMAIRE 20-12-2021

**Maison du Tourisme du Brabant wallon : assemblée générale**

Nadia LEMAIRE 07-01-2019

**Succursale Senne-Dyle-Gette de la SWDE : conseil d'exploitation**

Vincent EYLENBOSH 07-01-2019

**Maison du Conte et de la Littérature : assemblée générale**

Anne-Françoise DÉsirANT 07-01-2019

**Centre Régional d'Intégration du Brabant wallon : assemblée générale**

Isabelle VAN BAVEL 07-01-2019

**La Ressourcerie Rappel : conseil d'administration**

Xavier DUBOIS 07-01-2019

**Télévision locale TV-Com : assemblée générale**

Stéphane LALOUX 07-01-2019

**Télévision locale Canal Zoom: assemblée générale**

Cyril LIZEN 07-01-2019

## ADMINISTRATION GENERALE

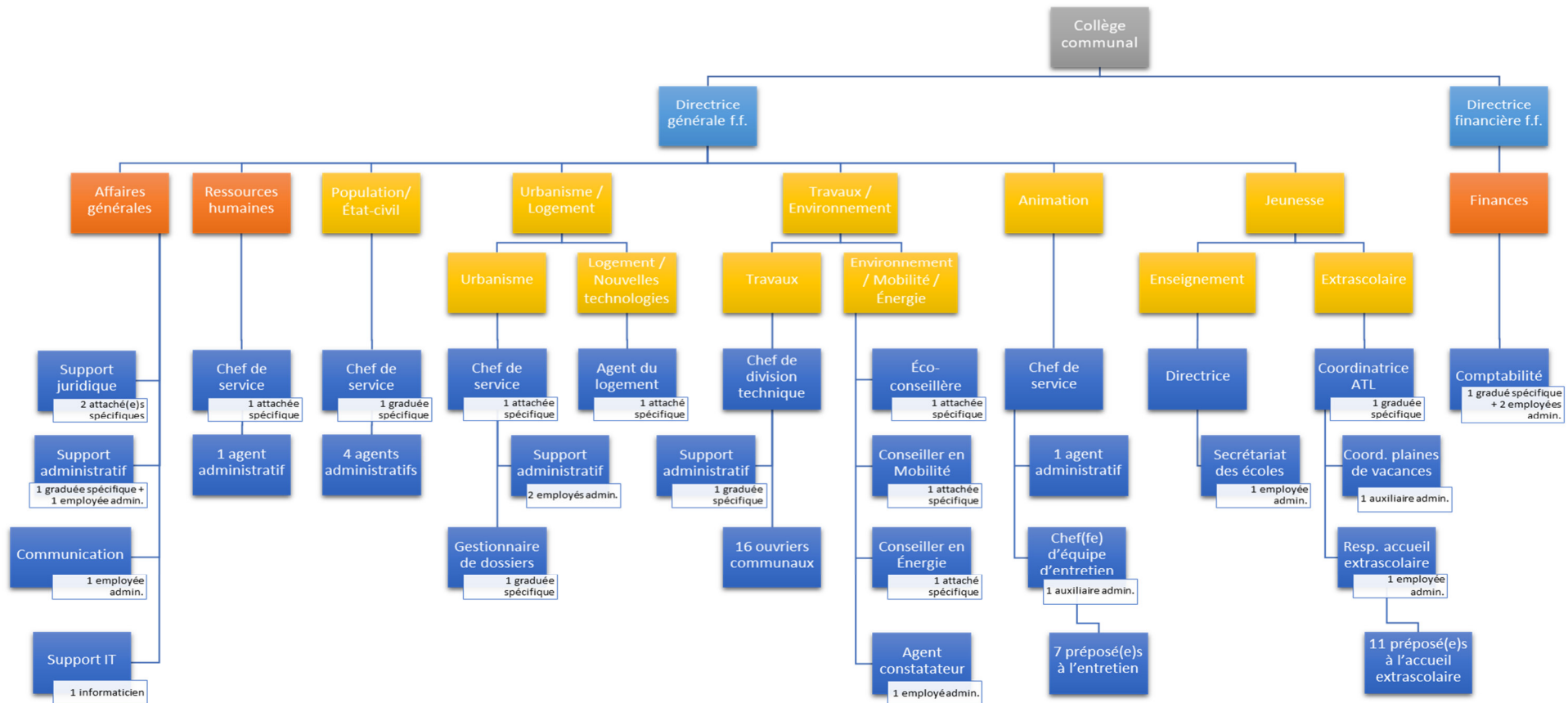
## Le Personnel

Composition du Service

Anne-Gaëlle CLAES : responsable des Ressources Humaines

Agnès VASSART : employée d'administration

## Organigramme





## Personnel administratif

---

Directrice générale f.f.	MATONDO Alda (APE <sup>1</sup> )
Directrice financière	LOUIS Carole (S)
Directrice financière f.f.	FLAMAND Aurélie (APE)
Employé(e)s d'administration	BOUVIN Olivier (APE)
	CANCIAN Ingrid (APE)
	de FAILLY Astrid (APE)
	DE LANGE Céline (C)
	DELCOURT Monique (S)
	DELESTIENNE Anne (C)
	HENRY Nathalie (S)
	HANNON Colette (APE)
	HAYNE Virginie (APE)
	HUBERT Martine (APE)
	JADOUILLE Anne-Michèle (C)
	KANYE Fidèle (APE)
	LABYOIT Isabelle (S)
	MORTIER Stéphane (S)
	ROBERT Pauline (APE)
	ROUSSEAU Anaëlle (APE)
	SPRIMONT Nathalie (C)
	TUYISHIME David (APE)
	VASSART Agnès (S)

## Personnel spécifique

---

Attachée spécifique (Personnel)	CLAES Anne-Gaëlle (C)
Attachée spécifique (Urbanisme)	DECELLE Agnès (C)
Attaché spécifique (Conseiller Énergie)	ERREMBAULT du MAISNIL et du COUTRE Ghislain (C)
Attachée spécifique (Éco-conseillère)	FOUARGE Christine (C)
Attaché spécifique (Juriste)	LEGAST Christophe (S)
Attachée spécifique (Conseillère Mobilité)	MAROY Brigitte (C)
Attaché spécifique (Logement)	VAN den STEEN Nicolas (C)
Graduée spécifique (Juriste)	COLLARD Laure (C)
Gradué spécifique (Finances)	COPPENS Grégory (APE)
Graduée spécifique (Extrascolaire)	de HENNIN de BOUSSU WALCOURT Priscilla (C)
Graduée spécifique (Travaux)	GELDERS Coralie (C)
Graduée spécifique (Secrétariat général)	HAVENITH Catherine (APE)
Gradué spécifique (Conseiller Mobilité)	HOREVOETS Michaël (C)
Graduée spécifique (Urbanisme)	VAESKEN Nathalie (C)
Graduée spécifique (Population-Etat civil)	VANDERBEECK Marie (APE)

## Personnel technique

---

Chef de division technique	MARCHAL Benoît (S)
----------------------------	--------------------

---

<sup>1</sup> (S) agent statutaire / (C) agent contractuel / (APE) agent contractuel subventionné

## Personnel ouvrier

Ouvriers qualifiés	CAP Jonathan (S) HARDY Julien (C) HAUBRUGE Gaëtan (APE) JASPART Cédric (S) LANNOY Jean-Marie (APE) LOIS Jean-François (S) MIRGUET Arnaud (APE) MONFILS David (APE) ROMAIN Sébastien (APE) VANDERHULST Pierre (S) VAN DER TAELEN Michel (S)
Manœuvres	GRITTE Mathieu (APE) JASPART Julien (APE) LEGLISE Rudi (APE) LOIS Jérémy (C) PALANGE Manuel (APE) ROUSSEAUX Aurélien (APE) SPAENJERS Pol (APE) THAYSE Didier (APE)

## Personnel d'entretien et d'accueil extrascolaire

Ouvrière qualifiée – entretien Auxiliaires professionnel(le)s – entretien	DEWIT Carine (S) GENO Chantal (APE) ISSA Maryam (APE) LANNOY Anthony (C) MUZINGA MULE Anne (C) SCOURNAUX Nancy (APE) VAN LOO Sandrine (C)
Auxiliaires professionnel(le)s – accueil extrascolaire	BOUVIER Marie-Hélène (APE) BUIS Cindy (APE) BURTON Geneviève (APE) FRANCOIS Mariel (C) GOFFAUX Mathilde (APE) HAYNE Virginie (APE) MOULARD Séverine (APE) PERMENTIER Delphine (APE) SPRIMONT Nathalie (APE) TUYISHIME David (APE) VANHOOLANT Pascale (APE)

## Personnel mis à disposition - Crèche "Le Petit Favia"

Puéricultrice	JAENEN Kimberley (C)
Auxiliaire professionnel entretien	SERRA Carolina (C)
Personnel étudiant	ETIENNE Eric (APE)

22 moniteurs (8 brevetés et 14 non brevetés) durant les 7 semaines de plaines de vacances ;

8 jeunes et 1 encadrant du 16 au 29 août pour l'opération « Eté solidaire ».

## Stages

Mélanie VALENTOUR, en stage en travail administratif au service Population dans le cadre de l'opération DUODay organisée par l'AVIQ du 30 novembre au 3 décembre 2021 ;

Amélie DE CLERCK, étudiante au Collège Saint Guibert de Gembloux, en stage en travail administratif au service Population du 14 mars au 1<sup>er</sup> avril 2022 ;

Loïc DESRAMAULT, étudiant au Centre Asty-Moulin, en stage de technicien en informatique au sein de la Cellule informatique du 7 mars au 1<sup>er</sup> avril 2022 ;

Zohra BENALAL, en formation d'agent d'accueil et de secrétariat chez SJB Formation, en stage administratif au sein du secrétariat général du 10 au 14 octobre 2022.

## Assurances

Gestion de 42 polices d'assurance couvrant le nombre de sinistres suivants :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
La responsabilité civile générale de la Commune (protection juridique, défense civile et pénale, réparation des préjudices)	5	4	3	18	15	15	14
La responsabilité civile relative aux bâtiments accessibles au public	-	-	-	1	-		
Les accidents du travail des Membres du Collège	-	-	-	-	-		
Les accidents corporels des conseillers communaux	-	-	-	-	-		
Les accidents du travail	3	2	4	2	3	2	1
Les accidents scolaires	8	5	10	7	9	12	14
Les effets personnels des élèves	-	-	1	-	-		
Les bâtiments communaux	1	1	-	7	5	1	1
Accident sur le charroi automobile	2	2	2	1	-	2	2
Mission de service	-	0	-	-	-		

## Cadre du personnel

Le cadre du personnel au 1<sup>er</sup> juin 2018 est devenu exécutoire par expiration du délai de tutelle en date du 5 septembre 2018

Cadre du Personnel au 01/06/2018				REPARTITION DU PERSONNEL		
DIVISION	NIVEAU	ECHELLES	CADRE	Statutaire	Contractuel subventionné (APE, Activa, Maribel, Aviq, ONE, SPW, PTP)	Contractuel
<b>A. Personnel administratif</b>						
Directeur général	légal		1	1		
Directeur financier	légal		1	1		
Chef de division administratif	A	A3-A4	1	1		
Chef de bureau administratif	A	A1-A2	1	1		
Employés d'administration	D	D2-D3-D4-D5-D6	10	5		2
Auxiliaire d'administration	E	E2-E3	1		1	
<b>B. Personnel spécifique</b>						
Attaché spécifique (Conseiller Aménagement)	A	A1sp.-A2sp.-A3sp.-A4sp.	2	1		1
Attaché spécifique (Conseiller Environnement)	A	A1sp.-A2sp.	1		1	
Attaché spécifique (Juriste)	A	A1sp.-A2sp.	1		1	
Attaché spécifique (Personnel)	A	A1sp.-A2sp.	1		1	
Gradué spécifique (Finances)	B	B1-B2-B3	1	1	1	

Cadre du Personnel au 01/06/2018				REPARTITION DU PERSONNEL		
DIVISION	NIVEAU	ECHELLES	CADRE	Statutaire	Contractuel subventionné (APE, Activa, Maribel, Aviq, ONE, SPW, PTP)	Contractuel
Gradué spécifique (Urbanisme)	<b>B</b>	B1-B2-B3	<b>1</b>	1		1
Gradué spécifique (Archives)	<b>B</b>	B1-B2-B3	<b>1</b>		1	
Graduée spécifique (Extrascolaire)	<b>B</b>	B1-B2-B3	<b>1</b>		1	
Gradué spécifique (Secrétariat général)	<b>B</b>	B1-B2-B3	<b>1</b>		1	
<b>C. Personnel technique</b>						
Chef de division technique	<b>A</b>	A3-A4	<b>1</b>	1		
Chef de bureau technique	<b>A</b>	A1-A2	<b>1</b>	1		
Agent technique en chef	<b>D</b>	D9-D10	<b>1</b>	1	1	
Agent technique (mobilité - prévention)	<b>D</b>	D7 - D8	<b>1</b>		1	
Gradué spécifique (Travaux)	<b>B</b>	B1-B2-B3	<b>1</b>		1	
<b>D. Personnel ouvrier</b>						
Brigadiers	<b>C</b>	C1-C2	<b>3</b>	3		
Ouvriers qualifiés	<b>D</b>	D2-D3-D4	<b>16</b>	10	6	
Auxiliaires professionnels	<b>E</b>	E2-E3	<b>12</b>	5	7	

Cadre du Personnel au 01/06/2018				REPARTITION DU PERSONNEL		
DIVISION	NIVEAU	ECHELLES	CADRE	Statutaire	Contractuel subventionné (APE, Activa, Maribel, Aviq, ONE, SPW, PTP)	Contractuel
<b><u>E. Personnel d'entretien et de garderie</u></b>						
Brigadier	C	C1-C2	1	1		
Ouvrier qualifié - entretien	D	D2-D3-D4	1	1		
Auxiliaires professionnel(le)s - entretien	E	E2-E3	8	4	3	1
Auxiliaires professionnel(le)s - garderie	E	E2-E3	12	4	7	1
<b>Totaux</b>			<b>83</b>	43	34	6
<b><u>G. Personnel occasionnel ou à titre précaire</u></b>						
Etudiants / Moniteurs			variable	(CDD/quinzaine juillet et août + semaine Pâques et Toussaint)		
Ouvriers saisonniers	E	E2-E3	2		2 (CDD)	
<b><u>H. Personnel enseignant</u></b>						
				Régime particulier		
<b><u>I. Volontariat</u></b>						
				Régime particulier		

## Le Comité de direction

### Composition :

MM. Biyela MATONDO (Directrice générale f.f.), Aurélie FLAMAND (Directrice financière f.f.), Agnès DECELLE (Responsable du service de l'Urbanisme), Anne-Gaëlle CLAES (Responsable du service du Personnel) et Benoît MARCHAL (Responsable du service Travaux).

Le Comité de direction connaît toutes les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services communaux, ainsi que des projets de budget et de modification budgétaire. Il s'agit d'un lieu d'échanges interactifs et transversal entre l'ensemble des services via les responsables de service ainsi que vers le Collège communal.

Réunions : 21 janvier – 17 mai

Réunion conjointe avec le Codir du CPAS : 6 septembre

Réunion conjointe avec le Collège : 11 février

## Règlement Général sur la Protection des Données

Le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, mieux connu sous l'acronyme « RGPD », est entrée en vigueur le 25 mai 2018. Cette nouvelle réglementation impose aux communes, comme à tout organisme publique, de traiter les données à caractère personnel des citoyens de manière adéquate, pertinente et limitée à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont collectées. C'est dans cette optique que la DPO, Déléguée à la protection des données (Biyela MATONDO), s'attache régulièrement à sensibiliser les membres du personnel au RGPD et à la sécurité de l'information. Une politique de protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel a été adoptée et publiée sur le site Internet de la Commune en 2019 afin d'informer les citoyens de la manière dont leurs données sont traitées.

La DPO répond quotidiennement à des demandes diverses concernant le traitement des données émanant tant des services de l'Administration communale que d'organismes externes sollicitant l'accès aux données à caractère personnel des habitants de la commune. Ces demandes diverses sont analysées non seulement à la lumière du RGPD mais également en fonction de la législation sectorielle qui est très variée : CoDT, loi du 8 août 1983 organisant un Registre national des personnes physiques, loi sur la protection de la vie privée, loi caméras, droit à l'image, etc.

## Projet de transition vers un développement durable

La Commune de Walhain a répondu à un appel à candidatures pour un accompagnement des pouvoirs locaux en vue de faciliter leur transition vers un développement durable.

Le 12 janvier 2022, le Service public de Wallonie a retenu la candidature de Walhain.

C'est la société Sustenuto qui est chargée de l'accompagnement de la Commune dans ce projet.

Durant les mois d'avril et mai, des ateliers ont été tenus avec des groupes internes (agents communaux) et externes (citoyens) afin de délimiter le champ d'action de la commune en termes de développement durable et pour prioriser les objectifs de développement durable essentiels.

Suite à ces ateliers, Sustenuto est venu présenter au Collège ses conclusions et propositions en sa séance du 8 septembre.

Ce dernier a décidé d'ajouter 4 ODD aux 6 ODD qui avaient été mis en évidence suite aux analyses réalisées auparavant.

La décision a donc été d'axer les actions futures sur base des 10 ODD suivants :

ODD 1 : Pas de pauvreté

ODD 3 : Bonne santé et bien-être

ODD 4 : Education de qualité

ODD 6 : Eau propre et assainissement

ODD 7 : Energie propre et d'un coût abordable

ODD 11 : Villes et communautés durables

ODD 12 : Consommation et production durable

ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

ODD 15 : Vie terrestre

ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces

Sur base de cette décision collégiale, des ateliers supplémentaires ont été organisés et des actions prioritaires ont été mises en évidence. Conformément au planning initial, une « feuille de route » a été élaborée et doit être encore validée par la Région wallonne début 2023. Ensuite, ces actions seront progressivement mises en œuvre.

## Informatique

### Composition du Service

Fidèle KANYE

### Renouvellement du parc informatique

Afin de s'adapter aux nouvelles conditions de télétravail, le parc informatique a été renouvelé en grande partie pour permettre de travailler à distance notamment avec l'achat de nombreux portables et l'adaptation des logiciels pour un travail en ligne efficace.

### Autres

- Déclassement du matériel informatique obsolète.
- Marché public de fournitures relatif au remplacement de l'armoire Rack des switches, du recâblage et la mise en place d'un UPS à l'Administration communale.
- Marché public de fournitures relatif au renouvellement des écrans défectueux.
- Plan de sécurité informatique suite au rapport d'audit portant diagnostic de maturité de l'Administration communale à l'égard de la sécurité des systèmes d'information et de la prévention des fraudes (en cours).
- Marché public de fournitures relatif à l'acquisition de matériel informatique pour plusieurs agents et souscription d'abonnements GSM professionnels.
- Marché public de services relatif à la migration des boîtes mails vers la plateforme Office 365.
- Marché public de fournitures relatif à l'installation d'un système de backup pour Office 365 (en cours).



## Communication et publications communales

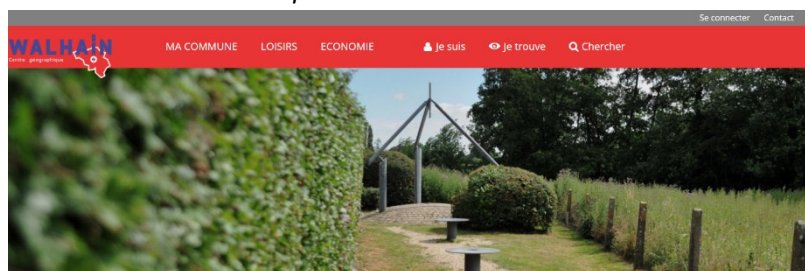
### Composition du Service

Pauline ROBERT

### Site internet

[www.walhain.be](http://www.walhain.be) est la source d'information numéro 1. On y trouve toutes les informations utiles quant aux actualités, événements, travaux, enquêtes publiques, ... concernant l'entité.

*Cliquez maintenant !*



### Page Facebook

C'est l'outil incontournable pour être informé de tout ce qu'il se passe en direct dans la Commune (coupures d'eau ou d'électricité, accident, voirie fermée mais aussi les événements et actualités à venir, ...).

*Cliquez maintenant !*



### Newsletter

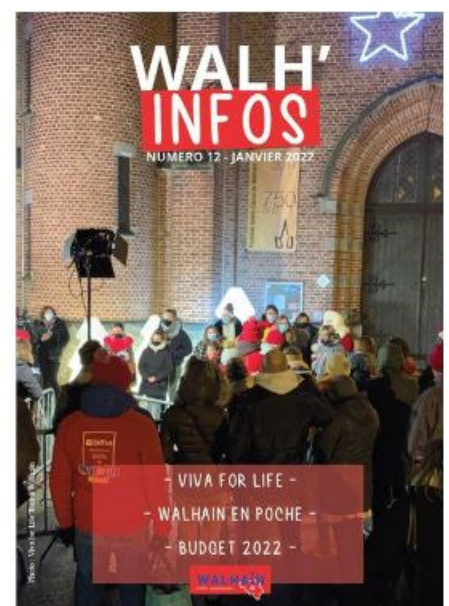
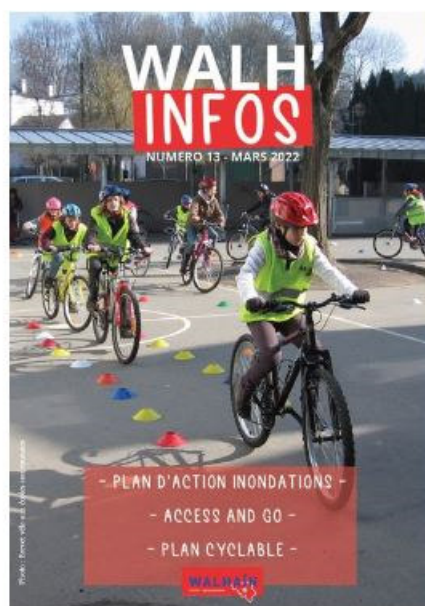
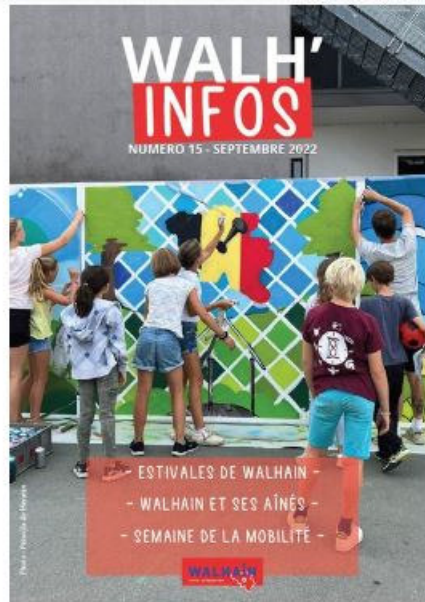
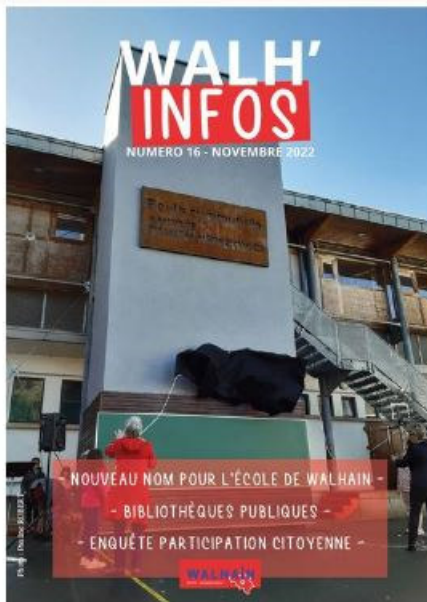
Envoyée par e-mail tous les vendredis à 12h  
Elle comptabilise 1.239 abonnés



## Bulletins d'information

Le [Walh'infos](#) est distribué en toutes-boîtes et contient toutes les informations sur la vie de la commune, ses évolutions, ses nouveautés, ses décisions et met en avant les initiatives citoyennes.

Il y en a eu **5** en 2022.



Lpa [Walh'news](#) est quant à elle utilisée uniquement pour les informations urgentes qui ne peuvent attendre la publication du prochain bulletin d'informations Walh'infos.

## Indicateur

**856** courriers recommandés reçus (du 1<sup>er</sup> décembre 2021 au 30 novembre 2022)

**805** courriers recommandés envoyés (du 1<sup>er</sup> décembre 2021 au 30 novembre 2022)

**8.278** courriers autres envoyés (du 1<sup>er</sup> décembre 2021 au 30 novembre 2022)

## Contentieux

### Actions en défendant

Action en dommages et intérêts contre la suppression rétroactive de la subvention-traitement d'un ancien enseignant suite à sa démission d'office

---

Assignation de la Communauté française et de la Commune de Walhain en date du 4 décembre 1992 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles et introduction de plusieurs recours devant le Conseil d'Etat – Arrêts du Conseil d'Etat rendus les 30 décembre 1992, 24 février 1997 et 23 novembre 2001 rejetant les recours en annulation contre les délibérations du Conseil communal ou annulant les arrêtés du Gouvernement de la Communauté française invalidant lesdites délibérations – Tenue de plusieurs réunions de conciliation entre les parties – Courrier de relance du 27 août 2014 par l'avocate des héritiers de la partie adverse – Conclusions additionnelles de reprise d'instance déposées le 28 avril 2015 par la partie adverse – Requête en aménagement de délais déposée par la partie adverse le 21 août 2015 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon – Ordonnance rendue le 1er février 2016 par le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon fixant le calendrier de procédure – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 6 mai 2016 par la Commune – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 18 octobre 2016 par la partie adverse – Secondes conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 15 décembre 2016 par la Commune – Dernières conclusions déposées le 15 février 2017 par la partie adverse – Dernières conclusions déposées le 15 mars 2017 par la Commune – Audience de plaidoiries du 31 octobre 2017 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant Wallon – Conclusion après audience déposées le 31 janvier 2018 par la partie adverse – Conclusions après audience déposées le 28 février 2018 par la Commune – Courriers du Greffe du Tribunal de Première Instance du Brabant wallon portant convocation à l'audience fixée au 5 novembre 2018 – Audience de plaidoiries tenue le 21 septembre 2020 – Jugement rendu le 19 octobre 2020 par le Tribunal de Première Instance de Nivelles déboutant la partie adverse – Courrier du 24 novembre 2020 de l'avocate des héritiers de la partie adverse sollicitant la conclusion d'une convention de transaction pour éviter qu'elle interjette appel du jugement du Tribunal de Première Instance du Brabant wallon déclarant sa demande non fondée – Délibération du Collège communal du 7 décembre 2020 portant approbation de la négociation d'une transaction fondée sur l'abandon de l'indemnité de procédure à laquelle le jugement du Tribunal de Première Instance du Brabant wallon condamne la partie adverse – Courrier du 1<sup>er</sup> février 2022 de l'avocat de la Commune portant communication d'un projet de convention de transaction formalisant l'accord entre les parties sur l'exécution du jugement du Tribunal de Première Instance du Brabant wallon – Délibération du Conseil communal du 28 mars 2022 portant approbation de la convention transactionnelle entre la Commune et les héritiers de la partie adverse – Affaire close.

Contestation par la Société MOBISTAR du règlement de taxe sur les pylônes de téléphonie mobile pour l'exercice 2011

---

Requête en annulation introduite par la partie adverse en date du 8 février 2012 – Audience d'introduction du 12 mars 2012 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles – Conclusions déposées le 3 août 2012 par la Commune – Conclusions déposées le 2 novembre 2012 par la partie adverse – Conclusions en réplique et de synthèse déposées le 2 mai 2013 par la Commune – Audience de plaidoiries le 13 mai 2013 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles – Courrier du 10 août 2017 de l'avocat de la partie adverse sollicitant le règlement extra-judiciaire des contentieux opposant son client à la Commune – Affaire dormante.

Action en responsabilité des inondations et coulées boueuses survenant sur la propriété de l'habitation du plaignant

---

Citation à comparaître devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles signifiée à la Commune le 3 juin 2013 – Audience d'introduction tenue le 18 juin 2013 – Conclusions déposées le 23 septembre 2013 par une autre



partie défenderesse – Conclusions déposées le 24 septembre 2013 par la Commune – Jugement intermédiaire rendu le 8 octobre 2013 par le Tribunal de Première Instance de Nivelles chargeant un expert de fournir toutes informations utiles pour la solution du litige – Compte-rendu de la réunion de démarrage de l’expertise du 15 janvier 2014 – Rapport préliminaire de l’expert judiciaire daté du 4 février 2014 – Compte-rendu de la visite de terrain du 28 février 2014 – Rapport provisoire de l’expert judiciaire daté du 20 mai 2014 – Courrier de l’avocat de la Commune daté du 14 juillet 2014 portant certaines remarques sur le rapport provisoire de l’Expert judiciaire – Rapport définitif de l’Expert judiciaire daté du 18 septembre 2014 – Réunion de médiation sur place le 28 janvier 2015 en vue de rechercher un accord transactionnel – Courrier de l’avocat de la partie adverse daté du 26 octobre 2015 sollicitant une réunion transactionnelle fondée sur le rapport du GISER portant des propositions d’aménagements d’urgence pour prévenir les risques de coulées boueuses – Réunion de conciliation tenue le 22 janvier 2016 entre toutes les parties en présence de l’auteur du rapport du GISER – Affaire dormante.

Contestation par la Société MOBISTAR du règlement de taxe sur les pylônes de téléphonie mobile pour l’exercice 2013

---

Requête introduite le 3 septembre 2014 par la partie adverse – Audience d’introduction du 6 octobre 2014 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon – Ordonnance rendue le 12 janvier 2015 par le Tribunal de Première Instance du Brabant Wallon fixant le calendrier de procédures – Conclusions déposées le 27 avril 2015 par la Commune – Conclusions additionnelles déposées le 3 février 2016 par la Commune – Conclusions de synthèse déposées le 13 octobre 2016 par la Commune – Courrier du 10 août 2017 de l’avocat de la partie adverse sollicitant le règlement extra-judiciaire des contentieux opposant son client à la Commune – Affaire dormante.

Contestation par les Asbl Royal Wallonia Walhain et RWW Jeunes des décisions communales consécutives à l’appel à projets pour le football à Walhain

---

Citation à comparaître devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon signifiée à la Commune le 15 juin 2020 – Audience d’introduction tenue le 30 juin 2020 – Conclusions principales déposées le 23 septembre 2020 par la Commune – Conclusions déposées le 30 septembre 2020 par les Asbl Football Club de Walhain et FCW Jeunes comme parties intervenantes – Conclusions principales déposées le 30 novembre 2020 par les parties adverses – Conclusions additionnelles déposées le 28 janvier 2021 par la Commune – Conclusions de synthèse déposées le 1<sup>er</sup> février 2021 par les parties intervenantes – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 31 mars 2021 par les parties adverses – Conclusions de synthèse déposées le 26 mai 2021 par la Commune – Conclusions de synthèse additionnelles déposées le 31 mai 2021 par les parties intervenantes – Audience de plaidoiries fixées au 16 décembre 2021 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon – Jugement rendu le 13 janvier 2022 rejetant les demandes des parties adverses – Affaire close.

Contestation par certains riverains de la réouverture du sentier n° 93 et l’ouverture au public de la propriété communale menant au bassin d’orage du Bois des Pauvres à Nil-Pierreux

---

Citation à comparaître devant la Justice de Paix de Wavre signifiée à la Commune le 19 juin 2020 – Audience d’introduction tenue le 30 juin 2020 – Réunion de conciliation tenue le 27 août 2020 – Visite sur place en présence de toutes les parties le 19 janvier 2021 – Décision du Collège communal en sa séance du 15 mars 2021 portant attribution d’un marché public de services relatif à une mission de géomètre pour déterminer un tracé alternatif à la sortie du sentier litigieux – Affaire en cours.

Recours en annulation d'un voisin contre un permis d'urbanisme délivré pour l'extension et la rénovation d'une maison

---

Requête déposée le 4 octobre 2021 devant le Conseil d'Etat – Courrier du 22 novembre 2021 des bénéficiaires du permis informant de leur intention de renoncer à celui-ci – Rapport de l'Auditorat du Conseil d'Etat daté du 23 décembre 2021 proposant de ne pas statuer du fait que la cause a perdu son objet en cours d'instance – Arrêt rendu le 6 avril 2022 par le Conseil d'Etat rejetant la requête en annulation du fait que la partie adverse a perdu son intérêt au recours – Affaire close.

#### Actions en demandant

Recours en annulation contre un permis d'urbanisme délivré sur recours par la Région wallonne pour la construction d'une habitation et d'un abri pour chevaux

---

Requête déposée le 23 mai 2022 devant le Conseil d'Etat – Requête en intervention introduite le 6 juillet 2022 par le bénéficiaire du permis délivré – Ordonnance rendue le 4 août 2022 par le Conseil d'Etat accueillant la requête en intervention – Mémoire en réplique déposé en septembre 2022 par la Commune – Mémoire en intervention déposé le 17 octobre 2022 par la partie intervenante – Affaire en cours.

## ÉTAT CIVIL - POPULATION

## Composition du Service

Marie VANDERBEECK : responsable du service  
 Monique DELCOURT  
 Colette HANNON  
 Isabelle LABYOIT  
 Anne-Michèle JADOUILLE

## Population de droit

Population de droit<sup>(1)</sup> au 29/11/2022 par année de recensement

Année	Nil-St-Vincent	Tourinnes -St-Lambert	Walhain-St-Paul et Perbais	TOTAL
2002	1.773	1.686	2.338	5.797
2003	1.799	1.739	2.365	5.903
2004	1.791	1.783	2.377	5.951
2005	1.839	1.799	2.417	6.055
2006	1.859	1.824	2.411	6.095
2007	1.863	1.895	2.415	6.173
2008	1.926	1.911	2.416	6.253
2009	1.909	1.963	2.462	6.370
2010	1.947	1.998	2.503	6.448
2011	1.973	2.047	2.561	6.581
2012	2.027	2.060	2.571	6.658
2013	2.060	2.082	2.587	6.729
2014	2.131	2.140	2.640	6.911
2015	2.210	2.145	2.655	7.010
2016	2.258	2.143	2.721	7.122
2017	2.274	2.118	2.790	7.182
2018	2.285	2.132	2.808	7.225
2019	2.311	2.200	2.906	7.417
2020	2.313	2.228	2.933	7.474
2021	2.322	2.246	2.941	7.509
<b>2022</b>	<b>2.342</b>	<b>2.269</b>	<b>3.009</b>	<b>7.620</b>

*Habitants de nationalité belge ou étrangère ayant le siège de résidence habituelle à Walhain*

## Mouvements

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
ENTREES (Inscriptions)	317	378	401	480	372	340	420	425	370	421
SORTIES (Radiations)	314	278	319	398	261	301	311	299	313	347
NAISSANCES	79	62	78	76	60	61	73	74	82	84
RADIATIONS D'OFFICE	14	10	8	9	6	3	20	27	19	25
INSCRIPTION D'OFFICE			1	3	1	1	3	0	7	2

**Radiation d'office** : une personne n'habitant plus à l'adresse déclarée (que ce soit sur la base de sa propre déclaration ou de la déclaration d'un habitant du domicile, d'un propriétaire ou du constat de la Police) et n'ayant pas fait le nécessaire pour se domicilier à une autre adresse, fait alors l'objet, par l'Administration communale (décision du Collège communal), d'une radiation d'office des Registres de la Population, ce après enquête et suivi de la procédure réglementaire (procédure réglementée aux délais assez longs).

**Inscription d'office** : il s'agit du procédé inverse de la radiation d'office, à savoir qu'une personne dont il est prouvé qu'elle habite ordinairement à telle adresse sans en avoir accompli la déclaration auprès de l'Administration communale, fera l'objet d'une inscription d'office, puisque la résidence principale est « soit le lieu où vivent habituellement les membres d'un ménage composé de plusieurs personnes, unies ou non par des liens de parenté, soit le lieu où vit habituellement une personne isolée » (cf. article 3 de la loi du 19 juillet 1991 relative aux registres de la population, aux cartes d'identité, aux cartes d'étranger et aux documents de séjour).

## Délivrance de documents

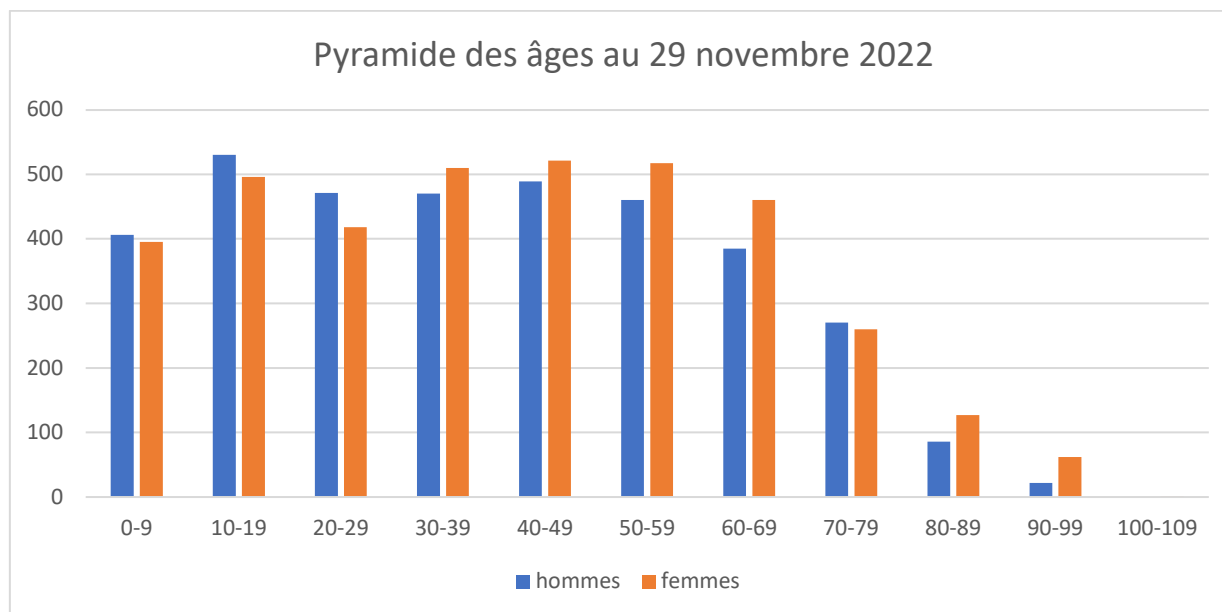
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Carte d'identité	1.205	725	1152	1626	1.193	969	731	389	425	365
Carte de séjour	35	57	39	57	58	66	92	73	88	117
Certificat d'identité (- 12 ans)	283	205	272	260	301	345	256	206	376	359
Certificat d'identité (Bébés)	79	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Extrait de casier judiciaire	270	275	260	285	275	265	270	101	152	238
Bulletin de renseignements	240	150	100	178	146	0	0	0	0	0
Passeport	295	376	459	504	435	470	429	123	139	562
Permis de conduire provisoire		99	108	169	101	69	99	118	143	117
Permis de conduire international		45	44	55	46	58	55	16	18	34
Nombre de permis délivrés			481	357	286	252	307	259	287	492

## Classement de la Commune

Un Arrêté du Gouvernement Wallon du 23 septembre 2004 classe la Commune de Walhain dans la catégorie 13 énoncée au § 1<sup>er</sup> de l'art. 28 de la loi communale (6.001 à 8.000 habitants).

Au 29 novembre 2022 avec le registre d'attente : **Total de 7.620 habitants**

## Pyramide des âges



## Les nationalités

Afghanistan	1
Albanie	1
Algérie	3
Allemagne	7
Belgique	7.199
Bénin	1
Bésil	2
Burundi	3
Cameroun	1
Canada	1
Chypre	1
Colombie	2
Congo	4
Cuba	1
Espagne	19
Etats-Unis d'Amérique	2
Fédération de Russie	1
Finlande	1
France	103
Grèce	2
Guinée	1
Hongrie	4
Indéterminé	4
Irlande	3
Italie	35
Lituanie	1

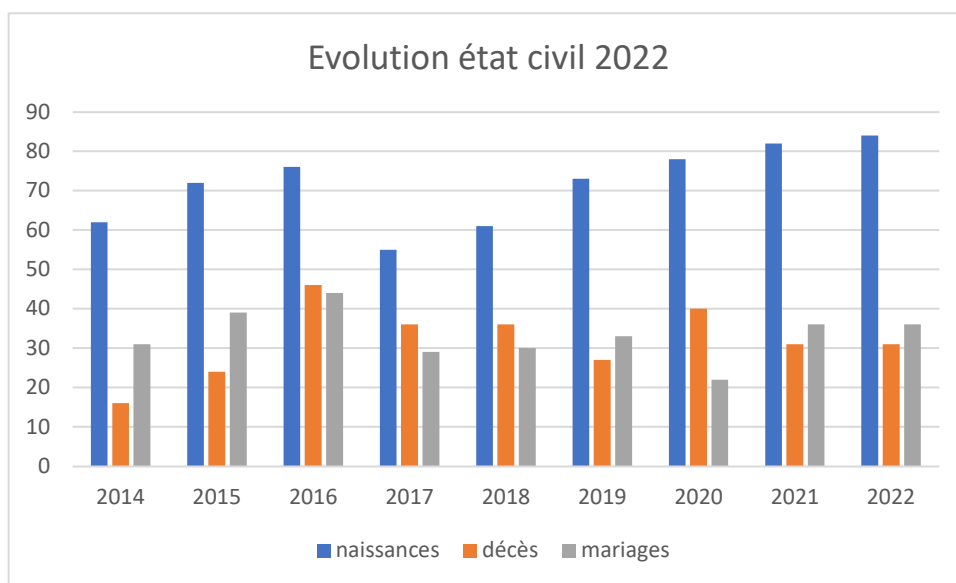


Luxembourg	2
Maroc	9
Maurice	2
Mauritanie	1
Palestine	6
Palestine	1
Pays-Bas	4
Pérou	2
Pologne	12
Portugal	10
République Tchèque	1
Roumanie	40
Royaume Uni	7
Rwanda	3
Singapour	1
Suisse	1
Syrie	1
Thaïlande	2
Togo	1
Turquie	1
Ukraine	42

## État civil : tableau et graphiques

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Naissances</b>	62	72	76	55	61	73	78	82	84
Garçons	35	42	37	25	34	39	39	40	39
Filles	27	30	39	30	27	34	39	42	45
<b>Actes transcrits au registre des naissances</b>	31	38	35	29	29	48	56	66	53
<b>Annulation (BAEC)</b>								1	0
Naissance (transcription)	1	1	0	0	0	4	1	1	2
Déclaration conjointe	-	7	1	-	0	0	0	0	0
Reconnaissance	-	-	0	-	0	2	0	0	0
Reconnaissance prénatale	27	29	32	20	25	32	38	51	39
Adoption, transcription, révocation	-	-	0	3	0	0	5	3	1
Rectification du nom patronymique	2	-	0	-	0	0	0	1	0
Option de nationalité	1	1	2	6	4	8	9	8	9
Recouvrement de nationalité	-		0	-	0	0	0	0	0
Changement de prénom						2	0	2	2
<b>Actes transcrits au registre des décès</b>	16	24	46	36	36	27	40	31	31
Hommes	5	8	11	17	11	11	19	11	12
Femmes	11	16	35	19	25	16	21	20	19
Enfants de – 18 ans	0	-	0	-	0	0	0	0	0

<b>Actes transcrits au registre des mariages</b>	31	39	44	29	30	33	22	36	<b>36</b>
Mariage	22	27	30	20	22	16	14	25	<b>34</b>
Transcription mariage (mariage à l'étranger)	-	1	2	1	1	0	0	0	<b>1</b>
Divorce	9	11	12	8	7	17	8	11	<b>1</b>
Séparation	-	-		-	0	0	0	0	<b>0</b>
Modification du régime matrimonial (tribunal)	-	-		-	0	0	0	0	<b>0</b>
Déclaration de mariage	21	26	30	21	21	17	15	27	<b>32</b>
Modification de régime matrimonial (notaire)	-	-		-	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>Recherches généalogiques</b>	10	15	13	25	30	40	50	60	<b>55</b>



Il faut cependant noter que :

- Pour les mariages : les futurs époux ont le choix de la commune pour la célébration du mariage, pour autant que l'un des deux ait sa résidence habituelle dans la commune où le mariage sera célébré.
- Pour les décès : il s'agit de citoyens décédés sur la Commune de Walhain.
- Il y a eu 2 naissances à domicile.
- Annulation (BAEC) : lorsqu'un acte a été intégré par erreur, celui-ci ne peut pas être effacé. Il faut dès lors rédiger un acte d'annulation.

## FINANCES

## Composition du Service

Carole LOUIS, Directrice financière (en congé depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2021)  
 Aurélie FLAMAND, Directrice financière ff. (depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2021)  
 Grégory COPPENS, Comptable - Gradué spécifique  
 Nathalie PRIMONT, employée d'administration  
 Céline DE LANGE, employée d'administration

## Commission communale des Finances

L'objectif de cette commission est de préparer les discussions relatives aux finances communales, dont les comptes, les budgets et les modifications budgétaires. Elle est présidée par le membre du Collège communal chargé des attributions correspondantes et est composée de 5 représentants des groupes politiques qui composent le Conseil communal, en ce compris le Président.

Réunion du 24 mai :

Xavier DUBOIS (Bourgmestre), Jean-Marie GILLET (Conseiller communal), Olivier PETRONIN (Conseiller communal), Didier HAYET (Conseiller communal), Aurélie FLAMAND (Directrice financière ff.), Grégory COPPENS (Employé comptable).

Réunion du 12 octobre :

Xavier DUBOIS (Bourgmestre), Jean-Marie GILLET (Conseiller communal), Olivier PETRONIN (Conseiller communal), Isabelle DENEFF-GOMAND (Conseillère communale), Didier HAYET (Conseiller communal), Aurélie FLAMAND (Directrice financière ff.), Grégory COPPENS (Employé comptable).

## Budget communal 2022 après modification budgétaire 2 et avant approbation Tutelle

Modification budgétaire n° 2022-2	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes de l'exercice propre	9.258.372,24 €	4.736.434,10 €
Dépenses de l'exercice propre	9.258.372,24 €	4.432.357,43 €
Boni / Mali de l'exercice propre	<b>0,00 €</b>	<b>304.076,67 €</b>
Recettes des exercices antérieurs	1.514.992,36 €	0,00 €
Dépenses des exercices antérieurs	77.466,66 €	385.035,54 €
Prélèvements en recettes	0,00 €	833.670,31 €
Prélèvements en dépenses	795.796,65 €	752.711,44 €
Recettes globales	10.773.364,60 €	5.570.104,41 €
Dépenses globales	10.131.635,55 €	5.570.104,41 €
<b>Boni général</b>	<b>928.047,21 €</b>	<b>0,00 €</b>

## Evolution des recettes à l'IPP (Impôt personne physique) et au précompte immobilier

	C2016	C2017	C2018	C2019	C2020	MB2/2021
Précompte immobilier	1.725.664,77	1.901.786,49	1.971.046,79	1.967.414,08	1.925.467,84	1.933.501,93
IPP	4.002.164,88	3.122.174,29	3.245.820,28	3.812.946,69	3.516.958,24	3.486.306,79

## Fiscalité 2022

## Taxes additionnelles

Additionnels au précompte immobilier	2300 centimes
Additionnels à l'I.P.P.	8,5 %

## Taxes communales

Taxes communales recouvrées par rôle	
Taxe de remboursement sur les travaux d'extension du réseau de distribution du gaz naturel	Au prorata de la longueur de la parcelle à front de voirie, avec un minimum de 10 m et un maximum de 20 m
Taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés	Taxe forfaitaire par ménage et par an : 1 personne = 65 € 2 personnes = 100 € 3 personnes = 130 € 4 personnes = 145 € 5 personnes = 155 €
Taxe sur la levée et la pesée des poubelles à puce électronique	La taxe est due par la personne physique ou morale qui dispose d'une poubelle réglementaire à puce électronique de pesée d'une contenance de 40 /140 /240 /1.100 litres de couleur noire avec inscription en blanc portant le blason de la Commune. La taxe est due solidairement par les personnes physiques majeures ou mineures émancipées domiciliées à la même résidence principale, ainsi que par les copropriétaires d'une même seconde résidence. 1,15 € par levée 0,20 € par kilo d'ordures ménagères jusqu'à un total de 100 kilos par an et par habitant 0,30 € par kilo d'ordures ménagères au-delà d'un total de 100 kilos par an et par habitant
Taxe sur l'enlèvement des versages sauvages	80 € par déchets de moins de 0,2 m <sup>3</sup> 400 € pour les déchets compris entre 0,2 m <sup>3</sup> et 1 m <sup>3</sup> 500 € pour les déchets volumineux de plus de 1 m <sup>3</sup>
Taxe sur les panneaux publicitaires fixes	0,60 € par dm <sup>2</sup> ou fraction de dm <sup>2</sup> de superficie du panneau et par an
Taxe sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires "toutes boîtes"	0,0150 € par exemplaire jusqu'à 10 gr. 0,0390 € par exemplaire au-delà de 10 grammes et jusqu'à 40 gr. inclus 0,0558 € par exemplaire au-delà de 40 grammes et jusqu'à 225 gr. inclus 0,1050 € par exemplaire supérieurs à 225 gr. 0.010 € pour la presse régionale

<b>Taxes communales recouvrées par rôle</b>	
Taxe sur les terrains de camping	40 € par emplacement de 50 à 80 m <sup>2</sup> 50 € par emplacement de 80 à 100 m <sup>2</sup> 20 € pour les emplacements réservés aux touristes de passage 65 € par emplacement de 100 à 120 m <sup>2</sup> 25 € pour les emplacements réservés aux touristes de passage 80 € par emplacement de plus de 120 m <sup>2</sup>
Taxe sur les véhicules abandonnés	850 € par véhicule
Taxe sur les agences bancaires	150 € par poste de réception
Taxe sur les parcelles non bâties comprises dans un lotissement non périmé	30 € par mètre courant de longueur de parcelle front voirie (60 € si Z.P.) - max 450 € par an et par parcelle (900 € si Z.P.)
Taxe sur les mats d'éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité.	Puissance inférieure à 2,5 mégawatts : 14.000 € Puissance comprise entre 2,5 et 5 mégawatts : 17.000 € Puissance supérieure à 5 mégawatts : 20.000 €
Taxe sur les secondes résidences	400 € par seconde résidence non établie dans un camping 50 € par seconde résidence établie dans un camping ou un logement d'étudiants
Taxe sur les immeubles inoccupés	150 € par mètre courant de façade d'immeuble bâti ou partie d'immeuble bâti
Taxe de remboursement sur les travaux d'extension du réseau d'égouts	Au prorata de la longueur de la parcelle à front de voirie, avec un minimum de 10 m et un maximum de 20 m
Taxe de remboursement sur les travaux de raccordement d'immeubles au réseau d'égouts	Prix coûtant

<b>Taxes communales recouvrées au comptant</b>	
Taxe sur la demande d'autorisation d'activités soumis a permis d'environnement	500 € par permis d'environnement de classe 1 100 € par permis d'environnement de classe 2 650 € par permis unique de classe 1 180 € par permis unique de classe 2 20 € par déclaration de classe 3
Taxe sur la demande de permis de lotir	150 € par lot
Taxe sur la délivrance de documents administratifs	Cartes d'identité : 2,50 € par carte d'identité électronique 1,25 € par carte d'identité délivrée sur support papier Permis de conduire : 4 € par permis au format de carte bancaire 3,75 € par permis délivré sur support papier Passeports : 12,50 € Autres documents : 1,50 € Photocopie : 0,10 € n/b et 0,20 € couleurs Recherche généalogique : 5 € Légalisation de signatures : 1,50 € Abattage d'arbre sur toute parcelle bâtie ou non bâtie ou pour laquelle un permis d'urbanisme non périmé a été délivré : 12,50 € Certificat d'urbanisme n° 1 ou une déclaration urbanistique préalable : 50 €

<b>Taxes communales recouvrées au comptant</b>	
	Autres travaux et actes de minime importance, aux actes de division ou à tout renseignement : 100 € Certificat d'urbanisme n° 2, d'un permis d'urbanisme ou d'un permis socio-économique : 150 €
Taxe sur le raccordement particulier au réseau d'aqueduc	250 €
Taxe sur les inhumations, dispersions de cendres et mises en columbarium	250 €
Taxe sur le contrôle préalable à la mise en œuvre des permis uniques, des permis d'urbanisme et des permis d'urbanisme de constructions groupées	Pour tous les permis concernés : 20 € par chaise indiquant l'implantation sur place du pourtour des constructions ou extensions à réaliser ; Pour les permis d'urbanisme de constructions groupées : 100 € par unité autorisée ; Pour les permis uniques : 100 € par établissement autorisé au sens de l'article 1er du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.
Taxe de remboursement sur le contrôle postérieur à l'exécution des permis uniques, des permis d'urbanisme et des permis d'urbanisme de constructions groupées	Prix coûtant

## Redevances

Redevances	
Conservation des véhicules saisis par la police	110 € enlèvement et garde : camion : 10 € par jour voiture : 5 € par jour motocyclette et cyclomoteur : 2,50 € par jour
Redevance sur le régime des sacs-poubelles payants	0,50 € par sac poubelle vert 25 litres 1,25 € par sac-poubelle brun 60 litres
Collecte saisonnière des tontes de pelouses sur demande de certaines catégories d'habitants	5 € par contenant vidangé
Collecte bisannuelle des tailles de branches sur demande	15 € le 1 <sup>er</sup> m <sup>3</sup> de branchages et 10 € par m <sup>3</sup> supplémentaire avec un maximum de 3m <sup>3</sup> par collecte
Concession de sépultures	250 € par inhumation, dispersion de cendres ou mise en columbarium pour une durée de 30 ans 1.200 € : caveau communal de 2 personnes 600 € : columbarium de 2 personnes
Usage du caveau d'attente	25 € par mois
Occupation lucrative du domaine public ou privé de la Commune	25 € par installation et par jour en cas d'occupation régulière ou continue 75 € par installation en cas d'occupation ponctuelle (Redevance max. = 500 €/an)
Services offerts au sein des écoles communales	3,75 € par repas chaud avec potage (maternelles) 4,00 € par repas chaud avec potage (primaires) 0,75 € par bol de soupe sans repas chaud 0,50 € par heure et par élève gardé de 16h à 18h 5 € par heure et par élève gardé après 18h 1 € par élève pour le transport piscine aller/retour 3 € par élève pour l'entrée piscine 1 € par élève pour l'étude surveillée
Activités extrascolaires	40 € par enfant et par semaine de plaines communales 30 € à partir du 3 <sup>ème</sup> enfant d'une même famille par semaine de plaines 4 € par séance pour les activités du mercredi après-midi encadrées par un extérieur rémunéré 15 € par séance pour les stages complémentaires aux plaines encadrés par un extérieur rémunéré
Certaines prestations des ouvriers communaux et pour la délivrance de matériaux issus du service des travaux	Taille ou élagage de haies ou taillis bordant le domaine public : 30 € par ouvrier et par heure 70 € par machine et par heure  Enlèvement d'éléments privés présents sur le domaine public : 30 € par ouvrier et par heure 70 € par machine et par heure 70 € par camion et par heure 175 € par tonne de matériaux enlevés  Transport de personnes ou de matériel en voiture ou camionnette communale :

Redevances	
	<p>60 € par heure 0,5 € par kilomètre</p> <p>Transport de personnes ou de matériel en bus ou camion communal : 90 € par heure 1€ par kilomètre.</p> <p>Affichage sur les panneaux situés le long des voies publiques : 3 € par affiche</p> <p>Délivrance de pavés porphyres <u>sans</u> dépôt asphaltique : 0,5 € par pavé</p> <p>Délivrance de pavés porphyres <u>avec</u> dépôt asphaltique : 0,3 € par pavé</p> <p>Délivrance de sel de déneigement : 0,5 € par kilo</p>
Fourniture de boissons et de petites restaurations par la Commune lors de certains événements ou festivités	<p>1 € par verre d'eau non pétillante</p> <p>1,5 € par verre ou tasse et 6 € par conditionnement de 1 litre pour les bières de table, limonade, café et autres boissons non alcoolisées</p> <p>2,5 € par verre et 15 € par conditionnement de 75cl pour les bières spéciales, vin, mousseux et autres boissons alcoolisées</p> <p>3 € par unité pour les collations préemballées, portions de tartes et autres petites restaurations similaires</p> <p>3,5 € par unité pour les sandwiches garnis et autres petites restaurations nécessitant une préparation</p>
Fourniture de pochettes de protection pour cartes d'identité électronique	0,40 € pour la pochette de protection
Carte des voiries de la Commune	3 € par exemplaire
Collection de fiches éditée par l'Office du Tourisme	5 € par collection 10 € par brochure



Redevances	
Mise à disposition des salles communales, matériel de fêtes et signalisation	<p><b>Chalet du Tram</b> 50 € par jour 20 € par jour pour la consommation ou 4 € par heure</p> <p><b>Maison Saint-Joseph</b> 50 € par jour 15 € par jour pour la consommation ou 3 € par heure</p> <p><b>Centre Jadinon</b> 50 € par jour 20 € par jour pour la consommation ou 4 €/heure</p> <p><b>Le Seuciau (étage)</b> 50 € par jour 20 € par jour pour la consommation ou 4 €/heure</p> <p><b>Le Seuciau (rez)</b> 30 € par jour 15 € par jour pour la consommation ou 3 €/heure</p> <p><b>Forge de Perbais</b> 350 € par jour : 15 € par jour pour la consommation ou 3 €/heure</p> <p><b>Réfectoire de Perbais</b> 100 € par jour 10 € par jour pour la consommation ou 2 €/heure</p> <p><b>Réfectoire de Walhain</b> 100 € par jour 10 € par jour pour la consommation ou 2 €/heure</p> <p><b>Réfectoire de Tourinnes</b> 100 € par jour 10 € par jour pour la consommation ou 2 €/heure</p> <p><b>Les Cortils</b> 150 € par jour 15 € par jour pour la consommation ou 3 €/heure</p> <p><b>La salle des Boscailles</b> 150 € par jour 30 € par jour pour la consommation ou 6 €/heure</p> <p><b>Les Boscailles salle et cuisine</b> 250 € à 400 € par jour 35 € par jour pour la consommation</p> <p><b>Les Boscailles bâtiment entier</b> 500 € à 600 € par jour 80 € par jour pour la consommation</p> <p><b>Le Fenil</b> 350 € à 450 € par jour, 100 € par jour pour la consommation</p> <p><b>Salle du Bia Bouquet</b> 350 € à 450 € par jour, 10 € par jour pour la consommation</p> <p><b>Activités culturelles ou sportives payantes</b> 10 € par heure</p> <p><b>Activités commerciales, lucratives ou autres</b> 15 € par heure</p> <p><b>Chapiteaux de réception</b> 150 € à 1.000 € selon les cas Podium : 300 € et caution : 50 €</p>

## COMPTE DE L'EXERCICE 2021

	+/-	Service ordinaire	Service extraordinaire
1. Droits constatés		11.597.160,73	8.500.364,66
Non-valeurs et irrécouvrables	=	53.914,05	0,00
Droits constatés nets	=	11.543.246,68	8.500.364,66
Engagements	-	10.527.980,72	8.246.621,43
Résultat budgétaire	=		
Positif :		1.015.265,96	253.743,23
Négatif :			
2. Engagements		10.527.980,72	8.246.621,43
Imputations comptables	-	10.217.386,59	5.828.051,59
Engagements à reporter	=	310.594,13	2.418.569,84
3. Droits constatés nets		11.543.246,68	8.500.364,66
Imputations	-	10.217.386,59	5.828.051,59
Résultat comptable	=		
Positif :		1.325.860,09	2.672.313,07
Négatif :			

## Cultes

Interventions communales en faveur des Fabriques d'Eglise résultant de leurs comptes ou, pour 2022, de leurs budgets ou modifications budgétaires

	Notre-Dame	Saints-Joseph & Martin	Saint-Lambert	Saints-Martin & Brice	Saint-Paul	Saint-Servais	Sainte-Thérèse	Saints-Vincent & Martin	TOTAL	
2007	6.080,72			3.526,75	8.503,66	44.179,36	313,61		62.604,10	
2008	5.146,27	15.594,77		7.864,25	2.681,84	3.041,99	6.308,47	-	40.637,59	
2009	26.976,31			2828,96	6523,52	7976,68	10468,48	6605,52	61.379,48	
2010	9070,14				1781,76	9058,61	5.790,00	2013,19	27.713,70	
2011	9.918,00				2071,07			2005,81	13.994,88	
2012	6.256,79				2.241,05	8.411,37	5.069,86	8.258,50	30.237,57	
2013	16.468,99	4.739,32	3.894,13	15.000,00	1.913,58	4.550,99	5.947,69	11.805,75	64.310,45	
2014	14.866,67	1.134,44		5.441,19	3.054,90	10.339,50	15.601,41 34.827,43		85.625,54	
2015	20.985,49	5.335,00	9.225,00	15.374,93	8.980,10	4.004,80 1.168,47	8.521,41 1.370,00	0	74.965,20	
2016	15.163,48			20.000,00		7.459,96	8.336,00	0	50.959,04	
2017	18.365,55	14.699,04		Fusion avec la Fabrique d'Eglise Saint-Vincent devenue la Fabrique d'Eglise Saints-Vincent & Martin *			13.605,53	15.277,80 35.250,00	97.197,92	
2018	15.056,02	2.164,55				3.266,64	1.177,29 15.800,00	29.280,00 50.500,00	117.244,60	
2019	14.622,30	11.371,46				5.000,00	0,43 4.379,04	12.557,37	14.402,27 29.750,00	92.082,87
2020	14.094,64	4.360,00 13.577,36	733,93			2.012,49	6.872,00		11.547,73 28.500,00	81.698,15
2021	8.909,81 8.017,00	12.000,00	1.314,92			1.922,64	8.270,98 6.100,30		13.000,00 30.000,00	89.535,65
<b>2022</b>	<b>10.213,37</b> <b>27.364,15</b>	<b>4.423,35</b> <b>5.000,00</b>				<b>3.960,41</b>	<b>3.571,76</b> <b>5.030,00</b>	<b>5.405,12</b> <b>8.000,00</b>	<b>11.163,49</b> <b>20.300,00</b>	<b>104.431,65</b>

Service : ordinaire - extraordinaire - total

\* La Fabrique Saints-Martin &amp; Brice a fusionné avec la Fabrique Saint-Vincent en 2017

Fabriques d'Eglise	Présidents	Trésoriers
Notre-Dame (Walhain-Saint-Paul)	M. Nabil AZER-NESSIM	M. Jean-Pierre DELFOSSE
Saints-Joseph & Martin (Sart)	M. Luc BERO	M. William ADENS
Saint-Lambert (Tourinnes / Libersart)	M. Francis CORLIER	Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS
Saint-Paul (Walhain-St-Paul)	M. Fernand DEMORTIER	Mme Jacqueline JANDRAIN
Saint-Servais (Tourinnes-les-Ourdons)	Mme Martine GILSON	M. Hugues LEBRUN
Sainte-Thérèse (Perbais)	M. Alain WAFFLARD	M. Bruno DE GHELLINCK
Saints-Vincent & Martin (Nil-St-Vincent)	M. Jean-Paul BLONDEEL	M. Laurent CLAES

## URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

### Composition du Service

Agnès DECELLE : Responsable du service, Architecte et Conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme

Nathalie VAESKEN : Architecte

Stéphane MORTIER : Employé d'administration, Indicateur-expert cadastral et en charge de l'Economie locale et du Développement touristique

Anaëlle ROUSSEAU : employée administrative

Géraldine SLADDEN : employée administrative (janvier)

### Dossiers urbanistiques

#### Dossiers traités

<b>Certificats d'urbanisme n°1 (2022/CU1)</b>	4
<b>Certificats d'urbanisme n°2 (2022/CU2)</b>	1
<b>Permis d'urbanisation (2022/PURB)</b>	0
<b>Autorisation de dresser des plans (arrêté du Gouverneur)</b>	1
<b>Permis d'urbanisme (2022/PB &amp; 2022/PUG)</b> déposés (PB et PUG) : 46 + 4 refusés par collège ou Tutelle en 2022 octroyés le Fonctionnaire délégué ou Tutelle recours actifs ou clôturés	50 9 5 13
<b>Dossiers mis en enquête publique (14) ou annonce (31) ou RIP (2)</b>	48
<b>Permis de « minime importance » (2022/PT)</b> déposés refusés par collège ou Tutelle en 2022	17 3
<b>Demandes d'abattage d'arbres (2022/ABAT)</b>	2
<b>Demandes d'autorisation de raccordement à l'égouttage (2022/RA)</b>	17
<b>Actes de division (2022/DIV)</b>	14

<b>Renseignements notariaux traités</b>	155
<b>Permis d'environnement (PE1 – PE2)</b> Classe 1 : délivré / en cours / irrecevable Classe 2 : délivré / en cours / irrecevable	0 1
<b>Permis intégré (commercial) autre commune (avis du Collège)</b>	1
<b>Déclarations d'environnement classe 3</b>	40
<b>Permis Unique (urbanisme et environnement classe 1 ou 2) (PU1 - PU2)</b> délivré en cours (Storm, Aspiravi, les 3 Foncières, Gewa4) en cours sur autres communes (avis du Collège requis) (Eckelmans) refusé (EDP éolien Lonzée)	1 1 1 1
<b>Ouverture/modification de voirie communale</b>	2
<b>Hébergement touristique</b>	1

Ordonnance de démolition	1
Permis de caravanage : retrait du permis	1

#### Permis d'urbanisme délivrés par la Fonctionnaire déléguée

- Pour l'Administration communale de Walhain : un permis d'urbanisme pour la Construction d'un hangar et organisation du site pour le service travaux. 22/04/2022 - 2021/PB/60 D.IV.22
- Pour l'Administration communale de Walhain : un permis d'urbanisme pour le Réaménagement de l'actuel bâtiment de direction de l'école communale de Walhain-centre pour y créer 50 places supplémentaires. 20/06/2022 - 2022/PB/02 D.IV.22
- Pour l'Administration communale de Walhain : un permis d'urbanisme pour la Réalisation d'un parking à l'école de Perbais. 15/03/2022 - 2021/PB/59 D.IV.22
- Pour la société ORANGE : un permis d'urbanisme pour le prolongement du permis Station de radiocommunication. 08/03/2022 – 2021/PB/56 D.IV.22

#### Dossiers à l'instruction par le Fonctionnaire délégué (et le Fonctionnaire technique)

- Pour l'Exploitation agricole de Chaumont SA Romain Van Puymbrouck demande de permis d'urbanisme pour l'abattage d'une coupe de sapins de Noël (régularisation). 2022/PB/04 D.IV.22
- Pour l'Administration communale de Chastre demande de permis d'urbanisme pour le Réaménagement de l'espace public du quartier de la gare de Chastre. 2022/PB/32 D.IV.22
- Pour l'Administration communale de Walhain demande de permis d'urbanisme pour la Rénovation de la salle du Fenil. 2022/PB/33 D.IV.22
- Pour l'Administration communale de Walhain demande de permis d'urbanisme pour le Hangar (nouvelle demande). 2022/PB/47 D.IV.22

#### Documents réglementaires

- Décret formant le Code du Développement Territorial (CoDT), en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juin 2017, composé dans sa version coordonnée de deux parties (partie décrétole et la partie réglementaire). Plusieurs modifications ont déjà été apportées au CoDT. La version coordonnée officielle est celle du 18 septembre 2021, il s'agit de la version n°28.1.

La version intégrale du CoDT est disponible sur <http://codt.wallonie.be>

#### Révisions principales :

- Fin de l'application de l'Arrêté du gouvernement wallon du 29 avril 2021 élargissant à titre temporaire la dispense de permis d'urbanisme pour le placement d'une terrasse ouverte saisonnière dans le secteur HORECA sur le domaine de la voirie publique. R.IV.1-1, W 14 10/01/2022 30-1.
- Arrêté du Gouvernement wallon du 4 mai 2022 modifiant le Code du développement territorial pour l'accueil d'urgence des demandeurs de protection temporaire. Article R.IV.1-1, P 10 31-1

## Outils d'aménagement du territoire

Poursuite de la révision du Schéma de Structure Communal devenu schéma de Développement Communal par attribution du marché au Bureau C.R.E.A.T à Louvain-la-Neuve (en cours).

L'Administration communale de Walhain doit aujourd'hui faire face à de nouveaux défis : urbanisation croissante, gestion du trafic, division des logements, transformation de fermes, besoins en logements publics et alternatifs, développement des modes de déplacement doux et collectifs...

Le schéma de structure est en révision pour mieux s'adapter à ces évolutions et c'est dans ce cadre que le Collège et le Conseil communal ont annoncé en septembre un gel des projets immobiliers s'écartant de ce schéma de structure en matière de densité de logements mais aussi des projets situés dans des endroits d'intérêt en matière de gestion des eaux ainsi que des projets d'ouverture de voiries ou en lien de ces projets.

Mais rappelons ici ce qu'est **un schéma de structure** :

C'est un outil pour un projet :

Stratégie pour le développement du territoire communal :

Vivre mieux et durablement pour un développement harmonieux du territoire

Pour concrétiser les 4 objectifs fixés par le CoDT :

Lutter contre l'étalement urbain et promouvoir une utilisation rationnelle du territoire.

Promouvoir une gestion qualitative du cadre de vie.

Assurer le développement socio-économique et contribuer à l'attractivité du territoire.

Maîtriser la mobilité.

Pour structurer le territoire :

Identifier les pôles et les renforcer.

Connecter les axes et favoriser l'intermodalité.

Développer les *aires cohérentes et complémentaires*.

A trois échelles :

Se positionner à l'échelle supracommunale.

Se doter d'une structure à l'échelle communale.

Se définir *des lignes d'action* à l'échelle infracommunale.

Avec une démarche, une procédure :

L'élaboration de l'analyse contextuelle

Analyse thématique (urbanisation, paysages, activités, mobilité..) des besoins, des potentialités et des contraintes du territoire, des enjeux majeurs.

Définition des objectifs : se positionner et valoriser, consolider, restructurer, protéger, coordonner, autoriser et agir.

Détermination des mesures : Schéma stratégique et schéma aide décision pour les projets, révision PS, révision ou abrogation SOL, programmation des ZACC et zones à enjeux.

Evaluation environnementale du schéma de structure communale (Rapport d'Incidence Environnementale RIE).

Adaptation du schéma de structure communale en fonction du RIE.

Enquête publique.

Le Rapport d'analyse est structuré en quatre grands chapitres :

1. Une analyse thématique croisant les perspectives et besoins de la commune avec l'analyse du territoire :  
L'analyse des perspectives et des besoins précise l'évolution des dynamiques communales tout en repositionnant l'entité dans son contexte supra-local.  
L'analyse du territoire met en évidence les potentialités et les contraintes de la commune et étudie la façon dont s'organise et se structure ce territoire.
2. Une analyse par village ou hameau.
3. L'analyse des documents en vigueur sur la commune.
4. La synthèse et les enjeux territoriaux  
+ deux tableaux annexes : tableau de synthèse et tableau de suivi – mise en œuvre des mesures du SSC (en cours de relecture par la Commune)  
  
+ les cartes à l'échelle communale.

Cette révision du SDC intègre la participation citoyenne. Ainsi, à la suite de la mise en ligne de l'analyse contextuelle début 2021, la population de Walhain a été interrogée, notamment, sur le concept de ruralité au regard des évolutions du territoire.

Le **formulaire d'enquête en ligne en mai 2021** a permis de récolter 238 réponses ce qui représente 3% de réponses lorsqu'on ramène ce chiffre au nombre d'habitants.

Différents éléments ressortent de cette enquête :

- **Lieux et bâtiments les plus appréciés de la commune** : le château médiéval (bâtiment et site), le moulin du Tiège, l'abbaye de Lerinnes, le hameau de Saint-Paul (caractères historique et patrimonial) ; les espaces non-bâties et naturels : champs, bois, sentiers (cadre de vie).
- **Lieux les moins appréciés de la commune** : les bâtiments publics / équipements (concernant leur architecture), les lotissements, le manque d'homogénéité et cohérence du bâti récent, la perte du caractère rural, la RN4 et les éoliennes.
- **Identité rurale de la commune** : les paysages (caractère vert et aéré et le bâti traditionnel) et l'activité agricole au sein des villages.
- **Nouvelles constructions** : les habitations 4 façades et les rénovations sont appréciées, les immeubles collectifs et la mitoyenneté le sont moins ; la disparition des espaces naturels, paysagers et agricoles est redoutée.
- **Espaces publics appréciés** : les places de village (Walhain et Nil-St-Vincent-St-Martin ; regret de ne pas en trouver à Tourinnes et Sart), les sentiers, chemins de campagne, le site du Vieux Château... (recherche de la qualité du cadre de vie et des espaces non bâtis).
- **Paysages et espaces naturels** : les espaces naturels proches et dans les villages sont appréciés, les éoliennes sont tolérées sous conditions.
- **Activités locales appréciées ou souhaitées** : sont appréciés les circuits courts, la valorisation des bonnes terres par l'agriculture et les commerces locaux ; par contre les équipements scolaires et sportifs sont peu fréquentés et il y a un manque de services de proximité (diversité activités sportives, lieux de rencontre alternatifs, commerces de qualité (resto, boulangerie, lieu de vente produits locaux...), activités culturelles, crèches avec le souhait d'une répartition équitable entre les différentes localités.
- **Mobilité** : 69% ont deux voitures, 8% en ont trois ; 70% ne sont pas prêts à se passer d'une voiture et 30% sont prêts à y réfléchir ; le vélo électrique apparaît en tête des solutions alternatives.



Le travail sur les Road books au sein des commissions a été réalisé puis une réunion participative organisée en atelier le 14 octobre 2021.

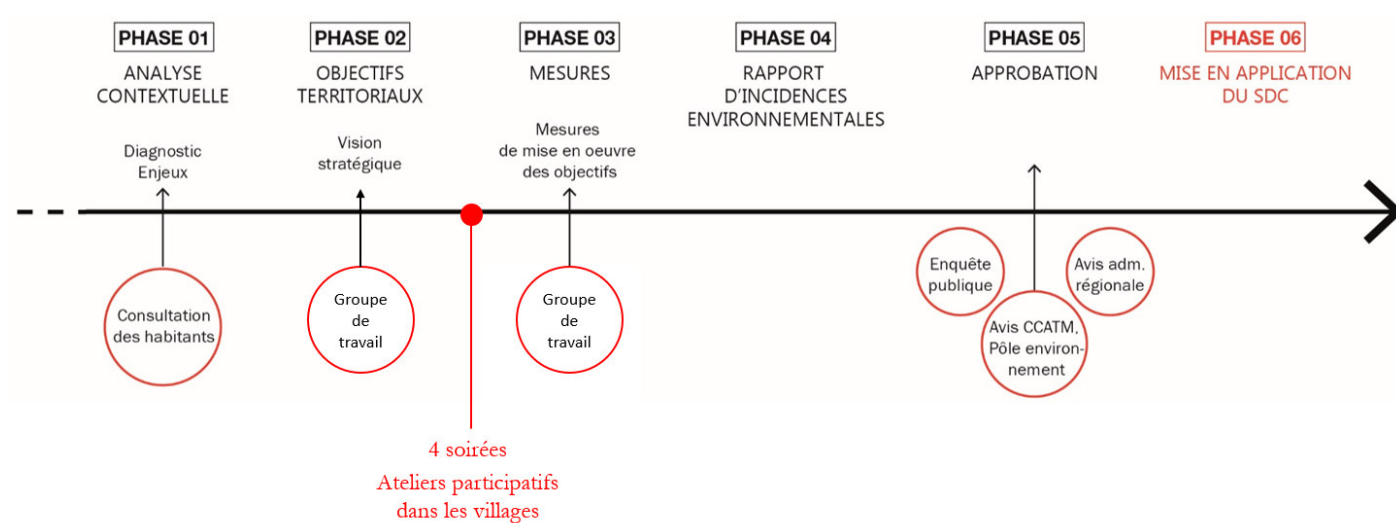
Suite du travail :

Plusieurs réunions ont eu lieu avec le Collège afin de travailler sur les objectifs territoriaux, première ébauche et questionnements en janvier 2022.

Organisation d'une soirée de travail avec la CCATM et les Présidents des commissions en date du 24 avril 2022.

Le Collège a décidé d'organiser 4 réunions citoyennes entre le 1er et le 23 juin 2022.

## LES ÉTAPES À VENIR



## Dossiers majeurs sur la commune

- Demande de permis unique par la société Alternative Green relatif à la construction et à l'exploitation d'un parc comprenant 8 éoliennes sur les communes de Walhain et de Gembloux
- Demande de permis unique par la société Immobilière Guido Eckelmans relatif à la démolition du complexe industriel et à la construction d'un ensemble de 103 appartements (8 unités), 2 surfaces commerciales, une crèche et 4 parkings souterrains (classe 2 catégorie C) à Chastre. Plans modificatifs déposés & Procédure voirie communale (rue de la sucrerie) : dossier en cours
- Demande de permis unique par la société « Les Trois Foncières » relatif à l'extension des sablières sur Chaumont et Walhain : dossier en cours
  - Exploitation d'une sablière sur 96,5ha : extraction en 7 phases sur +/- 30 ans à raison de +/- 800.000T/an)
    - et ses dépendances sur 12.3ha : centrale à béton, car-wash camions, ateliers, station-service, pesage, lavage (des roues des camions et mixers à béton)
    - Aménager des locaux sociaux et des parkings
    - Réaliser 2 forages destinés à des prises d'eau
    - Effectuer le réaménagement par remblayage à l'aide de terres exogènes triées au préalable sur le site
    - Regrouper et recycler des déchets inertes
    - Créer une nouvelle voirie de liaison entre la RN243A (via un rond-point à 5 branches) et le site d'exploitation (5,5 ha)
    - Déboiser +/-2,6 ha de peupliers et installer un premier champ photovoltaïque sur environ 3,5 ha).
- Demande de permis unique par la société Aspiravi relatif à la construction et à l'exploitation d'un parc comprenant 5 éoliennes sur les communes de Walhain (3) et de Perwez (2)

## COMMISSION CONSULTATIVE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITE (CCATM)

La CCATM est une commission officielle dont la composition doit être confirmée par un arrêté ministériel. Elle remet des avis au Collège communal sur des projets relevant de ses matières. Certains dossiers doivent obligatoirement lui être soumis (imposés par la recommandation du Code de Développement Territorial), par exemple, les projets de schémas, plans ou guides d'aménagement et d'urbanisme ou encore toutes les demandes de permis qui dérogent à certaines réglementations. Le Collège ou le Conseil peuvent également demander l'avis de la CCATM sur d'autres dossiers (division de maisons, projets à impact citoyen important...).

Durant cette année, la CCATM s'est penchée sur 13 projets. Certains projets de construction présentant des écarts au schéma de structure nécessitant l'avis de la CCATM obligatoire ou à l'initiative du Collège.

Composition MM. Éric VERHELST (Président), Laurence SMETS ; Laurent GREGOIRE ; Mélanie HAUBRUGE ; Marie-Gabrielle VEKEMANS ; Vincent GERARDY ; Jean-Pierre GOFFART ; Fabienne DIERCKXENS ; Sébastien CARLHIAN (effectifs) ; Nicole THOMAS-SCHLEICH ; Nadia LEMAIRE ; Jean-Pierre VAN PUymbroek ; Yves BERTHOLET ; Audrey GOERGEN ; Charlotte MASY ; Cédric ROUSSEAU ; Stéphane COPPENS ; (1ers suppléants) ; Olivier PETRONIN ; Nicolas HENRYOT ; Philippe BORGHGRAEVE ; Xavier DELFORGE ; Aurélie BISTON ; Francine DEVALCK ; Geoffroy BEKKERS ; (2èmes suppléants).

MM. Jean-Marie GILLET (Echevin de l'Urbanisme) et Vincent EYLENBOSCH (Echevin de la Mobilité) avec voix consultative.

En 2022, il y eu 1 démission d'un membre suppléant et le remplacement de 2 membres suppléants issus du Conseil communal :

- Stéphane COPPENS, membre suppléant à titre personnel ;
- Nadia LEMAIRE, membre suppléant Echevine remplacée par M. Jean-Marie GILLET devenu Conseiller communal ;
- Nicole THOMAS-SCHLEICH, membre suppléant Conseillère communale remplacée par Bénédicte DELVILLE-GRANDGAGNAGE Conseillère communale.

Composition du quart communal désigné au Conseil communal du 14 février 2022

	Membres effectifs	Premiers suppléants	Seconds suppléants
1	Mme Laurence SMETS (minorité)	Mme Bénédicte DELVILLE-GRANDGAGNAGE (minorité)	-
2	Mme Mélanie HAUBRUGE (majorité)	M. Jean-Marie GILLET (majorité)	M. Olivier PETRONIN (majorité)

	Membre effectif	Premier suppléant	Second suppléant
1	Laurent GREGOIRE (Agriculteur – Tourinnes)	Jean-Pierre VAN PUymbROEK (Agriculteur – Tourinnes)	Nicolas HENRYOT (Ingénieur forestier – Walhain)
2	Marie-Gabrielle VEKEMANS (Architecte – Nil)	Yves BERTHOLET (Retraité – Perbais)	Francine DEVALCK (Expert-comptable – Walhain)
3	Vincent GERARDY (Ingénieur agronome – Walhain)	Charlotte MASY (Bio-ingénieure – Walhain)	Xavier DELFORGE (Entrepreneur – Nil)
4	Jean-Pierre GOFFART (Ingénieur agronome – Nil)	Geoffroy BEKKERS (Ingénieur civil – Tourinnes)	
5	Fabienne DIERCKXSENS (Architecte – Tourinnes)	Audrey GOERGEN (Architecte – Nil)	Philippe BORGHGRAEVE (Géomètre – Walhain)
6	Sébastien CARLHIAN (Indépendant – Walhain)	Cédric ROUSSEAU (Menuisier – Tourinnes)	Aurélie BISTON (Institutrice – Tourinnes)

Autres participants avec voix consultative :

- Nadia LEMAIRE : Echevine de l'urbanisme
- Vincent EYLENBOSCH : Echevin de la mobilité
- Agnès DECELLE : Conseillère Aménagement Territoire Urbanisme (CATU)

Secrétaire : Nathalie VAESKEN, architecte - graduée spécifique – service urbanisme

## Réunions

Séance n°1 du 24 janvier : 3 demandes d'avis  
 Séance n°2 du 21 mars : 1 demande d'avis  
 Séance n°3 du 20 juin : 2 demandes d'avis  
 Séance n°4 du 5 septembre : 1 demande d'avis  
 Séance n°5 du 10 octobre : 3 demandes d'avis  
 Séance n°6 du 14 novembre : 3 demandes d'avis

## PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL (PCDR)

### Composition de la Commission locale de Développement rural (CLDR)

Le Conseil communal en ses séances des 7 janvier et du 27 mai 2019 a établi que sont désignés en qualité de représentants des groupes politiques du Conseil communal au sein de la Commission locale de Développement rural :

En 2022, il y eu 2 démissions de deux membres effectifs et le remplacement d'un membre effectif issus du Conseil communal :

- Ekkehard STRACK, membre effectif à titre personnel
- Philippe STRAPPART, membre effectif à titre personnel
- Nicole THOMAS-SCHLEICH, membre effectif, Conseillère communale remplacée par Bénédicte DELVILLE-GRANDGAGNAGE Conseillère communale.

### Composition du quart communal désigné au Conseil communal du 14 février 2022

Tenant compte de ces démissions, les Conseils communaux des 14 février 2022 et 25 avril 2022 ont pris acte de la nouvelle constitution de la CLDR :

	Membres effectifs	Membres suppléants
1	Bénédicte GRANDGAGNAGE	Didier HAYET
2	Isabelle DENEFF-GOMAND	Francine KEKENBOSCH
3	Xavier DUBOIS, Président	Serge-Francis SPRIMONT
4	Mélanie HAUBRUGE	Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ
5	Nadia LEMAIRE	Jean-Marie GILLET

	Membres effectifs	Membres suppléants
1	Jacques PIRSON (1955) Nil	Geoffroy BEKKERS (1975) Nil
2	Geoffroy LIENART (1967) Nil-Pierreux	Guibert D'OULTREMONT (1956) Nil
3	Charlotte MASY (1963) Nil Pierreux	-
4	Yves BERTHOLET (1942) Perbais	-
5	Didier ROUSSEAUX (1966) Tourinnes	-
6	Patricia DE WINTER (1959) Perbais	-
7	Eric VERHELST (1974) Perbais	Michaël de POSCH (1953) Nil-Pierreux

	Membres effectifs	Membres suppléants
8	Damien MARY (1967) Sart-Lerignes	J-F. NIEUWENHUYS (1966) Sart-Lerignes
9	Elise ROBERT (1983) Sart-Lerignes	Baudouin OLDENHOVE (1974) Walhain
10	Robert OLBRECHTS (1954) Perbais	-
11	Pascal FROMENT (1972) Tourinnes	Grégoire WUILLAUME (1959) Tourinnes
12	J-P. VAN PUymbrouck (1973) Tourinnes	Mireille SANSDRAP (1955) Tourinnes
13	Jean-Luc GILOT (1960) Walhain	
14	Catherine RONSE (1941) Walhain	Ludovic BOQUET (1975) Walhain
15	Emmanuel CHALMAGNE (1970) Walhain	Geoffroy CASSART (1981) Walhain

Secrétaire : Nathalie VAESKEN

Xavier DUBOIS de la DGO3 du SPW, représentant de la ruralité.

Réunions

Séance n°1 du 17 mars

Séance n°2 du 5 mai

Séance n°3 du 1er septembre

Séance n°4 du 13 décembre

Les différents groupes de travail constitués se sont également réunis à plusieurs reprises pour préparer les dossiers discutés en réunion plénière : Mobilité douce, salle du Fenil, aide aux initiatives locales, participation citoyenne...

#### Réaménagement de la place Saint-Vincent :

Dans le cadre du plan de relance wallon, suite à un appel à projets, datant d'avril 2022 baptisé « Cœur de village » en vue d'améliorer le cadre de vie des communes de petite taille, la CLDR a approuvé à l'unanimité le choix du réaménagement de la Place Saint-Vincent pour introduire la candidature de la Commune de Walhain.

A la suite d'une démarche participative menée par le groupe de travail élargi aux riverains directs et acteurs de la place « Place St Vincent » coordonné par le bureau AGORA (enquête en ligne auprès de la population avec 145 réponses et 2 ateliers participatifs), la poursuite du travail s'est effectuée avec le groupe précité qui a retenu différentes pistes sur base de l'étude participative portant sur le réaménagement progressif de la place Saint-Vincent ;

Le Conseil communal en sa séance du 30 mai 2022 a fixé les conditions et le mode de passation du marché public de services relatif à une mission d'auteur de projet pour l'aménagement d'un espace public sur la Place Saint-Vincent et le Collège communal, en sa séance du 18 août 2022, a attribué ledit marché au Bureau LRArchitectes. L'esquisse du Bureau adjudicataire LRArchitectes a été présentée en septembre à la Commission locale de Développement rural pour avis favorable. En date du 12 septembre 2022, le Conseil communal a approuvé la candidature de la Commune ... candidature qui vient tout juste d'être sélectionnée par la Région wallonne il y a peine quelques jours.

Le montant du subside qui vient d'être alloué est de 435.634,81 € (80 % de l'investissement) → la Commune est en attente de l'arrêté d'octroi officiel.

## Indicateur-expert communal en matière de cadastre

Pour garantir l'établissement correct de l'impôt et le respect de l'équité fiscale, la loi prévoit de réviser les données cadastrales tous les 10 ans (péréquation générale des revenus cadastraux) ou dès qu'une modification notable est apportée à un bien (art. 494 CIR92).

Faute de péréquation générale depuis 1980 (établie sur la base des valeurs constatées en 1975), la réévaluation des Revenus cadastraux repose essentiellement sur le constat des modifications apportées aux biens. Si ce constat n'est pas réalisé, cela affecte la perception correcte de l'impôt et crée des inégalités entre les contribuables.

Les avantages : optimisation du rendement des centimes additionnels au précompte immobilier grâce à des bases de données actualisées et fondées sur des informations correctement encodées, augmentation pérenne du rendement du P.I., effet rétroactif pouvant aller jusqu'à 3 ans.

Dès lors, le Collège communal a désigné M. Stéphane MORTIER, employé communal, comme indicateur-expert.

Ce dernier a participé aux réunions de travail en visioconférence avec les indicateurs-experts d'Ottignies-LLN et Beauvechain ayant débutés leurs missions depuis plusieurs mois.

Une formation de deux jours complets en 2023 au SPF Finances à Nivelles/Ottignies doit être fixée car elle avait été reportée en raison de la crise sanitaire. Cependant, certains contrôles sur le terrain et d'expertises de procès-verbaux ont été effectués en collaboration du SPF Finances Mesures et évaluations et ce, en vue de fixer définitivement certains revenus cadastraux fixés « provisoirement ».

## LOGEMENT

### Composition du Service

Nicolas van den STEEN, agent du Logement et des nouvelles technologies.

### Gestion du logement

Création de logements sur le site des Cortils :

Projet à l'étude. Là aussi la société de logement Notre Maison a été sollicitée.

Agence Immobilière Sociale AIS, « Logement pour tous » :

Le service se fait fort de proposer des logements éligibles à une prise en gestion par l'AIS. Malheureusement, cette dernière institution tarde dans les dossiers et ne prend pas le relais. Rien n'a changé et plusieurs biens « clefs sur porte » leur ont été proposés, mais leur manque total de réactivité et de volonté nous empêche d'atteindre les résultats escomptés à ce sujet

Logements solidaires et habitats alternatifs :

Il y a de plus en plus de sollicitations pour des demandes d'habitats alternatifs et solidaires. Chaque demande étant (très) différente les unes des autres, il faut les traiter au cas par cas et chercher à résoudre les nombreux problèmes auxquels peuvent être confrontés les demandeurs.

Un projet pour la mise en place d'une « procédure générale pour les habitats alternatifs et solidaires » est en cours. Le but de celle-ci est double :

1. Créer un cadre au niveau communal pour pallier le manque de cadre légal concernant les habitats alternatifs. En effet, si ceux-ci sont maintenant reconnus par le Code du logement, il existe encore un vide juridique au niveau urbanistique. Par ailleurs, la demande est de plus en plus forte et il s'agit de pouvoir y répondre de manière structurée, claire et égalitaire.
2. Permettre la mise en location de certains logements existants mais qui ne permettent pas initialement l'obtention d'un numéro de police séparé. Ces logements, sous des conditions strictes et dans le cadre d'une location solidaire, peuvent alors obtenir un numéro de police provisoire et strictement lié au locataire pour lequel le contrat solidaire a été approuvé. La notion d'habitat solidaire a été introduite par le code Wallon de l'Habitat Durable (CWHD) - décret wallon du 2 mai 2019 modifiant le Code wallon du Logement et de l'Habitat durable – en vigueur depuis le 1er septembre.

L'habitat solidaire est un logement occupé par plusieurs ménages dont au moins un en situation de précarité sociale. Chaque ménage dispose d'un espace privatif. Les ménages sont engagés entre eux, par écrit, dans un projet de vie solidaire à l'exclusion de tout autre logement collectif réglé par une législation particulière.

Cette année, plusieurs logements dits « solidaires » ont été approuvés, toujours de manière limitée dans le temps et assortis de conditions bien particulières. Ces logements sont toujours liés à la personne qui le loue et n'est donc pas transmissible à une autre personne.

#### Le patrimoine de logements communal et CPAS

Tous les projets de création de logements sont maintenant opérationnels et le travail de gestion de ces projets, de leur pérennité et leur amélioration continue est devenu très important. Dès lors, pour décharger un peu l'Agent du Logement, une partie de son travail a été pris en charge par un nouvel employé du CPAS, M. Pierre TINTINGER qui s'occupe de la partie technique de la gestion des logements ainsi que du côté social des personnes qui y vivent.

#### Information aux citoyens, primes et questions relatives au logement

Ce service a profondément évolué depuis le 1<sup>er</sup> mai 2015, lorsque de nouvelles primes « Energie » et « Rénovation » ont été lancées. Au 1<sup>er</sup> juin 2019, les procédures de demandes de primes ont encore changé et sont beaucoup plus compliquées et restrictives. Le Service Logement a constaté une forte diminution des demandes. Cependant, la Commune n'intervenant plus dans les demandes, nous n'avons pas de vue sur ces chiffres. Des demandes ponctuelles de conseils et d'aides arrivent encore au service mais l'incertitude des montants de primes possible par rapport aux investissements à consentir freine beaucoup de citoyens.

#### Lutte contre les logements inoccupés et insalubres

La lutte contre les logements inoccupés se fait au cas par cas, d'une part parce qu'il est parfois difficile, voire impossible de connaître l'état intérieur d'un logement, d'autre part parce que l'insalubrité est presque toujours en lien avec une détresse sociale. Il s'agit d'un « tout » qu'il faut gérer, souvent en collaboration avec le service social, parfois la police ou les institutions régionales.

Soucieuse de privilégier le dialogue, la Commune de Walhain tente prioritairement de convaincre les propriétaires de remettre de tels biens dans le circuit locatif, entre autres via une mise en gestion à l'Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon. Le bien est également parfois remis dans le circuit au travers d'une mise en vente.

Au niveau de la salubrité, le nombre relativement peu élevé de problèmes de grande envergure (immeuble de rapport insalubre et/ou dangereux) nous permet encore de gérer ces dossiers au cas par cas.

Plusieurs demandes sont aussi parvenues au service concernant des problèmes de salubrité de logements mis en location. Ce sont alors les locataires qui s'adressent au service pour trouver les solutions à ces

problèmes ; solutions que l'on recherche le plus souvent via un dialogue avec le propriétaire et, en cas d'échec, en collaboration avec le service de la Région wallonne compétent pour réaliser les enquêtes de salubrité, lesquelles sont systématiquement suivies par le service.

On note également un nombre stable mais toujours assez élevé de demandes d'aide ou de conseils juridiques concernant les baux à loyer. Il s'agit principalement de propriétaires victimes de mauvais payeurs, de dégradations etc. Le service répond au mieux à ces demandes et, au-delà des informations qu'il peut donner, oriente les demandeurs vers d'autres services spécialisés.

### Octroi d'une prime à l'acquisition d'un logement pour les jeunes walhinois

Afin d'aider les jeunes candidats-acquéreurs à rester dans notre Commune, une nouvelle prime a été votée par le Conseil communal en sa séance du 28 janvier 2019. Il s'agit d'une prime qui vient doubler, pour ceux qui y ont droit, la prime provinciale de « cohésion territoriale ». Cette dernière est destinée aux jeunes qui contractent un emprunt hypothécaire pour acheter ou construire un logement. Ils peuvent recevoir jusqu'à 100 € par mois pendant 3 ans. Soit un total potentiel de 3.600 €. Avec l'ajout de la prime communale, cette somme peut donc se monter à 7.200 € !

L'objectif poursuivi est d'encourager les jeunes habitants de Walhain qui le souhaitent à y rester, en favorisant leur accès à la propriété sur le territoire communal. C'est pour en simplifier l'octroi et le contrôle du maintien des conditions de son bénéficiaire que cette prime communale a été calquée sur la prime provinciale pour y être complémentaire et en doubler le montant.

Nombre de demande de prime à l'acquisition d'un logement pour les jeunes walhinois :

En 2019 : 1 demande

En 2020 : 3 demandes

En 2021 : 3 demandes

En 2022 : 1 demande

### Camping d'Alvaux

La situation au camping du Val d'Alvaux a pas mal sollicité le service cette année. En effet, malgré les demandes répétées et les mises en garde, le propriétaire n'a pas pris de mesures suffisantes pour mettre fin aux nombreux manquements. Si la commune avait fait le nécessaire pour faire sécuriser les caravanes au niveau individuel, la salubrité générale du camping posait toujours problème et le nombre de résidents permanents continue d'augmenter. Suite à un rapport très défavorable du Commissariat Général au Tourisme (CGT), le Collège a décidé de retirer le permis de caravanage au propriétaire. De ce fait la gestion des résidents, le traitement au cas par cas de leurs demandes d'aide, de conseils et les réponses à leurs nombreuses et légitimes questions a mobilisé le service en partenariat avec le service social du CPAS. Un certain nombre de résidents ont quitté le camping, préparent leur départ ou ont été relogés par nos services, mais il faudra du temps pour parvenir à réguler la situation. Un dialogue est en cours avec les résidents. Une première réunion conjointe commune – propriétaire – résidents a eu lieu en septembre. Une autre devrait suivre début 2023.

La question du plan HP est dès lors revenue. Voir point suivant

### Plan Habitat Permanent

Début 2022, le SPW nous a interrogé quant à notre volonté de rentrer dans le « Plan Habitat Permanent ». En raison de ses diverses implications et notamment sur les résidents avec un plan fort pour les faire quitter le camping et détruire les caravanes, le Collège a alors préféré ne pas s'inscrire dans ce plan HP, d'autant plus que des démarches étaient quand même en cours avec le propriétaire et les résidents. Le rapport du



CGT et le retrait du permis qui s'en est suivi a changé les choses. Une procédure pour faire une demande d'intégration tardive au plan HP est dès lors en cours afin d'y souscrire.

## NOUVELLES TECHNOLOGIES – SMART CITY

Dans un monde où le numérique occupe une place prépondérante, la Commune de Walhain a souhaité prendre le train en marche

« Une smart City est une ville ou une Commune qui utilise le potentiel de la technologie de l'innovation pour promouvoir plus efficacement le développement durable et améliorer la qualité de vie de ses citoyens. »

On peut citer entre autres avantage :

- Economiser des coûts pour la Commune et donc pour ses citoyens
- Optimiser les services publics
- Améliorer la transparence y compris dans la gestion en générale
- Améliorer la communication avec le citoyen
- Augmenter l'attractivité de la Commune (touristique par exemple)
- Contribuer à l'amélioration de l'environnement

La création et le partage de sources de données (de tous types) étant l'un des piliers de ces technologies, nous avons cette année encore pris connaissance des enjeux, des acteurs, des diverses possibilités techniques de ce nouveau « domaine ».

La plate-forme du nouveau site internet de la commune a été développée pour assurer la compatibilité avec les nouvelles applications telles que Wallonie en poche, géolocalisation, intelligence urbaine, cartographie interactive.

Projets mis en place :

- Développement de l'application « Walhainenpoche » et maintenance continue.
  - Infos sur le Collège et le Conseil communal (y compris son ordre du jour, ses procès-verbaux et lien vers le Conseil en direct).
  - Services communaux
  - Lien vers la page « Visit Walhain » pour le développement du tourisme
  - E-guichet
  - Lien direct vers « ma production de déchets »
  - Infos communales : brochures, newsletter, lien vers la page Facebook.
  - Annuaire communal : dans ce cadre, la commune de Walhain, en partenariat avec Imio et LetsGoCity, fournisseur de l'application « Walhain en poche » a mis en place un protocole permettant de d'avoir des données concordantes entre l'annuaire disponible sur le site web de la commune et l'application Walhain en poche. La prochaine étape consistant en l'évolution de cet annuaire en annuaire dynamique (voir infra).
  - Etc.
- Développement de cartes thématiques et interactives sur l'application et le site web
  - Carte « voyage dans le temps » qui permet de voir, sur le smartphone, des cartes postales ou photos anciennes à l'endroit où l'on se trouve, ce qui permet de comparer la réalité d'aujourd'hui avec le passé. Mises à jour (ajout de cartes) régulières.
  - Carte « Toponymie des rues » qui permet de connaître l'historique du nom des rues. Mises à jour régulières.
  - Carte des « panneaux QR codes » : cette carte reprend les endroits où se trouvent actuellement des panneaux QR codes. Elle sera mise à jour au fur et à mesure du développement du réseau de QR

codes. Ce réseau va prochainement s'étoffer avec une vingtaine de nouveaux points d'intérêts dont certains (immatériels) seront posés à divers endroits de la commune. La mise à jour est prévue dès le placement des nouveaux panneaux (21) QR codes.

- Carte « travaux » : en raison de la difficulté et du temps nécessaire à la mise à jour permanente de cette carte, sa mise à jour a été abandonnée. Un projet existe quant à l'utilisation d'une technologie mise en place à Gerpinnes et qui pourrait être portée sur l'application par LetsGoCity. Discussions en cours.

- Création de 10 grands panneaux (1m sur 1m50) interactifs, en collaboration avec l'office du tourisme, reprenant les balades de Walhain sur une grande carte détaillée. Ces panneaux ont été placés aux endroits stratégiques. Ils renvoient également vers les points d'intérêt (QR codes), vers les balades en format numérique via notre partenaire Cirkwi et vers les divers liens permettant d'accéder aux informations touristiques et économiques de la commune. Ces panneaux et les balises pour les balades ont été subsidiés à 80% par la Province.
- Le réseau de panneaux « QR codes » a été augmenté de 21 points en 2022 ce qui porte le nombre total à 36. Par ailleurs certains panneaux (comme « le savoir-faire agricole ») seront apposés à divers endroits de la commune. Ce sont donc plus de 40 panneaux qui seront disponible sur le territoire.
- Les itinéraires de 22 promenades en ligne (documentées et interactives) via Cirkwi (développé en 2021) sont accessibles directement sur le site internet de la commune, sur l'application Walhain en poche ou sur l'application Cirkwi elle-même.

Voici les statistiques mensuelles de consultation pour 2022 :

- Novembre : 228 consultations et 40 téléchargements de PDF.
- Décembre : 150 consultations et 41 téléchargements de PDF.
- Janvier : 412 consultations et 82 téléchargements de PDF.
- Février : 201 consultations et 22 téléchargements de PDF.
- Mars : 159 consultations et 34 téléchargements de PDF.
- Avril : 131 consultations et 8 téléchargements de PDF.
- Mai : 135 consultations et 5 téléchargements de PDF.
- Juin : 147 consultations et 6 téléchargements de PDF.
- Juillet : 49 consultations et 4 téléchargements de PDF.
- Août : : 110 consultations et 21 téléchargements de PDF.
- Septembre : : 54 consultations et 5 téléchargements de PDF.

**Soit un total pour ces 11 derniers mois de 1776 consultations (+74% par rapport à l'année précédente) et 268 téléchargements (+ 7%) !** On constate une très forte augmentation des consultations et une stabilité des téléchargements. On peut en conclure un probable engouement pour l'utilisation « portable » et dynamique des balades (consultées sur l'application plutôt qu'en version papier ou en version statique).

- Walhain avait souscrit à un projet d'envergure mis en place par Futurocité. Ce projet s'intitule « Ouvrir ma ville », programme intégré d'accompagnement de projets innovants et répliquables, de la phase d'idéation jusqu'à la production d'un prototype en passant par la récolte, la structuration, la mise en qualité et la publication des données publiques ainsi que la montée en compétence des ressources humaines affectées à ces projets. Il s'agit dès lors de travailler sur les données en travaillant sur les usages, en partant chaque fois d'une thématique prioritaire pour la commune ou l'administration. Dans ce cadre, le service travaille au développement d'un système interactif de participation citoyenne visant à augmenter l'information des citoyens entre eux puis, entre les citoyens et la commune.

Nous attendons un nouvel appel à projet « Smart Region » pour solliciter les subsides qui pourraient permettre de développer concrètement ce projet d'envergure. Celui-ci devait arriver en octobre 2022 mais a été reporté à 2023.

- Open data : l'agent fait partie d'un groupe de travail Open Data, mis en place par Futurocité et participe donc à la mise en place, lors de diverses réunions de travail, des standards des bases de données Open Data qui devraient plus tard être utilisés par les pouvoirs publics. Un décret wallon est en préparation en ce sens. Et l'Europe y travaille également.
- En suivant depuis le début les technologies Smart City et Open Data, Walhain se porte en tête des communes qui pourront répondre aux futurs développements de ces technologies. Mais cela lui permet également de faire évoluer ces technologies en fonction de ses besoins. Ainsi, quelques nouvelles fonctionnalités guidées par nos demandes sont en train de voir le jour. C'est le cas avec LetsGoCity qui développe son application sur ces bases. C'est le cas également au sein de l'InBW avec qui les relations sont fortes et qui développe ses services sur base des discussions auxquelles Walhain participe très activement. Par exemple, les parcs à conteneur seront bientôt « en ligne » avec les informations sur l'affluence et le taux de remplissage des conteneurs. Le travail de réseautage avec les instances publiques comme l'Agence Du Numérique (ADN), Digital Wallonia, Futurocité et autres Smart City Institute fait donc également partie des missions du service.
- Appel à Projet « Tax On Pylons » : Walhain a sollicité un subside lors de cet appel à projet. Ce projet portait sur la création d'un « annuaire dynamique multiplateformes ». Dynamique car élaboré avec la collaboration des acteurs locaux (entreprises, commerces, indépendants, etc) afin qu'ils aient la main sur les données pour en assurer une parfaite mise à jour mais aussi créer des publications dédiées, des notifications etc. Parfait pour booster le commerce et les entreprises locaux. Cet annuaire est destiné à être disponible sur diverses plateformes comme le site web, l'application Walhain en poche et peut-être des « infokiosks » publics.

Le concept Smart City est aussi en étroite relation avec le Développement Durable auquel il apporte des solutions innovantes comme autant de réponses aux défis à relever. Le service reprenant ces 2 attributions, le lien entre les 2 fonctions se fait naturellement

## PATRIMOINE

### PETIT PATRIMOINE POPULAIRE WALLON

La Commune de Walhain fait partie des 25 communes (sur 262) qui ont été retenues par l'Agence Wallonne du Patrimoine (AWaP) pour réaliser un recensement du petit patrimoine populaire wallon (PPPW). Un recensement a été réalisé par un groupe de travail (bénévoles) coordonné par la société HIKE UP, prestataire de service. Le relevé sur terrain et sa finalisation ont été organisés courant janvier 2021. Le dossier a été envoyé à la Région Wallonne dans le courant du mois de février 2021 pour approbation finale. Une promesse de subsides pour un montant 10.000 € a été octroyée pour ce projet. La Commune a perçu 50 % du subside prévu et est en attente du solde de subside, à savoir 5.000 €.

### LISTE OFFICIELLE DES ARBRES ET HAIES REMARQUABLES

Etablissement d'une liste officielle des arbres et haies remarquables avec passage en CCATM et délibération du Collège communal. Transmis vers le Service Public de Wallonie (DGO4). Ce dernier finalise le processus et vérifie la liste proposée. Travail en collaboration avec le Service Environnement et Mobilité.

## CHATEAU MEDIEVAL (VALORISATION)

Le Gouvernement wallon, en sa séance du 20 novembre 2020, a décidé d'octroyer une subvention de 563.030 € pour la consolidation, la restauration et la préservation des ruines du château de Walhain dont la partie la plus ancienne du site remonte au XIIème siècle. Cette subvention libère concrètement la première phase d'un projet plus global visant à valoriser ce site et à l'ouvrir davantage aux Walhinois comme à de nombreux visiteurs extérieurs amoureux de patrimoine.

Acquis dans un premier temps par l'Institut du Patrimoine wallon, il a ensuite été immédiatement cédé à la commune par bail emphytéotique en 2009. Il a fait l'objet de nombreuses publications et de nombreuses fouilles principalement portées par le professeur Laurent Verslype et des étudiants tant belges qu'internationaux, principalement venus des USA. Il a aussi été préservé autant que possible grâce à la ténacité de l'asbl « Les Amis du vieux château ».

Après plusieurs études et des premiers chantiers, la commune a d'abord passé un marché avec une entreprise spécialisée pour la consolidation partielle des ruines du château pour un budget de 900.000 € subsidiés à 60% (voir chapitre Restauration du château de Walhain – Travaux).

Le subside confirmé, les travaux ont débutés en 2021. C'est la première phase du projet. Ces travaux importants n'auraient pas de sens s'ils n'étaient pas justifiés par un plan de valorisation touristique dont le site a besoin pour être mieux connu mais aussi dont la commune a besoin pour développer et mieux faire connaître son potentiel économique, notamment au travers du tourisme.

Après le démarrage en 2020 par une démarche participative avec différents acteurs locaux et menée avec la société Hike-Up, la deuxième phase de valorisation a continué en 2022. Le succès et l'expérience des Estivales de Walhain durant les étés 2021-2022 ont permis d'en confirmer l'intérêt pour notre commune et ces nombreux bénévoles qui appelaient ces projets par leur travail.

Cet ambitieux projet est mis en œuvre en concertation avec la population et en collaboration avec les différentes associations impliquées, dont, principalement, les Amis du Vieux Château asbl que nous remercions pour le travail réalisé depuis de nombreuses années en vue de préserver et de mettre en valeur ce site d'exception.

Pour mémoire, en date du 9 décembre 2021, le Collège communal a attribué le marché public de services relatif à une mission d'auteur de projet pour la mise en valeur touristique et patrimoniale du site à l'unique soumissionnaire, à savoir « Association Momentanée AAUM, Coster & Vanden Eynde, JNC International » à 1360 Perwez. En janvier 2022, le dossier a été transmis auprès des autorités tutélaires pour approbation et validation de la procédure et ce, avant notification officielle au soumissionnaire précité.

Des négociations ont été entamées par le Collège communal avec plusieurs propriétaires privés en vue d'acquérir certains terrains jouxtant le site dans l'optique d'étendre l'embellissement et l'attractivité des lieux. Dès lors, le 1<sup>er</sup> mars 2022 la Commune de Walhain a acquis une parcelle de +/- 60 ares, souhaitant ainsi obtenir en bout de course, un produit touristique de qualité. D'autres négociations sont en cours.

Le 20 avril 2022, le bureau d'architecture A.A.U.M. a proposé aux membres du Comité de pilotage de "sécuriser" le mur d'enceinte de la cour intérieure étant donné les chutes de pierres qui perdurent chaque jour. Une estimation de 340.000 € a été annoncée mais ce poste n'était pas répertorié dans la demande initiale. Différents contacts ont été pris auprès du Commissariat Général du Tourisme (CGT) afin de déterminer si ces travaux complémentaires pouvaient entrer en ligne de compte pour la subside sous condition de rester dans l'estimation de départ.

Dans le courant du mois de mai 2022, la CGT a analysé notre demande suite à la réception d'un métré complet fourni par le bureau A.A.U.M. Il en ressort qu'après examen de ce métré concernant une proposition pour la

sécurisation des maçonneries permettant une accessibilité optimale du public, les services du CGT nous précisent :

« Le poste 1.1 concerne l'installation de chantier.

Les postes 1.1.1 à 2.5.5 concernent les murs intérieurs Nord, Nord/ouest et Ouest de la cour pour permettre un usage de l'entièreté de la cour ainsi que le mur des arcades de la demeure pour permettre le déplacement côté intérieur et côté extérieur. Il y aussi un poste de 30.009,92 € HTVA, équivalent à 12% du total HTVA qui concerne l'augmentation des prix (septembre 21 à avril 2022).

Si les travaux envisagés par le métré permettent d'aménager des chemins de promenade sécurisés qui permettront aux touristes d'accéder au pourtour du vieux château, ces travaux correspondent au poste 1 du programme d'investissement transmis à l'époque.

Ce poste s'élevait à 325.000 €. Le métré transmis s'élève à 340.000 €, comprenant un poste important dû à l'augmentation des prix. Les montants sont donc forts proches ».

Un comité de pilotage a été constitué : Association Momentanée A.A.U.M, Coster & Van den Eyden, JNC International, l'asbl les Amis du Château, le Collège communal, l'Office du Tourisme de Walhain et la Maison du Tourisme du Brabant Wallon.

Le groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises dont le 20 avril pour analyser l'avant-projet proposé par l'auteur de projet A.A.U.M. Il se réunira le 7 décembre 2022.



## ECONOMIE, TOURISME ET PRODUCTEURS LOCAUX

Un travail de fond a été entamé et se poursuit depuis 2020 par la Commune, le Conseil consultatif de l'Economie, le groupe d'entreprises WallInbusiness et le groupe de travail « Commerce local » pour faire connaître et mettre davantage en réseau nos entrepreneurs locaux.

Ce programme, chamboulé par la crise du COVID-19, s'est mué en un travail important et suivi pour accompagner en priorité les entreprises, commerces, indépendants et artistes touchés durement par la crise : si l'HORECA et les secteurs événementiels et artistiques ont été les premiers à en payer un lourd tribut, quantité d'autres organisations et associations ont été également mises en situation de danger par la mise à l'arrêt de nombreuses activités.

Néanmoins, le travail de fond entamé continue à s'opérer à travers des soutiens ciblés qui associent besoins immédiats et structuration d'une vision à long terme de notre économie.

La Commune de Walhain a donc poursuivi la mise en place de nombreuses mesures en s'appuyant sur la continuité des 3 axes avec en ligne de mire un redéploiement ou une réorientation de l'activité s'appuyant sur un tissu économique local fort :

Le premier axe (court terme) a fait suite à l'organisation des Estivales qui était le second train de mesures cet été ; il vise la promotion économique avec les outils mobilisables par une commune : réseaux sociaux, bâches publicitaires, des soutiens ponctuels par financements communaux, mise en lignes des commerces et artisans ouverts, événements et capsules vidéo.

Mise en ligne de spots publicitaires pour la mise en valeur du tissu économique local, mise en valeur de l'Office du tourisme local (nouveau logo) ; distribution d'une carte touristique en lien avec les bornes QR code et panneaux ; réalisation de 10 bâches publicitaires ; ...

Le deuxième axe est celui de l'investissement en matériel ou labellisations pour soutenir et visibiliser l'Horeca et les indépendants : tonnelles identifiables, soutien à la démarche « Bienvenue vélo » pour développer le tourisme en sus des investissements lancés pour faire mieux connaître notre potentiel économique et touristique autour du château de Walhain.

Le troisième axe est un investissement de type organisationnel et numérique par l'élaboration d'un annuaire dynamique des entreprises, doté notamment d'une technologie qui alimentera automatiquement les applications diverses qui se développent sur les smartphones.

Un point relais communal « économie » est créé où les indépendants et entreprises de Walhain peuvent s'adresser (« service Economie » avec Stéphane Mortier).



## TRAVAUX

### Composition du Service

Benoît MARCHAL : chef de bureau technique

Coralie GELDERS : assistante administrative

Une équipe de 16 ouvriers communaux

### Epandage hivernal

L'épandage se fait avec un camion équipé d'une trémie pour les voiries principales et le trajet des bus TEC et avec un tracteur équipé d'une épandeuse autoportée pour les voiries secondaires.

Le camion réalise son épandage avec 5 tonnes de sel et le tracteur avec 1 tonne de sel.

Un épandage dans toute l'entité coûte +/-1500 €.

Cependant, le coût peut varier suivant le sel utilisé : au-dessus de - 8°C, utilisation d'un sel de déneigement classique et en cas de grand froid (en-dessous de -8°C), utilisation de sel de type Di-Mix (mélange plus efficace mais plus onéreux). À noter qu'en cas de fortes averses de neige, certaines voiries secondaires peuvent être fermées à la circulation avec mise en place d'un itinéraire parallèle.

### ACTIONS SUR FONDS PROPRES

#### Sel de déneigement 2022-2023

Dans le but de sécuriser les voiries pendant la période hivernale et au vu du manque de place pour stocker le sel nécessaire à l'épandage, un marché stock a été lancé.

Un marché de fourniture a été effectué avec la réalisation d'un cahier spécial des charges approuvé par le Collège du 1<sup>er</sup> septembre 2022. Ce cahier reprend les clauses suivantes : un engagement quantitatif, des amendes et pénalités de retard de livraison, une possibilité de contrôle qualité en laboratoire, des spécificités sur la livraison et le stockage.

Ce marché a été attribué (6 octobre 2022) à l'entreprise K+S qui devra maintenir un stock de 100 tonnes du 7 octobre 2022 au 28 avril 2023.

Les commandes sont passées par charge complète de 24 tonnes et livrables dans les 48 heures dans le hangar communal.

#### Assistance technique ponctuelle 2022

Certains petits projets de voiries ponctuels et parfois subventionnés sont confiés au Service Travaux qui ne dispose pas d'un préventionniste nécessaire à la réalisation du dossier sécurité/santé. Dès lors, il doit faire appel à un bureau d'études extérieur dans le cadre de la procédure sur simple facture acceptée.

Un appel d'offres a donc été lancé en février et aucune offre ne nous est parvenue. Le marché a été relancé suivant la décision du Collège du 14 avril. Pour le second marché, nous avons reçu une seule offre, celle du bureau C<sup>2</sup>Project. Le marché a donc été attribué au bureau d'études C2 PROJECT (Collège du 9 juin 2022).

Les commandes sont lancées sur des renseignements repris dans l'offre et en fonction des dossiers.

#### Acquisition de brosses pour le camion de nettoyage des voiries

Les commandes sont passées sur base du marché stock attribué par le Collège du 28 octobre 2019 pour une durée de 4 années.

## Aménagement de la grange des Six heures

Dans le cadre du Programme communal de développement local, le Collège communal avait comme projet l'aménagement de la grange des Six Heures en espace de rencontres interculturelles et intergénérationnelles. Ces deux dimensions paraissaient particulièrement importantes à mettre en œuvre et en valeur dans un cœur de village comme celui de Nil-Saint-Martin.

Dans le cadre d'un marché public de services relatif à une mission d'auteur de projet pour l'aménagement de la Grange, un cahier spécial des charges a donc été rédigé et approuvé, ainsi que les conditions et mode de passation (Conseil communal du 23 avril 2018). Le marché a été attribué au bureau d'architecture LR ARCHITECTES (Collège du 19 décembre 2018). Le cahier des charges concernant le marché public de travaux a été envoyé à la Direction pour le Développement Rural pour approbation le 21 janvier 2020 et la convention-réalisation en date du 15 juin 2020.

Réception d'un courrier du 17 novembre de la Ministre Céline TELLIER portant approbation du projet définitif fixant la subvention régionale à un montant total de 453.952,02 € et autorisant le lancement de la procédure de la mise en adjudication des travaux. Le projet définitif, cahier des charges compris a été présenté au Conseil communal en sa séance du 21 décembre 2020.

Le marché public relatif à l'aménagement de la Grange a été lancé le 26 janvier 2021. La date limite d'introduction des offres était le 4 mars. Lors de l'analyse Digiflow, il a été constaté que deux sociétés n'étaient pas en ordre d'ONSS. Le Collège a approuvé l'attribution du marché de travaux à la société Picard Construct SA lors de sa séance du 26 avril. Le courrier d'attribution a été envoyé à la société le 1<sup>er</sup> septembre. Les travaux ont débuté le 29 novembre 2021. Afin d'effectuer les travaux de raccordements électriques, gaz et eau, à la demande de la société Picard, le chantier a été staté du 24 octobre au 18 novembre 2022.

## Réalisation d'un parking à l'école communale de Perbais

C'est pour répondre aux problèmes de circulation et de stationnement aux abords de l'école de Perbais que le Collège communal en sa séance du 9 novembre 2020 a validé les dates d'envoi et de remise des offres du marché public de service ainsi que les bureaux à consulter. Le mode de passation a été soumis au Conseil communal du 23 novembre 2020, les invitations ont donc pu être envoyées le 24 novembre 2020 aux 6 bureaux retenus. La remise des offres était fixée au 17 décembre 2020.

En date du 21 décembre 2020, le Collège communal a attribué le marché de services au bureau d'études C<sup>2</sup>Project. Dans l'attente de la rédaction du cahier des charges, un appel d'offre a été lancé afin de procéder à l'analyse de la qualité des terres excavées. C'est la société Abesim qui a été désignée adjudicataire de ce petit marché. L'analyse des terres a été effectuée le 19 avril 2021.

Le lancement du marché public de travaux a été approuvé par le Conseil communal en sa séance du 28 septembre 2021. L'avis de marché a été publié le 29 septembre. La date limite de réception des offres a été fixée au 19 octobre. Le marché de travaux a été attribué par le Collège communal en sa séance du 2 décembre 2021 à la société Ph. ROUSSEAU S.A. pour un montant total de 281.840,33 € t vac.

En date du 29 mars 2022, la notification d'attribution a été envoyée à la société Ph. ROUSSEAU S.A. Les travaux ont débuté le 2 mai et se sont terminés le 22 août 2022. La réception provisoire des travaux a eu lieu le 26 août. Le procès-verbal de cette réception provisoire a été approuvé par le Collège communal en sa séance du 1<sup>er</sup> septembre.



## Marché de service pour le nouvel hangar communal

Suite à la demande du Collège, un cahier spécial des charges a été rédigé en vue de désigner un auteur de projet pour la réalisation et l'aménagement du nouveau site des travaux. Les sociétés à consulter ainsi que les dates d'envoi et de remise d'offres ont été validées par le Collège du 20 janvier 2020. Le Conseil communal a validé les conditions et modes de passation le 3 février 2020.

Sur base du rapport d'attribution et des offres rentrées le 20 mars 2020, le marché public de services a été attribué à l'Architecte DEFRENNE avec un taux d'honoraire de 6% pour un projet évalué à 745.904,50 €. Suivant l'accord de la Tutelle d'annulation sur la procédure de marché public de services, le bureau d'architecture DEFRENNE a été notifié de sa mission le 9 juin 2020.

En date du 23 septembre 2021, le Collège communal a approuvé l'esquisse du nouvel hangar et du site travaux sur le terrain sis Chemin de l'Aulnaie. La phase I du projet a donc été lancée par une demande de permis d'urbanisme (déposé début novembre 2021 chez la Fonctionnaire déléguée), des plans et cahier des charges visant le lancement de la procédure de marché public de travaux. Le montant estimé du marché de travaux est de 1.022.016,82 € tvac.

Un appel d'offre afin de procéder à des essais de sols ainsi qu'à une analyse de la qualité des terres a également été lancé. L'appel d'offre pour les essais de sol a été attribué par le Collège communal en sa séance du 28 octobre 2021 à la société Verbeke pour un montant de 1.403,60€ tvac. Ces essais ont été effectués les 25 novembre et 2 décembre 2021.

L'appel d'offre pour la qualité des terres a été attribué par le Collège communal en sa séance du 10 novembre à la société Abesim pour un montant de 1.996,50€ tvac. Ce contrôle de la qualité des terres a été effectué le 29 novembre 2021.

## Marché de travaux pour la construction d'un nouvel hangar communal

Suite aux différentes modifications du projet demandées par le Collège communal, le montant estimé des travaux s'élève à 1.448.597,13€ tvac (options comprises). Lors de sa séance du 1<sup>er</sup> septembre 2022, le Collège communal a approuvé le projet de cahier des charges, le projet d'avis de marché ainsi que les dates de publication et de remise des offres. Le Conseil communal, lors de sa séance du 12 septembre 2022 a validé les conditions et le mode de passation et le lancement du marché de travaux en date du 20 septembre 2022 et une remise des offres pour le 4 novembre 2022. A ce jour les offres sont analysées par l'auteur de projet afin de soumettre un rapport d'attribution au Collège communal.

## Acquisition de matériels pour les équipes Voiries et Espaces Verts suite au vol ayant eu lieu au hangar

Suite au vol ayant eu lieu au hangar communal dans la nuit du dimanche 22 mai 2022, deux appels d'offres ont été lancés afin d'acquérir des nouveaux équipements pour les deux équipes du service Technique. Lors de sa séance du 9 juin, le Collège communal a attribué le marché à la société FERNAND GEORGES (pour le matériel de l'équipe Voirie) pour un montant total de 5.705,17€ tvac et à la société GREENAGRI (pour le matériel de l'équipe Espaces Verts) pour un montant total de 3.714,18€ tvac.

## Marché stock pour la fourniture de béton et de stabilisé pour les chantiers de voirie

Dans le cadre de nos différents chantiers de voirie, nous devons souvent faire des appels d'offres concernant du béton et du stabilisé. Nous avons donc lancé un appel d'offres pour un marché stock d'une durée d'un an pour du béton et du stabilisé. Ce marché stock comprend 2 lots :

Le lot 1 concerne une offre pour des marchandises en départ de la centrale et enlèvement par 1m<sup>3</sup> via notre camion de chantier ; béton maigre à 200 kg (7/20mm), stabilisé poussier à 150kg de ciment, stabilisé au sable de rhin à 150kg de ciment, stabilisé au sable mélangé à 150kg de ciment, fondation en béton class C 16/20 ou type III pour terre-plein, fondation en empièchement continu type II a (au ciment) coffre de voirie en 25cm.

Le lot 2 concerne une offre pour du béton (réparation dalle béton), de voirie conforme au CCT Qualiroutes en C35/45 EE4 CM III/A 42.5N en S4 (Dmax 20mm) livré mixer sur 1457 Walhain et le prix de départ centrale par notre camion de chantier (réparation ponctuelle), la capacité et le cout du m<sup>3</sup> étaient à communiquer.

Le Collège communal en sa séance du 19 mai 2022 a attribué le lot 1 à la société INTERBETON et le lot 2 à la société CCB.

## Acquisition d'accessoires pour la machine Agria de l'équipe Espaces Verts

En vue d'équiper la machine Agria des Espaces Verts d'un girobroyeur et d'une débroussailleuse à fléaux, un appel d'offre a été lancé le 4 octobre 2021 auprès de différentes sociétés spécialisées dans le jardinage. Le 28 octobre, le Collège communal a attribué ce marché à la société Greenagri pour un montant total de 11.470,80€ tvac.. Ces accessoires ont été réceptionnés en date du 5 janvier 2022.

## Acquisition de deux tondeuses Zéro turn pour l'équipe Espaces Verts et revente de la machine cylindrique.

Vu que la machine cylindrique destinée à la tonte des terrains de football ne répondait plus aux besoins, un cahier des charges a été rédigé en vue d'acquérir une nouvelle tondeuse Zéro turn pour l'équipe Espaces Verts. Le Collège communal en sa séance du 12 mai 2022 a approuvé la procédure de passation, le projet de cahier des charges ainsi que les dates d'envoi des invitations et de remise des offres. Le Conseil communal en sa séance du 30 mai 2022 a validé les conditions et le mode de passation du marché. Les invitations ont donc été envoyées aux 5 sociétés désignées par le Collège en date du 31 mai 2022. Pour le 24 juin 2022, date de remise des offres, seules 3 sociétés ont fait parvenir leur offre. Lors de sa séance du 30 juin 2022, le Collège communal a désigné la société SOMAGRI comme adjudicataire du marché pour un montant total de 19.840,37€ tvac (toutes options comprises). Les machines ont été livrées en juillet 2022.

## Installation d'une alarme au hangar communal

Suite au vol ayant eu lieu au hangar communal, un contact a été pris avec la société Total Security System qui s'occupe déjà des alarmes des autres bâtiments, afin de recevoir une offre pour l'installation d'un système d'alarme au hangar communal. Le Collège communal en sa séance du 23 juin 2022 a décidé de lancer un marché public. La date limite de réception des offres a été fixée au 29 juin. Seule la société Total Security System a fait parvenir une nouvelle offre. Lors de sa séance du 30 juin, le Collège communal a décidé de relancer le marché une seconde fois auprès des mêmes sociétés. 2 offres ont été réceptionnées ; Total Security System et IBS. Lors de sa séance du 28 juillet, le Collège communal a une nouvelle fois reporté le point afin de demander aux sociétés d'adapter leur offre pour uniquement un système d'alarme sans caméra. Dans ce cadre, deux nouvelles sociétés ont été consultées ; Domosys et Verisure. Lors de sa séance

du 15 septembre, le Collège communal a attribué ce marché à la société VERISURE pour un montant de 1.385,45€ tvac avec une mensualité de 59,28€ tvac/ mois, soit 711,36€ tvac/ an.

### Réfection de dalles de béton routier de la rue de Spêche et remplacement des caniveaux dans les rues Baty du Chêne et Fonds Devaux

Dans le cadre du marché de service pour l'assistance technique ponctuelle et en vue de réfectionner des dalles de béton routier défectueuses dans la rue de Spêche et d'améliorer l'égouttage en vue de répondre à la problématique des inondations, les travaux suivants doivent être entrepris :

- Travaux de démolitions de revêtements de béton existants.
- Travaux de démolitions de sous-fondations et de fondations de voirie nécessaires.
- Travaux de terrassements nécessaires.
- Travaux de démontage de linéaires existants et leur mise à niveau.
- Travaux de démolition d'avaloirs existants.
- Fourniture et pose de sous-fondations et fondations.
- Travaux de mise à niveau d'éléments linéaires.
- Travaux de mise en œuvre de revêtements en béton routier.
- Travaux de fourniture et pose d'avaloirs.
- Travaux de ragréages nécessaires le long des éléments linéaires.
- Mise en œuvre de joints transversaux et longitudinaux de dalles de béton routier.

Dans ce cadre, en juillet 2021, un avant-projet de cahier des charges a été proposé au Collège communal. Le 10 septembre 2021, la sélection des dalles concernées a été effectuée afin de présenter le cahier spécial des charges au Conseil communal du 28 septembre 2021. Le 23 septembre 2021, le Collège communal a approuvé le cahier des charges ainsi que la date de réception des offres au 22 octobre 2021. Les différentes offres reçues ont été envoyées au bureau d'étude C<sup>2</sup>Project pour analyse. Une demande de justificatif de prix a été envoyée aux sociétés ayant remis offre. Suite à l'analyse du bureau d'étude, le Collège communal en sa séance du 09 décembre 2021 a attribué le marché public de travaux à la société GECIROUTE pour un montant total de 109.235,09€ tvac. Les travaux devaient débuter le 4 avril 2022. Suite aux problèmes de pénuries en matériels dues aux événements internationaux, la société n'a pas pu débuter le chantier à la date prévue. Les travaux ont donc été statés avec une reprise en date du 19 avril 2022, ceux-ci devant être terminés pour le 1<sup>er</sup> juillet 2022. La réception provisoire a eu lieu le 15 septembre 2022.

### Acquisition de mobilier pour la salle et pour la bibliothèque du bâtiment de la Forge à Perbais

Dans le cadre du programme de développement rural et de l'aménagement du bâtiment de la Forge, un marché public de fourniture reprenant deux lots a été lancé :

- Lot 1 : achat de mobilier (tables pliantes, chaises, bureau, casiers, ...) afin d'aménager la salle du rez-de-chaussée
- Lot 2 : achat de mobilier (bibliothèques, rayonnage, module, ...) afin d'aménager la bibliothèque se situant au premier étage.

En sa séance du 25 novembre 2021, le Collège communal a approuvé le cahier spécial des charges pour être soumis au Conseil communal du 20 décembre 2021. Le 21 décembre 2021, le marché public de fournitures a été lancé. La date limite de réception des offres pour les deux lots était le 28 janvier 2022.

Deux sociétés ont remis une offre ; la société OMNIS, uniquement pour le lot 1 et la société GAI SAVOIR pour les 2 lots.

Le Collège communal en sa séance du 3 février 2022 a désigné la société OMNIS comme adjudicataire du lot 1 pour un montant de 11.845,99 t vac pour des tables avec piètement en forme de A laqué noir (y compris 2 charriots) et les chaises option 1 (chaises de réunion empilables sans charriot).

Le Collège a également décidé de lancer une négociation avec l'unique soumissionnaire du lot 2 (GAI SAVOIR) : une nouvelle offre a été reçue le 3 mars. Celle-ci ne convenant pas aux responsables de la Bibliothèque, une nouvelle proposition a été demandée à la société. En date du 17 mars, une seconde offre négociée nous est parvenue. Celle-ci ne convenant toujours pas à la Bibliothèque, la société Gai Savoir nous a fait parvenir en date du 18 mars une 3<sup>e</sup> offre négociée. Cette dernière offre a été retenue et présentée au Collège communal en date du 31 mars.

Le Collège a décidé de reporter ce point moyennant réunion avec les responsables de la Bibliothèque. Lors de sa séance du 14 avril 2022, le Collège communal a attribué le 2<sup>e</sup> lot du marché public de fourniture relatif à l'acquisition de mobilier pour la Forge de Perbais à la société GAI SAVOIR pour un montant de 29.960,81€ t vac. Le mobilier de ce lot a donc été livré et installé en août 2022, la réception provisoire a été réalisée en septembre 2022 en présence d'un représentant de la bibliothèque.

#### Réalisation d'un nouveau tablier de pont dans le cadre de la réparation des deux murets de l'Orne sis rue Val d'Alvaux

En octobre 2020, à la suite d'un accident de roulage pour le lequel un dossier d'assurance est ouvert, la commune de Mont-Saint-Guibert sollicite la commune de Walhain afin de prendre en charge 50% des réparations du muret. Cette demande a été validée par le Collège communal du 26 octobre 2021.

Lors des travaux, l'entreprise a remarqué une anomalie au niveau du tablier. Suite à ce constat, le Service Public de Wallonie a réalisé un rapport et a remis son avis en février 2021 : celui-ci mettant en doute la stabilité du pont. En mars 2021, le service Technique de Walhain se rend sur place avec un ingénieur en stabilité qui propose une solution avec une dalle auto-portante sur la structure existante, ainsi qu'un renforcement des culées en maçonneries. Sur base du rapport de l'ingénieur, le service travaux a demandé un devis à la société adjudicatrice en la matière au niveau de la Province du Brabant Wallon. Ce devis a été transmis le 10 septembre 2021 à la commune de Mont-St-Guibert. Le 22 novembre 2021, le Conseil adhère au marché accord-cadre de la Province.

Le 21 janvier 2022, le Collège communal approuve le devis transmis par la commune de Mont-Saint-Guibert pour un montant total de 41.674,77€ t vac à diviser par 2 pour chacune des communes, soit 20.837,38€ t vac. Réception le 7 février d'un nouveau devis de la société adjudicataire Eecocur d'un montant de 39.379,15€ t vac. Les travaux ont débuté le 25 avril. La réception provisoire a eu lieu le 9 août. Le procès-verbal de réception provisoire a été approuvé le 20 octobre par le Collège communal.

#### Concession pour la conception, la construction, la gestion et l'exploitation de deux terrains de Padel

La Commune souhaite développer l'offre sportive sur son territoire. Comme elle ne dispose pas des ressources nécessaires à la création et à l'exploitation de deux terrains de Padel, elle entend confier cette mission à un opérateur économique via le mécanisme de la concession en octroyant un droit d'emphytéose sur un terrain communal sis rue Chapelle Sainte-Anne, 13 à 1457 Walhain.

Le projet vise à concéder la conception, la construction, la gestion et l'exploitation de deux terrains de Padel.

La gestion concernera le service offert au public comme la mise à disposition des terrains de Padel avec des plages horaires attractives et des tarifs avantageux en faveur, notamment, des habitants de la Commune de Walhain.

L'exploitation visera la mise en valeur des infrastructures et des équipements en vue de leur rayonnement en-dehors des limites communales.

Le concessionnaire devra justifier en tout temps du respect des règles, notamment techniques et sportives, édictées autant par le SPW Infrastructures que par la Fédération Internationale de Padel et l'AFT Padel.

Le périmètre de la concession est situé dans le domaine public sur le site du Complexe Sportif. La surface disponible pour cette concession, située concrètement entre la crête du talus et la haie et entre la buvette du tennis et la bordure du parking est de +/- 550m<sup>2</sup>.

Lors de sa séance du 17 mars 2022, le Collège a pris pour information le projet de cahier spécial des charges moyennant l'avis consultatif du Conseil consultatif des sports sur le projet.

Suite à l'avis reçu du Conseil Consultatif, le Collège en sa séance du 14 avril 2022 a approuvé le projet de cahier spécial des charges pour être au soumis à l'approbation du Conseil communal.

Lors de sa séance du 25 avril 2022, le Conseil communal a approuvé le lancement de la procédure de concession. Celle-ci a donc été lancée le 06 mai 2022 avec une date limite de réception des offres fixée au 31 août 2022.

Lors de l'ouverture électronique des offres, il a été constaté qu'aucune offre n'avait été remise. Lors de sa séance du 6 octobre 2022, le Collège communal a approuvé l'arrêt de la procédure moyennant modification du cahier des charges, ainsi que le lancement d'une nouvelle procédure à soumettre au Conseil Communal. Lors de sa séance du 17 octobre 2022, le Conseil communal a donc validé les conditions et le mode de passation de la nouvelle procédure de concession pour la construction et l'exploitation de deux terrains de Padel. Cette nouvelle procédure a donc été lancée le 18 octobre 2022 avec une date ultime de remise des offres fixée au 20 janvier 2023.

#### Travaux divers de rénovation au bâtiment de l'ancienne école de Nil-St-Vincent

Suite à l'acquisition du bâtiment abritant l'ancienne école de Nil-St-Vincent, il a été nécessaire d'effectuer divers petits travaux afin de remettre celui-ci en état. Les travaux suivants ont été entrepris :

- Réalisation de peintures diverses pour un montant de 3.437,50€ tvac ;
- Placement de pare-vapeur et de gyproc pour un montant de 497,41€ tvac ;
- Remise en état de l'installation électrique y compris contrôle de l'installation par une société agréée et analyse de risques pour un montant de 1.232,34€ tvac ;
- Remise en état de l'installation gaz (y compris installation de 4 convecteurs supplémentaires), pour un montant de 31.821,79€ tvac ;
- Réparations des corniches pour un montant total de 4.697,22€ tvac ;
- Installation d'une alarme incendie pour un montant de 6.031,40€ tvac
- Installation d'une alarme intrusion pour un montant de 2.250,72€ tvac avec un contrat de maintenance de base + dépannage à 260,15€ tvac et un service monitoring à 275,88€ tvac/ an ;
- Agréation de l'installation gaz et de l'installation électrique pour un montant de 337,44€ tvac ;
- Remplacement du portillon pour un montant total de 309,35€ tvac ;
- Acquisition d'extincteurs et de pictogrammes pour un montant total de 526,40€ tvac ;
- Acquisition d'éclairage de secours pour un montant total de 572,80€ tvac.

Montant total des travaux effectués : 52.250,40€ tvac.

## Fourniture et pose de caveaux avec et sans fond dans le cimetière de Walhain centre

Etant donné qu'il n'y avait plus de caveaux libres dans le cimetière de Walhain Centre, le service Etat-civil nous a demandé de lancer un marché de travaux relatif à la fourniture et à la pose de caveaux avec et sans fond dans le cimetière de Walhain Centre.

La demande était la suivante :

La livraison et la pose de 10 caveaux fermés en béton avec fond de +/- 2m35/ 100 cm (ouverture par-dessus) et 10 caveaux (fermés par-dessus) en béton sans fond de +/- 2m35/ 100 cm (ouverture par-dessus). Ce compris le terrassement, l'évacuation des terres suivant la réglementation (Walterre), la réalisation de la fondation, la livraison, la pose des caveaux et la remise en état.

Le Collège communal en sa séance du 2 juin 2022 a approuvé le projet de cahier des charges, la liste des entrepreneurs à consulter et la date d'invitation et de remise des offres. Le mode de passation et les conditions ont été validés par le Conseil Communal du 27 juin.

En date du 30 juin, le Collège communal a approuvé la proposition du service technique afin de décaler la date limite d'introduction des offres. En effet, la date prévue à l'initial était le 1<sup>er</sup> août. En raison de la fermeture des sociétés de construction durant le mois de juillet, le service technique a proposé de décaler la remise des offres au 12 août.

Le Collège communal en sa séance du 18 août a attribué le marché de travaux relatif à la fourniture et à pose de caveaux avec et sans fond dans le cimetière de Walhain centre à la société MASSET pour un montant total de 36.348,40€ tvac.

La réception provisoire a eu lieu le 14 novembre.

## Marché public de service relatif à l'entretien des chaudières des différents bâtiments communaux

Afin de désigner une société qui sera en charge de l'entretien de l'ensemble des chaudières, des ventilations simple et double-flux des bâtiments communaux, un marché public de service doit être lancé.

Lors de sa séance du 27 octobre 2022, le Collège communal a approuvé le cahier spécial des charges, la liste des entreprises à consulter ainsi que la date d'envoi des invitations et de remise des offres, moyennant ajouts de sociétés supplémentaires à consulter et modification des pondérations des critères d'attribution.

En sa séance du 10 novembre, le Collège communal a approuvé la nouvelle proposition de cahier spécial des charges. Le Conseil communal a, quant à lui, validé le mode de passation et les conditions du marché lors de sa séance du 14 novembre.

Les invitations à soumissionner ont été envoyées le 16 novembre pour une clôture des offres au 19 décembre.

## ACTIONS SUBSIDIEES PAR LA PROVINCE DU BRABANT WALLON

Comme chaque année, en février, le Collège Provincial du Brabant wallon lance la publication des appels à projets provinciaux pour l'année à venir. Dans ce cadre, le Collège Communal a décidé de rentrer plusieurs dossiers :

### Placement d'un système de contrôle d'accès sur portes dans les trois implantations scolaires – PHASE II

Dans le but de compléter le contrôle d'accès réalisé lors de la phase I, un second dossier a été rentré à la Province du Brabant wallon en date du 26 avril 2019 suivant la décision du Collège en sa séance du 16 avril 2019.

Un arrêté d'octroi fixant un subside à 15.000 € est reçu le 7 janvier 2020.

Dans le cadre d'un marché public de fournitures, un cahier spécial des charges a été validé par le Collège du 19 octobre 2020 ainsi que les sociétés à consulter et la date de remise des offres. Les conditions et le mode de passation ont été approuvés par le Conseil communal du 23 novembre 2020. Les invitations à remettre offre ont été envoyées aux soumissionnaires le 24 novembre 2020. La remise des offres est fixée au 18 décembre 2020.

Ce marché a été attribué par le Collège du 21 décembre 2020 à la société DAO Systems pour un montant total de 26.576,08€ tvac. Les travaux ont été réceptionnés le 19 novembre 2021 et le dossier décompte final a été envoyé le 17 novembre 2021 à la Province du Brabant Wallon. Il reste à recevoir le subside de 15.000€. Celui-ci a été reçu le 07 décembre 2021.

### Sécurisation de passages piétons par la pose de barrières et d'éclairages spécifiques

Il s'agit de sécuriser quatre passages piétons par le placement de barrières type Région wallonne (rouges et jaunes) et d'éclairages spécifiques : dans les rues Saint-Vincent, des Combattants (au niveau de l'école de Walhain et du lotissement du Bia Bouquet), la rue du Maïeur, la rue Saint-Martin (en face de la Grange des Six Heures) et la Grand'Rue.

Le 10 octobre 2019, réception d'un arrêté d'octroi pour une subvention d'un montant de 30.000€. Un cahier spécial des charges est réalisé et scindé en deux parties :

- D'une part, le dossier relatif à l'éclairage des passages piétons : dossier qui a été validé par le Collège du 16 juin 2020 et par le Conseil communal du 25 juin 2020.

Le 25 août 2020 le Collège approuve le projet définitif et le choix des entreprises à consulter. ORES lance alors le marché le 2 février 2021. Le 16 mars 2021, ORES attribue le marché ; le lot 1 est attribué à la société SIGNIFY pour un montant total de 3.672,43€ TVAC et le lot 2 est attribué à la société PYLONEN DE KERF pour un montant total de 2.052,16€ tvac.

L'installation des éclairages a été réalisée dans le courant du mois d'octobre 2021. Nous attendons actuellement la réception de la facture pour clôturer le dossier décompte final et envoyer le dossier subside à la Province du brabant wallon.

- D'autre part, le dossier relatif à la fourniture des barrières de sécurité : un cahier spécial des charges a été réalisé et validé par le Collège du 26 octobre 2020. Les invitations à remettre offres ont été envoyées le 27 octobre 2020 avec remise des offres fixée au 18 novembre 2020. Le Collège du 23 novembre 2020 attribue le marché à la société PONCELET SIGNALISATION pour un montant de 8.651,50 € tvac.

Les barrières ont été livrées en avril 2020 et placées par les ouvriers communaux en juin 2020.

Les factures d'ORES ont été réceptionnées le 13 septembre 2022. Le dossier de décompte final a été transmis à la Province du Brabant wallon le 19 septembre 2022. Le dossier subside est donc clôturé.

### Marché de travaux pour la réalisation d'un sas à la maison communale

En date du 26 avril 2019, un dossier a été envoyé à la Province du Brabant wallon en vue d'obtenir un subside dans le cadre de l'appel à projets « Subventionnement des aménagements de sécurisation des biens et des personnes dans les communes du Brabant wallon ». Suite au retour de la Province, un second dossier a été envoyé le 20 août 2020 dans le cadre de l'appel à projets relatif aux travaux et acquisition de matériel visant à l'accessibilité au service Public des personnes atteintes d'un handicap.



Le projet de cahier spécial des charges transmis par l'architecte Guy PAESBRUGGHE le 5 novembre 2019 a dû être modifié et validé par le Conseil communal du 22 février 2021. En date du 1<sup>er</sup> février 2021, le Collège communal a approuvé le cahier des charges proposés par Guy PAESBRUGGHE ainsi que la liste des soumissionnaires à consulter. La date limite d'introduction des offres était le 26 mars 2021. Une seule offre a été soumise. Lors de l'analyse digiflow il s'est avéré que la société n'était pas en ordre au niveau de son attestation ONSS. En date du 03 mai 2021, le Collège a donc demandé de relancer le marché.

Le 10 mai 2021, le Collège a approuvé la nouvelle liste des soumissionnaires pour le 2<sup>e</sup> marché relatif à la création du SAS d'entrée. La date d'introduction des offres était le 10 juin. Lors de ce 2<sup>e</sup> marché, une seule offre a été reçue. Lors de l'analyse digiflow, il a été constaté que la société ne répondait pas à ses obligations sociales. Le 4 août, le Collège a décidé de ne pas attribuer le marché et de relancer celui-ci pour une 3<sup>e</sup> fois.

Le 9 septembre, le Collège communal a approuvé la nouvelle liste de soumissionnaires ainsi que la nouvelle date d'introduction des offres (08 octobre). Une seule offre a été reçue et soumise pour analyse à M. PAESBRUGGHE.

Suite à plusieurs demandes du service Travaux, nous avons reçu l'analyse de l'unique offre reçue en date du 09 décembre 2021. Ce rapport a été présenté le 16 décembre 2021 au Collège communal. Celui-ci a désigné la société DF m&c SRL comme adjudicataire du marché pour un montant de 86.533,29€ tva.

Les travaux devaient débuter le 4 avril 2022. Suite aux problèmes de pénuries en matériels dues aux événements internationaux, la société n'a pas pu débuter le chantier à la date prévue. Le délai contractuel du chantier a donc été staté le 4 avril pour une reprise des travaux le 23 mai. Toujours suite aux problèmes de pénuries, le chantier a pris plus de temps que prévu. Les travaux devaient se terminer le 23 septembre, mais l'entreprise a terminé les travaux avec 21 jours de retard. La réception provisoire a eu lieu le 11 octobre et le procès-verbal de celle-ci a été approuvé par le Collège communal lors de sa séance du 20 octobre.

## ACTIONS SUBSIDIEES PAR LE SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

### Plan d'investissement 2019-2021

Suite à une dépêche émanant du Service public de Wallonie du 15 octobre 2018 exposant les lignes directrices du fonds d'investissement 2019-2021, le Service Travaux a proposé un plan d'investissement fixant des priorités bien arrêtées. En respectant ces priorités, la Commune a obtenu un subside de 451.428,66 € en vue de réfectionner des voiries communales.

Suite à la réunion en septembre 2018 entre la Commune et l'Intercommunale du Brabant Wallon, le Collège a décidé d'inclure dans le plan d'investissement l'installation d'une station de relevage à la rue des Hayettes. Cet aménagement fera l'objet d'un dossier exclusif géré par l'Intercommunale du Brabant Wallon.

Le Collège, en séance du 30 janvier 2019 détermine le choix des voiries concernées, le type de réfection, leurs priorités et leurs années d'inscription dans le cadre de ce PIC (Plan d'Investissement Communal). Un avis favorable est remis par la SPGE le 1<sup>er</sup> mars sur les investissements relatifs à l'égouttage prioritaire.

Le 17 avril 2019, le Service public de Wallonie envoyait un nouveau courrier reprenant de nouvelles priorités à prendre en compte dans le cadre de ce PIC.

Le 29 avril 2019, le plan d'investissement proposé par le Service Travaux est approuvé par le Conseil communal avec une réalisation en 2 phases. Les rues concernées sont les rues des Ourdons, du Préal, des Trois Tilleuls et de Libersart pour Tourinnes ; Mogreto et Grand Rue pour Perbais ; les rues des Hayettes et du Weya pour Nil-St-Vincent.

Le 17 mai 2019, le plan d'investissement est transmis au Service public de Wallonie et est approuvé le 26 juin avec un subside de 451.428, 66€.



Le 21 juin 2019 est reçu un subside complémentaire « redistribution de l'inexécuté » pour bonne gestion d'un montant de 15.557,06 € portant le subside de notre plan d'investissement 2019-2021 à 466.985,72 €.

## PIC - PHASE I

Sur base de la décision du Conseil communal le 23 septembre 2019, le dossier projet de la phase I a été transmis au Service public de Wallonie le 11 octobre. Le délai d'analyse étant de 40 jours le dossier a été approuvé le 25 novembre.

Les travaux projetés de cette phase consistent principalement en un raclage en épaisseur variable suivant la situation existante (résultat des sondages) et le remplacement du revêtement asphaltique.

Cependant, des travaux complémentaires pour répondre aux exigences de la circulaire sont également envisagés dans les rues suivantes :

- Rue des Ourdons : aménagement des trottoirs, de la placette et réalisation de passages piétons ;
- Rue du Préa : création d'une zone de croisement, asphaltage et organisation du parking de délestage ;
- Grand' Rue : sécurisation de la sortie de la piste cyclable et réalisation des zones de stationnement existantes pour la partie haute (entre la N4 et l'école).

Le 26 juin 2019, le Collège valide le phasage du dossier, la réunion plénière s'est tenue le 28 juin 2019 et le 12 août 2019 la réception du projet. Le 28 août 2019, le Collège approuvait le projet ainsi que le cahier spécial des charges, les conditions et le mode de passation ont été approuvés par le Conseil du 23 septembre 2019. Le dossier a été transmis au Service Public de Wallonie le 11 octobre 2019.

Suite à l'accord daté du 9 avril 2020 du Service Public de Wallonie sur la procédure de marché public de travaux et sur le projet, l'avis de marché a pu être publié au bulletin des adjudications le 12 décembre 2019 pour être attribué par le Collège le 2 mars 2020 à la société COLAS SUD pour un montant de 536.894,42 € t vac. Les travaux ont débuté le 2 juin 2020 pour une durée de 70 jour ouvrable. Les travaux se sont terminés en novembre 2020. Le montant global des travaux est fixé à 487.230,73€ t vac, révisions comprises avec un solde du délai d'exécution à 6 jours ouvrables.

Après la procédure des essais à postériori, la réception provisoire a eu lieu le 20 septembre 2021. Les remarques ont été levées pour le 20 octobre 2021.

Le décompte final des travaux a été envoyé au Service Public de Wallonie le 29 octobre 2021.

## PIC -PHASE II

Sur base de la décision du Conseil communal du 18 mai 2020, le dossier projet de la phase II a été transmis au Service public de Wallonie le 3 juin 2020. Le délai d'analyse étant de 40 jours le dossier a été approuvé par le SPW le 7 juillet 2020.

Les travaux projetés de cette phase consistent principalement en un raclage en épaisseur variable suivant la situation existante (résultat des sondages) et le remplacement du revêtement asphaltique.

Cependant, des travaux complémentaires pour répondre aux exigences de la circulaire sont également envisagés dans les rues suivantes :

- Rue de Libersart : aménagement d'un berlinois de manière définitive

- Rue des Trois Tilleuls : remplacement de 80 mètres linéaires d'égouts endommagés et placement de chambres de visite
- Rue des Hayettes/Weya : remplacement de zones de coffre de voirie. Ce dossier sera complété de la pose de la station de relevage.

Le 28 septembre 2020, le Collège approuvait le projet corrigé (envoyé par le bureau d'étude en date du 16 septembre 2020) accompagné de son avis de marché et de son rapport de qualité des terres (marché de service séparé). L'avis de marché a pu être publié au bulletin des adjudications le 05 octobre 2020 pour une remise des offres fixée au 6 novembre 2020. Sur base de l'analyse Digiflow et de la vérification des prix, des demandes de justificatifs ont été envoyées aux soumissionnaires.

Le 14 décembre 2020 le Collège communal a attribué la phase II à la société TRBA pour un montant total de 476.492,64€ tva. Les travaux ont débuté le 26 avril 2021 par la rue des Trois Tilleuls. La société TRBA a fait une demande afin de stater les travaux en date du 13 octobre 2021. Le Collège a approuvé cette demande moyennant communication des dates du marquage au sol dans les 3 rues concernées. Dans les 3 jours ouvrables restants à la société TRBA, celle-ci devait prévoir une journée pour la pose du caniveau dans la rue des Hayettes (réalisée le 22 octobre 2021), une journée pour le marquage routier des trois rues et une journée pour la pose de l'enduit (en attente de meilleures conditions météorologiques).

Le 18 octobre 2021, la société TRBA sollicite la prise de possession anticipative à la réception provisoire. Cette visite technique a donc été réalisée le 08 novembre. En attente de la procédure des essais à postériori fixée au 7 décembre 2021 avant de réceptionner les travaux.

La réception provisoire a eu lieu le 14 octobre 2022. Dès réception, le décompte final des travaux sera envoyé au Service Public de Wallonie

#### Plan d'investissement 2022-2024

Suite à une dépêche émanant du Service public de Wallonie du 31 janvier 2022 exposant les lignes directrices du fonds d'investissement 2022-2024, le Service Travaux a proposé un plan d'investissement fixant des priorités bien arrêtées. L'enveloppe subsidie s'élève à 471.180,42 € en vue de réfectionner des voiries communales.

En date du 20 janvier 2022, le Collège communal valide le choix des voiries concernées par le PIC 2022-2024 :

- Rue de la Culée : remplacement des 325m<sup>2</sup> de dalle de béton du côté rue du Joncquoy par un revêtement identique au reste de la rue, avec une remise à niveau et/ou un remplacement ponctuel des éléments linaires (bordures, avaloirs, trapillons, filets d'eau, ...) pour se terminer avec le rabotage du revêtement existant en vue de la pose de deux couches de revêtement hydrocarboné.
- Rue d'Aurimont : les travaux seront relativement similaires à ceux réalisés rue de la Culée avec le remplacement du revêtement hydrocarboné.
- Rue du Trichon : les travaux concerneront le tronçon reliant la rue du Trichon (partie bétonnée) à la rue Saint-Vincent. Suite à l'endoscopie réalisée au moment de l'auscultation du réseau routier, les travaux débiteront par la réhabilitation (depuis le carrefour avec la Place Saint-Vincent sur une longueur de 200 mètres) de l'égout existant. Cette rue étant reprise dans le cadre du projet commun PIMACI, un marquage routier spécifique sera installé après pose du revêtement hydrocarboné pour rendre la rue cyclable. Le revêtement hydrocarboné sera quant à lui remplacé sur la totalité du tronçon avec la pose d'une couche de base accompagnée d'une couche de roulage.
- Rue de Sart : il est envisagé une réfection totale de la voirie comprenant la démolition des éléments linéaires, des fondations et du revêtement en dalle de béton. Le revêtement existant sera donc remplacé par un revêtement hydrocarboné qui sera accompagné de nouveaux éléments linéaires (bordures, filets

d'eau, avaloirs, trapillons, ...). Nous profiterons des travaux pour indurer les zones d'évitement et réaliser un trottoir qui permettra de relier la rue de la Station à la rue du Bois de Buis dans le cadre du dossier conjoint PIMACI.

Les travaux des 3 premières rues seront effectuées en 2023. Ceux de la rue de Sart débuteront en 2024.

En date du 21 janvier 2022, le service travaux a effectué une demande auprès de l'InBW afin de réaliser une endoscopie des rues de Sart, Aurimont et Culée, la rue du Trichon ayant été analysée en 2021.

En parallèle de cette programmation du PIC, le Gouvernement Wallon a débloqué des moyens budgétaires en faveur de la mobilité active et de l'intermodalité. Ce droit de tirage nommé « plan d'investissement mobilité active communal et intermodalité » (PIMACI) sera conjoint au PIC 2022-2024 de manière à mieux combiner les besoins de réfection de voiries et les besoins de mobilités au sein des communes.

En date du 24 février 2022, nous recevons les priorités de la SPGE :

- Travaux d'égouttage situés dans les zones prioritaires (zones de baignade, zones de protection de captage, demandes de résolution de points noirs, cas de force majeure, ...)
- Travaux d'égouttage situés dans les masses d'eau dont le mauvais état est dû, en tout ou en partie, à l'assainissement collectif
- Travaux d'égouttage coordonnés avec la réalisation actuelle ou future de station d'épuration et/ou de collecteur
- Travaux de réhabilitation/ reconstruction d'égouts existants
- Travaux en opportunité avec d'autres travaux.

Le Collège en sa séance du 31 mars 2022 a validé les projets, les fiches individuelles et la fiche récapitulative du PIC 2022-2024. Le 14 avril 2022, le Collège, sur base du rapport du service mobilité, décide de maintenir le trottoir Rue de Sart et de supprimer celui de la rue du Trichon.

Le PIC 2022-2024 ayant été validé par le Conseil communal du 30 mai 2022, suite à l'avis favorable du 22 juin 2022 émanant de la SPGE, le dossier a été envoyé le 05 juillet au service public de Wallonie via le guichet des pouvoirs locaux. Nous sommes actuellement en attente du retour du SPW.

#### Marché de service

Le 27 avril 2021, le marché public de services en vue de désigner le bureau d'études en charge du projet du PIC 2022-2024 a été lancé. Le Collège communal du 31 mai a attribué le marché de service au bureau d'études C<sup>2</sup>Project. Ce marché n'est pas soumis à Tutelle étant donné que son montant est inférieur à 31.000€ htva.

Le 19 juillet, le Service Public de Wallonie a rendu pleinement exécutoire la décision du Collège du 31 mai 2021. Nous attendons à présent le retour du SPW pour débuter la phase projet et programmer la réunion plénière.

## ACTIONS SUBSIDIEES PAR LE SERVICE PUBLIC DE WALLONIE – CELLULE INFRASPORTS

Désignation auteur de projet pour rénovation et extension du Complexe Sportif de Walhain

#### Marché de service

Les missions de l'auteur de projet sont les suivantes :

- Réalisation d'un plan d'agencement et d'organisation du site des Boscailles. Ce plan est un schéma idéal des implantations sportives sur le site des Boscailles à long terme.

- Etude et accompagnement de la rénovation du Complexe existant, en tenant compte des normes PEB applicables.
- Etude et accompagnement de l'extension de la salle existante et de la création d'une salle multisports modulable.

Le Collège communal du 3 mai a approuvé la proposition de cahier des charges et le Conseil communal a validé le mode de passation en sa séance du 31 mai.

Le 21 juin, le service Technique a proposé au Collège la version définitive du cahier spécial des charges ainsi qu'une proposition de dates pour la remise des offres. Le Collège communal a approuvé la publication de l'avis de marché, celui-ci a été publié le 25 juin et la remise des offres a été fixée au 2 septembre.

Un premier rapport d'analyse des offres reçues a été soumis au Collège communal le 9 septembre. Celui-ci a été approuvé moyennant la planification d'une première réunion du jury d'analyse du marché.

Le Collège communal du 16 septembre a désigné les 6 membres du jury d'analyse. La première réunion du jury d'analyse s'est tenue le 20 octobre.

Une réunion a été organisée le 24 novembre avec le service Technique, le Bourgmestre et la Cellule Infraspports pour recevoir un avis consultatif sur les différents projets reçus.

La 2<sup>e</sup> réunion du jury d'analyse a eu lieu le 26 novembre.

En date du 14 décembre 2021, réception de la totalité des cotations des membres du jury d'analyse. Par conséquent, lors de sa séance du 23 décembre 2021, le Collège communal a désigné le Bureau AAM, sc SPRL comme adjudicataire du marché public de services relatif à la désignation d'un auteur de projet en vue de la rénovation et de l'extension du Complexe sportif de Walhain en raison de son offre économiquement la plus avantageuse sur base du meilleur rapport qualité/ prix.

Dans le cadre des infrastructures partagées un formulaire de candidature a été introduit le 1er avril 2022 sur le Guichet des pouvoirs locaux afin de bénéficier du subsides Infraspport plus important (70%). Ce dossier ayant été jugé recevable mais n'ayant pas abouti faute de budget (enveloppe fermée), en date du 3 août 2022, un nouveau dossier de candidature a été déposé dans le cadre cette fois d'une demande de subside classique (max 60%).

Réception le 25 août 2022 d'un avis de recevabilité favorable du SPW concernant le dossier. Il a donc été demandé au Bureau AAUM de préparer un pré avant-projet. Ce pré avant-projet a été présenté lors d'une réunion entre le SPW, la Commune et le bureau d'architecte en date du 13 octobre 2022.

Reste maintenant à finaliser le dossier au stade de l'avant-projet et prévoir une réunion plénière. Il est nécessaire de recevoir la promesse ferme de subside (donnée au stade de l'avant-projet) afin de pouvoir lancer la procédure de marché public de travaux.

## SAUVEGARDE DU PATRIMOINE WALLON

### Restauration du château de Walhain

Suite au marché public de services pour la restauration des ruines du Château de Walhain (approuvé par le Conseil communal du 17 octobre 2011), le bureau d'associations momentanées AAUM-VANDEN EYNDE-WAUTIER et le Bureau MATRICHE ont été désignés comme auteurs de projet par le Collège communal du 6 mars 2013.

Un comité d'accompagnement avait été créé et s'était réuni à plusieurs reprises dans le but d'obtenir le certificat de patrimoine, chose faite le 22 avril 2015.

La phase III reprenant le permis d'urbanisme est également clôturée au vu de la réception du permis d'urbanisme en date du 23 mars 2016. Quant à la mise en adjudication, le Collège avait décidé de reporter.

Le budget 2018 fixé par le Collège pour ces travaux étant de 900.000€ tvac, le comité d'accompagnement s'est réuni le 10 janvier 2018 de manière à définir précisément les travaux qui seront réalisés avec cette enveloppe.

Le 31 janvier 2018, le Collège communal approuve l'estimation n°2 moyennant préservation des vestiges apparents et placement d'une clôture autour de ceux-ci à subsidier éventuellement par la Province du Brabant wallon. Le 10 août, M. Joseph POLET communique le dossier d'adjudication. Celui-ci a été envoyé pour avis à la cellule Marchés Publics du SPW, au pouvoir subsidiant, et à l'ASBL des Amis du Vieux Château, ainsi qu'à Laurent VERSLYPE avant de le soumettre au prochain Conseil communal. Le 12 novembre, les remarques de chaque partie ont été envoyées à Joseph POLET, architecte en charge du dossier.

Le 16 avril 2019, le Collège approuvait le cahier spécial des charges, les conditions et le mode de passation par le Conseil du 29 avril. La publication de l'avis de marché a été publiée le 2 mai et les candidatures devaient être remises le 6 juin 2019. Le 26 juin 2019, Joseph POLET nous envoyait le rapport d'analyse des candidatures et les propositions de dates pour la visite des lieux avec les entreprises. Le Collège du 22 octobre approuvait le lancement d'une négociation avec l'ensemble des soumissionnaires sur base des courriers proposés par le bureau d'architecture. Suite à la négociation du 14 novembre 2019, les offres revues sont arrivées le 22 novembre. Le Collège communal du 2 décembre 2019 a pu attribuer le marché de travaux à la société GALERE au montant de 903.782,07 €.

Le 17 mars 2020, la tutelle d'annulation du Service Public de Wallonie nous a fait parvenir un courrier rendant pleinement exécutoire la décision du Collège concernant l'attribution du marché.

Le 11 décembre 2020, un courrier de l'AwAP confirmait l'octroi d'une subvention pour les travaux.

Le 22 janvier 2021, la notification a été envoyée à l'entreprise et les travaux ont débuté le 15 mars. Le chantier est à présent terminé et la réception provisoire des travaux a eu lieu le 30 juin 2022.

### Aménagement d'une maison rurale à la Forge de Perbais

Suivant l'analyse du bureau DEFRENNE désigné dans le cadre du marché de services, le marché de travaux a été attribué le 30 mai 2018 à l'entreprise SETIP BELGIUM pour un montant de 953.892,78 € tvac. Ayant obtenu l'accord de la tutelle d'annulation de la cellule marché public du Service Public de Wallonie, l'entreprise a été notifiée avec une date de début de travaux fixée au 18 mars 2019 pour une durée de 350 jours calendrier. Les travaux sont à présent en cours de réalisation et devraient normalement se terminer dans le courant du premier semestre 2021.

Les travaux sont actuellement toujours en cours. La pré-réception devait avoir lieu le 19 octobre 2021 mais a été reportée.

## ACTIONS SUBSIDIEES PAR LA FEDERATION WALLONIE BRUXELLES

### Réaménagement bâtiment direction Ecole de Walhain-centre

#### Marché de service :

Pour répondre à la circulaire relative à l'appel à projets 2020 pour la création de nouvelles classes dans les zones ou parties de zones en tension démographique, le service Travaux a préparé un dossier pour l'aménagement de deux nouvelles classes dans l'école de Walhain.

Le montant estimé de ces travaux s'élève à 750.000 € htva. Ceux-ci comprennent l'aménagement de 2 nouvelles classes au 1er étage du bâtiment direction et l'aménagement d'un bureau de direction, de son secrétariat et d'une salle polyvalente dans le grenier de l'ancien bâtiment. Ces travaux seront accompagnés d'une passerelle reliant l'espace direction au bâtiment primaires pour profiter de l'ascenseur en vue d'améliorer l'accessibilité aux PMR et du remplacement de la toiture du bâtiment Direction et de son isolation.

Le dossier rentré en mars 2020 a été retenu par la Fédération dans les dossiers éligibles (courrier du 23 novembre 2020), fixant un subside d'un montant de 567.669,42 € pour la création de 50 places supplémentaires.

Le 21 janvier 2021, réception d'un accord de la part de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur la norme physique permettant de lancer la procédure de marché public de service.

Le Collège communal du 8 mars a approuvé la liste des soumissionnaires ainsi que le projet de cahier spécial des charges pour ensuite être validé par le Conseil communal du 29 mars.

Le Collège communal du 7 juin a attribué le marché de service au bureau VLA Architecture.

Réception de la décision de la tutelle le 9 août rendant pleinement exécutoire la décision du Collège communal d'attribution du marché de service à VLA Architecture.

Plusieurs réunions ont été réalisées entre l'architecte, le service travaux, la Direction des écoles communales et le pouvoir subsidiant, celles-ci ont permis de rentrer l'avant-projet validé par le Collège communal du 25 novembre.

Lors de sa séance du 18 août 2022 le Collège communal a approuvé le projet de cahier spécial des charges ainsi que le projet d'avis de marché afin que ceux-ci soient soumis à l'approbation du Conseil. Le marché public de travaux a donc été approuvé par le Conseil communal lors de sa séance du 12 septembre 2022.

La date limite d'introduction des offres était fixée au 25 octobre 2022. Aucune société n'ayant pris de rendez-vous pour la visite obligatoire, le service travaux a proposé au Collège communal de prolonger le délai de réception des offres. Lors de sa séance du 24 novembre 2022, le Collège communal a décidé de faire publier un avis rectificatif avec prolongation du délai de dépôt des offres au 24 novembre 2022.

## CHARROI AUTOMOBILE

Véhicule et type	Immatriculation	Mise en circulation	Carburant	Première mise en circulation	Affectation	Kilométrage ou heures 08 novembre
Camion balayeur Volvo 2.632K	1-FRH-504	01/10/2013	Diesel	01/10/2013	Nettoyage, balayage, désherbage.	48.791 km 6.934 heures
Autobus BMC	BRV 901	23/03/2010	Diesel	04/01/2010	Transport scolaire + festivité.	148.570 km
Camion MAN	1-XUK-882	2020	Diesel	27/05/2020	Voirie + espaces verts + bâtiment + cimetière.	20.105 km
Opel Corsa	1CGX 163		Essence	22/11/2011	Service technique garde	82.998 Km
Mercedes Sprinter	863 BUI	30/06/2010	Diesel	30/06/2010	Espaces verts	142.139 km
Dacia Dokker (voirie)	1-VJR-412	2018	Diesel	2018	Bâtiments	28.840 km
Opel Vivaro (Espaces verts)	1BQE169	02/08/2011	Diesel	02/08/2011	Voirie + magasinier.	89.797 km
Renault Kangoo (Visiocom)	1 KKN 412	Juin 2015	Diesel		Service bâtiments	57.285 km
Dacia Dokker (espaces verts)	1 RRK 197	13/02/2017	Diesel	2017	Voirie	43.816 km
Mini pelle Waker Neuson	«	«	Diesel	2017	Voirie + bâtiment + cimetière	1.391 heures
Remorque de la mini pelle	QAY D 586	15/09/2017		2017	Voirie + bâtiment + cimetière	
Remorque basculante	QAE T 813	11/02/1992			Voirie	Remorque basculante
Remorque tribenne (tracteur)	“	01/07/1980	«		Voirie	
Tracteur Ford 7700 (sécateur)	EPP595	24/11/1980	Diesel	1980	Sécateur/ élagage	458 heures (nouveau moteur)
Tracteur Same Aurora 45 (foot)	BBE036	05/07/1996	Diesel	1979	Espaces verts + foot	3.540 heures (compteur bloqué)
Tracteur Same Lazer 110 DT	SEP975	04/11/1999	Diesel	1999	Fauchage + broyage + salage + déneigement.	1.178 heures nouveau compteur
Tracteur Newholland-T6030 (fauchage)	992AKI	12/05/2009	Diesel	idem	Fauchage + broyage + déneigement.	10.245 heures
Tracteur Newholland T 6070	1 RGP 248	27/03/2007			Broyage + salage + déneigement.	9.737 heures
Compresseur	QBQ 826		Diesel			1.873 heures (compteur bloqué)
Tracteur tondeuse ISEKI SG 17	«	«	Diesel	«	Espaces verts	Pas de compteur
Tracteur tondeuse ISEKI SGR 22	«	«	Diesel	«	Complexe sportif	Compteur bloqué
Tracteur tondeuse ISEKI SGX 326 mulching/ ramassage.	1-BZB-770		Diesel	2019		3.068 heures
Tracteur tondeuse Toro Wheel Horse 22F-5			Essence	2013	Espaces verts + cimetières	898,4 heures
Tracteur tondeuse Ferris ISX2200 52 »/132 cm				Juillet 2022	Tondeuse	625 heures
Tracteur tondeuse Ferris ISX600 44 »/112cm				Juillet 2022	Tondeuse	892 heures

Véhicule et type	Immatriculation	Mise en circulation	Carburant	Première mise en circulation	Affectation	Kilométrage ou heures 08 novembre
Toro cylindrique foot			Diesel	2014	Fondre les terrains de football	1.848 heures-Vendue à Somagri dans le cadre d'un marché public
Bison Agria (machine porte-outils)			Essence	2016	Service Espaces verts	2342 heures
Tondeuse Snapper (foot)			Essence	2014	Espaces verts	758 heures
Tondeuse Kubota B1400			Essence	2017	Espaces verts	/
Groupe électrogène Promac (vert, maison communale)			Essence	2014	Service voirie + délestage maison communale	18 heures
Groupe électrogène (bleu école Walhain)			Essence	2014	Service voirie + délestage école de Walhain	84 heures
Glutton (aspirateur urbain)						99 heures (plus de batterie)
Remorque voirie	1-VJR-412	2022		2022	Equipe voirie	
Remorque Espaces Verts	1-BBK-197	2022		2022	Espaces verts petites machines	
Véhicule électrique	1-YUL-161	18 décembre 2020		27 mars 2019	Personnel communal et citoyens	11.997 km
Peugeot Dokker Voirie	1 – XRP – 230		Diesel	Avril 2020	Voirie	16.892 km



## Frais de Fonctionnement

	Au	Véhicules (entretien, réparations)	Carburant (essence, diesels)	Maintenance extraordinaire Charroi automobile (depuis 2021)
2004		44.271,26 €	18.940,55 €	
2005		56.265,26 €	26.329,73 €	
2006		86.997,33 €	26.763,61 €	
2007		85.341,84 €	24.196,74 €	
2008		70.961,00 €	28.230,66 €	
2009		65.819,00 €	28.718,90 €	
2010		65.571,13 €	38.010,78 €	
2011		46.911,32 €	36.421,12 €	
2012		56.877,17 €	42.739,35 €	
2013	13/11/2013	68.504,52 €	44.837,26 €	
2014	31/12/2014	60.985,67 €	48.000,00 €	
2015	08/12/2015	71.179,70 €	38.825,50 €	
2016	31/10/2016	71.227,32 €	27.754,43 €	
2017	25/10/2017	72.162,07 €	32.817,64 €	
2018	20/11/2018	84.210,42 €	34.135,22 €	
2019	30/11/2019	50.635,57 €	35.398,39 €	
2020	11/12/2020	61.547,74 €	24.310,42 €	
2021	30/11/2021	70.121,47 €	39.021,64 €	
<b>2022</b>	<b>30/11/2022</b>	<b>42.585,77 €</b>	<b>50.179,93 €</b>	<b>33.132,98 €</b>

## ENVIRONNEMENT

### Composition du Service

Christine FOUARGE : éco-conseillère.

### Agenda 21

Mise en œuvre multidisciplinaire de projets dans la perspective du développement durable.  
Elaboration du rapport annuel d'activité 2021 du PCDR/Agenda 21 local, approuvé par le Conseil communal du 28 mars 2022.

### Gestion administrative des collectes des déchets

L'année 2022 est la première année complète du fonctionnement du nouveau système de collecte des déchets collecte hebdomadaire des déchets ménagers organiques en sacs compostables et de la collecte des déchets ménagers résiduels en conteneurs à puce ou en sacs dérogatoires. Notons que depuis juillet 2021, les sacs bleus permettent de collecter plus de PMC (PM+C).

Plusieurs réunions ont eu lieu avec l'inBW pour dessiner une stratégie future à adopter afin de gérer l'augmentation des coûts de collecte et de traitement des *déchets*

Cette année a encore donné de bons résultats quant à la réduction du volume de déchets résiduels collectés. Cela nécessite cependant un important travail de suivi auprès des citoyens pour :

- L'accompagnement dans les procédures pour les nouveaux citoyens et les déménagements sur le territoire
- L'accompagnement de nouvelles entreprises installant leur siège à Walhain
- Assurer la communication et répondre aux citoyens par mail et par téléphone, en particulier pour les demandes de changement de volume et de changement de titulaire
- Le suivi des conteneurs 1100 litres et des serrures pour les bâtiments communaux mis à disposition du CPAS, crèches, centres sportifs et club de foot, d'associations ayant une convention avec la Commune
- Accompagnement des citoyens pour le suivi des puces, l'enrôlement, le tri de déchets. Etc.

### Collecte des papiers et cartons

Les citoyens disposent de plusieurs formules pour la collecte de leurs déchets papiers/cartons : soit rassemblés dans un carton ou ficelés, soit déposés dans des conteneur 240L standardisés (uniquement disponible pour les rues collectées en camion), soit déposés au recyparc.

### Collecte des encombrants et des réutilisables

Les citoyens peuvent faire appel à 2 collecteurs aux finalités différentes :

1. Collecte gratuite par la Ressourcerie Restor si présence d'objets réutilisables représentant au moins 25 % du volume par rapport au solde d'encombrants et le tout au rez-de-Chaussée. Participation aux frais si les techniciens doivent prendre des objets à l'étage
2. Collecte avec participation financière du citoyen par l'inBW. Tout ce qui peut être réinsérer dans les filières de recyclage l'est. Une grande partie des enlèvements est déposés au recyparc dans les conteneurs adéquats : machine à laver, frigo, ...

### Collecte des sapins de Noël :

Le 17 janvier et les 20 jours suivants.

### Collecte amiante-ciment

Avec les sacs de l'inBW vendus au guichet du service Population : information au public des questions de sécurité et communication des entreprises agréées pour les quantités importantes, suivi du stock de sacs ad hoc et du registre.

### Collecte des textiles

Gestion du réseau communal de conteneurs à textiles, reconduction des conventions liant la Commune aux divers opérateurs (Terre, Petits Riens et Caritas) et communication du suivi à la tutelle.

### Collecte des déchets verts

Gestion des collectes à domicile, à la demande, pour les déchets de tontes de pelouse et de branchages avec un suivi et une évaluation.

### Gestion des demandes de primes à l'achat de broyeurs de végétaux et de systèmes de compostage

Encouragement au broyage et au compostage avec proposition d'une prime à l'achat d'un broyeur et des formations au compostage.

Cette année, 5 primes ont été octroyées pour l'acquisition de broyeurs et 1 prime pour un système de compostage.

Déchets verts : communications diverses aux riverains, suivi du réseau des guides composteurs de Walhain et des jardins partagés Potawal ; gestion des demandes des citoyens en termes de conseils.

Relais des diverses campagnes de l'inBW pour les parcs à conteneurs (Collecte de vélos, livres, jouets ...) auprès du service de Communication pour diffusion et des citoyens appelant le service de l'Environnement.

### Collaboration avec l'inBW

- Suivi administratif des demandes et problématiques liées au département Déchets de l'inBW, commande des divers types de sacs (ordures ménagères, PMC, amiante)
- Relais vers l'inBW des problèmes de collectes en porte-à-porte (ordures ménagères, papier-carton, PMC+)
- Commande des sacs d'ordures ménagères organiques et sacs de dérogation, sacs pour les PMC+, sacs pour l'amiante
- Rédaction du courrier et des documents joints à l'enrôlement 2022 de la taxe déchets, calcul des frais propres à Walhain
- Réponse par mail et par téléphone aux questions des riverains relatives à l'enrôlement 2022 de la taxe déchets
- Déchets communaux : suivi administratif et mise à disposition de conteneurs spécifiques complémentaires dans les bâtiments communaux pour la collecte et le traitement de boues de curage et balayures de voirie ; gestion des huiles usagées, des conteneurs d'encombrants, des petits produits chimiques et déchets dangereux
- Suivi des dépôts clandestins signalés : suivi assuré par l'agent constatateur, contacts avec la Police, coordination avec le Service Travaux pour évacuation et si possible poursuite du contrevenant
- Contacts avec les communes voisines pour dépôts clandestins limitrophes

- Contacts avec la commune voisine de Mont-Saint-Guibert pour coordonner l'entretien de la voirie à limite de territoire
- Contacts avec les communes voisines de la même Zone de police Orne-Thyle pour coordonner les règlements communaux
- Encodage des données communales pour le Département des Sols et Déchets du Service Public de Wallonie : statistiques des déchets ménagers pour 2022, coût-vérité réel pour 2021, coût-vérité budget 2023
- Déclaration de la taxe FEDEM
- Contribution à l'adaptation du nouveau règlement de taxe pour les déchets ménagers

## Nature et espaces publics

- Poursuite de la gestion différenciée des espaces verts publics
- Plantation en espaces publics : plantation de petits fruitiers le long du RaVEL, plantation ornementale à la Chapelle Gloriette (Rue du Trichon), conseils de plantations par prestataires externes à l'école de Perbais (Parking), plantation d'une haie à la Forge (Perbais), suivi de plantation de haie sollicitée par les citoyens de Tourinnes-Saint-Lambert (ancienne cure), aménagement d'un parterre ornemental face à la maison communale, plantation de près de 300 mètres de haies de campagne avec le soutien de la Province (fourniture des plants)
- Collaboration avec les citoyens de Walhain en Transition (TWiST), pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, aboutissant à la plantation de 170 mètres de haie en espace public lors de la Journée de l'arbre dans la rue du bois de Buis
- Haie de compensation à l'éolien : communication sur l'entretien de la plantation, recueil des plaintes.
- Encouragement des citoyens à planter par les conseils, par les conditions urbanistiques et par les distributions de plants à l'occasion de la Journée de l'arbre (26 novembre 2022) et à l'occasion de naissance d'un enfant dans les familles
- Vérification de la haie de réparation plantée par l'agriculteur en infraction
- Fleurissement de la Commune :
  - Renforcement du fleurissement dans les entrées de villages (plus 1000 bulbes de narcisses hâtifs et tardifs supplémentaires) - fourniture des plantes vivaces complémentaires pour les jardinières et les parterres - acquisition de plants de bruyères pour les monuments aux morts
- Entretien des tilleuls de la Drève de Chèvequeue (Mögreto) : marché public d'analyse sanitaire des 300 tilleuls
- Travail de collaboration avec l'agent du DNF (département Nature et Forêt de la RW) : infractions et avis pour abattage et plantation
- Gestion du réseau de jardinières de dévoiement : révision de la localisation des jardinières de dévoiement en fonction de la mobilité, ensuite confiée à l'agent de la mobilité depuis son entrée en fonction
- Aide au citoyen en demande d'informations variées de première ligne : haies, arbres et arbres palissés, lutte contre les plantes invasives, lutte contre les nuisibles, nettoyage et entretien des cours d'eau, entretien des chemins et des abords de voirie, primes communales, règlements communaux... Lors d'infraction : suivi assuré par l'agent constatateur
- Dératisation : 2 campagnes annuelles (avril et octobre) de dératisation des espaces publics avec une campagne complémentaire en août sur 3 sites problématiques. Chaque campagne comporte 2 visites de contrôle à 15 jours d'intervalle (23 passages au total). Application du marché-cadre pour les citoyens, lesquels font appel eux-mêmes et paient eux-mêmes le traitement par une société de dératisation

- Piégeage des rats musqués par la Région wallonne : rue de Spèche, rue Bourgmestre Gillisquet et rue des trois tilleuls
- Projet Be Wapp (Wallonie Plus Propre) du 5 au 8 mai : 11 équipes de citoyens avec 3 groupes d'amis et 8 familles
- Projet régulier « Wallonie Plus Propre » avec l'opération « Ambassadeur de propreté : 20 équipes de Walhinois qui s'engagent à entretenir de façon régulière un espace public près de chez eux (voirie ou ruisseau)
- Journée de l'arbre le 26 novembre : distribution de 400 petits fruitiers et de 120 arbres, grâce au financement BiodiverCité de la Région Wallonne. Les membres de PotaWal, de Walhain en Transition (TWiST), quelques Ambassadeurs de la Propreté, une apicultrice étaient présents pour informer et sensibiliser les visiteurs. De plus, TWiST a proposé une bourse aux graines.
- Distribution de pêcheurs le 3 décembre pour les 80 Walhinois nés entre le 21 octobre 2021 et le 21 septembre 2022, à l'école de Walhain. Les citoyens qui n'ont pas l'opportunité de planter bénéficient de la plantation en espace public par la commune.
- Plantation de 370 mètres de haies de campagne réparties en trois sites, grâce au soutien de la Province du Brabant Wallon par la fourniture des 345 plants
- Suivi des guides composteurs : mise en lien des riverains demandeurs de conseils avec les guides composteurs de Walhain
- Collaboration avec l'asbl Faune & Biotopes pour l'implantation de haies en territoire de chasse
- Développement de projets en vue de réalisations subventionnées et suivi administratif et technique :
  - Au niveau de la Région Wallonne : BiodiverCité (rassemblant les projets Plan Maya, Semaine de l'arbre, PCDN), Haie
  - Au niveau de la Province du Brabant Wallon : Maillage écologique (Suppression de « Villes et villages fleuris » et « Biodiversité »).

### Gestion régulière des cours d'eau

- Contrat de Rivière Dyle-Gette : lien avec l'asbl CRDG, bilan du programme d'actions 2020, préparation du Plan 2023-2025, suivi des infractions le long des cours d'eau, relais de la campagne « Ici, commence la mer », acquisition de panneaux signalétiques des cours d'eau le long de sentiers de promenade ou de rues
- Participation pour la 2<sup>e</sup> année consécutive à la Campagne « Ici, commence la mer », campagne de sensibilisation à la propreté des cours d'eau qui commence dans les évacuations domestiques et les avaloires : communication dans nos médias
- Cours d'eau non navigables : visite annuelle le 30 août avec l'agent de la cellule hydrographique de la Province, suivi administratif des problèmes et des infractions le long des cours d'eau
- Curage du Nil et de ses affluents : voir ci-dessous
- Réparation de pont de la rue de Sart et renforcement du pont de la rue des Trois tilleuls, endommagés à la suite des inondations de juillet 2021
- Gestion concrète des cours d'eau et ravines non classés : suivi annuel
- Communications aux citoyens relatives aux pollutions des cours d'eau et aux risques potentiels des citernes âgées de plus de 20 ans

- Mise en place du réseau d'égouttage dans le cadre du PASH 2022-2027 (Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique) : collaboration avec deux cellules de l'inBW pour l'analyse des sites où mettre en place les STEP (Stations d'Épuration) et les collecteurs

## Inondations

Cette année 2022 se caractérise par une importante opération de remise à gabarit initial de nos cours d'eau :

Le Nil sur toute sa longueur communale : depuis le pont Saint-Lambert jusqu'au Hain et les deux fossés de sa source inclus

- Le Ry de Lerinnes
- Le Ry du Préal
- Le Ry de Chèvequeue le long du hangar communal
- Le Ry de Perbais (2 X 90 m encombrés)

Nous avons également mis au gabarit le fossé rue du Baty qui aboutit en ligne droite dans les égouts ; ces derniers avaient été rapidement saturés en juillet 2021.

Enfin, appuyés par les conseils de la Direction de l'Aménagement foncier rural (DaFoR) et de la Cellule Gestion Intégrée Sol Erosion et Ruissellement (GISER) du Service Public de Wallonie, nous avons réalisé un fossé à redents pour limiter l'afflux d'eau dans le Nil à hauteur de Spèche. Le fossé Terre à l'Eau créé lors du remembrement draine sur 1400 m plusieurs bassins versants cultivés (depuis au-delà de la Route de Nil jusqu'à la rue Saint-Lambert en passant par la Rue des Six heures). Après la mise à gabarit du fossé, l'élagage des arbres encombrant le fossé et le débouchage du pont sous voirie, nous avons réalisés trois redents.

Un redent est un barrage partiel permettant au flux d'eau normal de s'écouler, mais retenant les eaux affluant en période de pluie intense ; toutefois si le volume d'eau est excessif, le surplus supplémentaire s'écoule par les déversoirs des redents et continue de s'évacuer par le fossé.

Dans le cadre de notre convention avec la Province relative au marché-cadre de lutte contre les inondations, nous avons fait appel aux services d'un bureau d'études pour analyser les aménagements possibles dans quatre sites complexes : Perbais (Cruchenère), Nil Pierreux (Alvaux), Saint-Paul et Spèche. La DaFoR et le SPW-PGRI, ainsi que la Province, sont consultés aux différentes étapes de chacun des projets.

Des fascines ont été installées en trois lieux de ruissellement important et fréquent. Les fascines sont des barrages filtrants la boue et permettant à l'eau de s'écouler mais en étant moins chargée de sédiments. Un quatrième site était prévu en accord avec l'exploitant agricoles locataire de la terre, mais à l'arrivée du matériel il s'y est opposé de telle sorte que le prestataire a évité de la placer. Nous sommes en pourparlers pour aboutir à la protection des riverains en aval de cette parcelle de 15 ha.

Nous sommes en dialogue régulier avec les services spécialisés de la Province (cellule hydrologique) et de la Région Wallonne (GISER et DAFOR) pour l'analyse critique des rapports du bureau d'étude et pour nos aménagements.

Les réalisations sont encodées dans le logiciel du Plan P.A.R.I.S.

Le groupe de travail « Lutte contre les inondations » constitué des membres du Collège, du Chef des travaux (Benoît MARCHAL), de l'Eco conseillère (Christine FOUARGE) et de deux membres du Conseil communal (invités) a continué de se réunir mensuellement durant le premier semestre, ensuite, il se réunit en fonction des rapports à analyser et des réalisations en cours.

Plusieurs actions auprès de citoyens ont cours à divers niveaux :

La commune est particulièrement attentive aux demandes de permis d'urbanisme pour éviter les imperméabilisations excessives, pour protéger les auteurs de projets qui ne sont pas toujours conscients des menaces sur leur terrain.

La prime à l'acquisition de moyens de prévention d'inondation de l'habitation et celle relative à l'implantation de bandes enherbées ont été à nouveau sollicitées en 2022.

Le Service de l'Environnement contacte les agriculteurs exploitant à Walhain pour leur demander l'assolement prévu afin de pouvoir repérer les lieux qui peuvent potentiellement poser problème lors des pluies de printemps en 2023 et pour discuter avec eux des mesures qui peuvent être prises pour limiter les ruissellements possibles.

Nos réalisations visent essentiellement les phases de Prévention et de Préparation.

## Agriculture

Trois réunions du Comité de constat de dégât aux cultures ont été tenues les 30 juin, le 8 septembre et le 9 décembre en 2022 : la première pour un exploitant agricole dont les cultures de chicorées ont souffert de sécheresse de printemps suivie d'orages, et les suivantes pour 10 exploitants ayant des prairies permanentes impactées par la sécheresse ayant duré de mai à août 2022 (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> constats)

Communication d'informations diverses destinées aux agriculteurs concernant les formations organisées par le Centre Provincial de l'Agriculture et de la Ruralité (CPAR)

Traitement des 6 demandes de prime communale pour bandes enherbées, assimilées ou de miscanthus

Rencontres avec les agriculteurs pour l'installation de fascines ou d'autres mesures pour limiter les ruissellements

Rencontres avec les agriculteurs pour la plantation de haies sur espace public bordant leurs parcelles

Suivi de demandes spécifiques des agriculteurs : taille de haies ou d'élagage d'arbres pour le passage de charroi agricole, communication aux riverains pour faciliter les rapports de voisinage, dialogue avec agriculteur et agriculteurs-chasseurs

Remise d'avis sur la nouvelle version de la Charte de la ruralité réalisée par le Conseil consultatif de l'Agriculture.

Visite de contrôle de la plantation de haies de réparation (10.000 m)

Suivi des travaux de curage en espace agricole et de travaux sur le Fossé Terre

## Alimentation – sécurité alimentaire – consommation durable – bien-être animal

Stérilisation des chats errants :

Suivi de la subvention pour la stérilisation des chats errants, des demandes de stérilisation, d'emprunt de cage pour piégeage. Deux vétérinaires sont agréées par la commune dans le cadre de cette campagne soutenue par la Région Wallonne : Nathalie CASSART et Camille CLAEYS.

Plus de 40 chats errants stérilisés en 2022.

Déclaration de détention d'un animal de compagnie :

Mise en œuvre de l'application du nouveau décret wallon et suivi des Extraits du fichier central de détention d'animal de compagnie

Demande d'autorisation et déclaration d'abattage de porcs à domicile : 1 seule demande.

## Végétalisation des cimetières

Végétalisation de 2 cimetières à Tourinnes-Saint-Lambert : cimetière Saint-Servais et cimetière Saint-Lambert  
Report de la végétalisation du cimetière de Nil-Saint-Vincent par manque de budget disponible.  
Préparation du chantier de réfection du cimetière de Walhain (nouvelle partie).

## Enquêtes publiques :

- Enquête auprès des jeunes - Plan Air Climat Energie
- Enquête publique - PGRI 2022-2027
- Enquête publique - Projet de 3° plan PWRP
- Enquête publique - Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)
- Enquête publique - Le public connaît-il les Projet P.A.R.I.S. (Programme d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée)



## GESTION DES INFRACTIONS ENVIRONNEMENTALES ET URBANISTIQUES

### Composition du Service

Olivier BOUVIN : Agent constatateur en charge de la gestion des plaintes et des infractions environnementales.

### Moyennes générales :

Moyennes générales :

Présence dans la commune de Walhain : 2j/semaine

Nombre de dossiers : 79

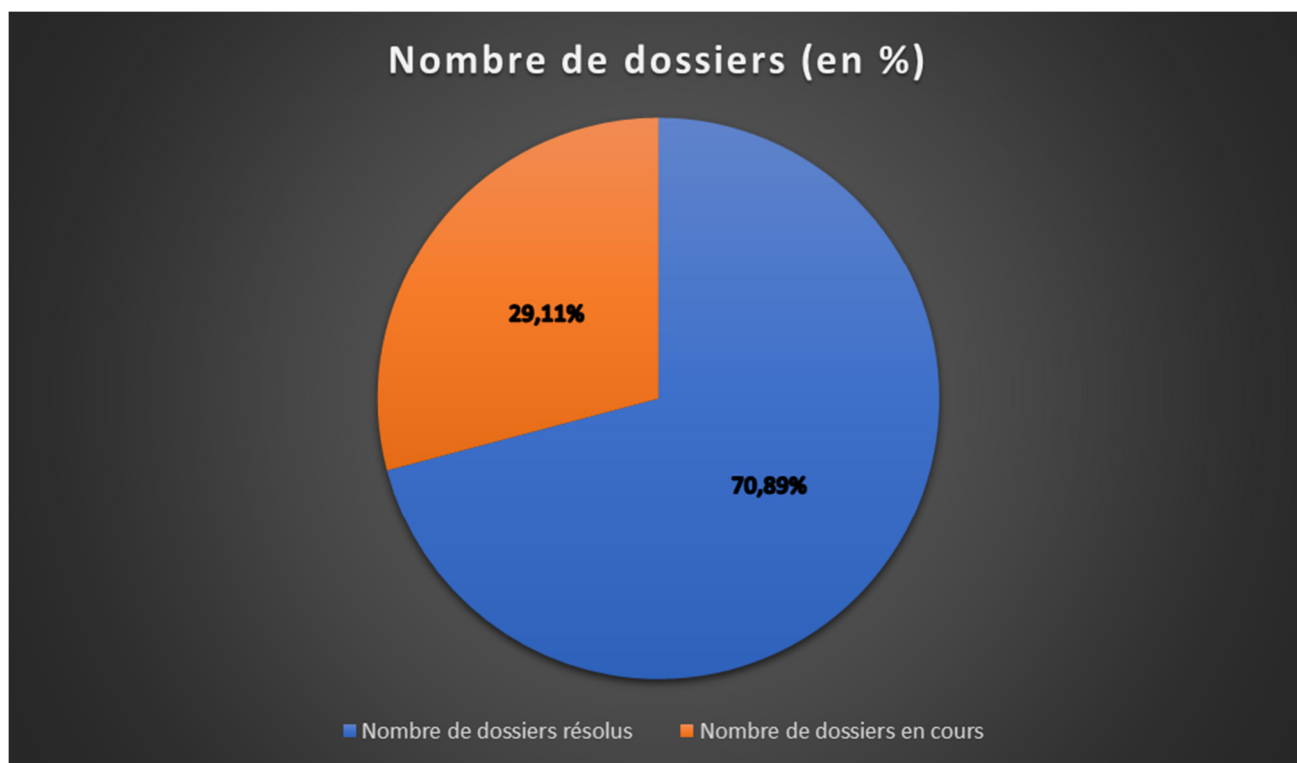
Nombre de dossiers résolus : 56

Nombre de dossier en cours : 23

Moyenne dossiers reçus par semaine (sans tenir compte des congés et fériés) : 1,7 dossier/semaine

Moyenne dossiers résolus par semaine (2j/semaine) : 1,2 dossier/semaine

Pourcentage de dossiers résolus : 70,89%

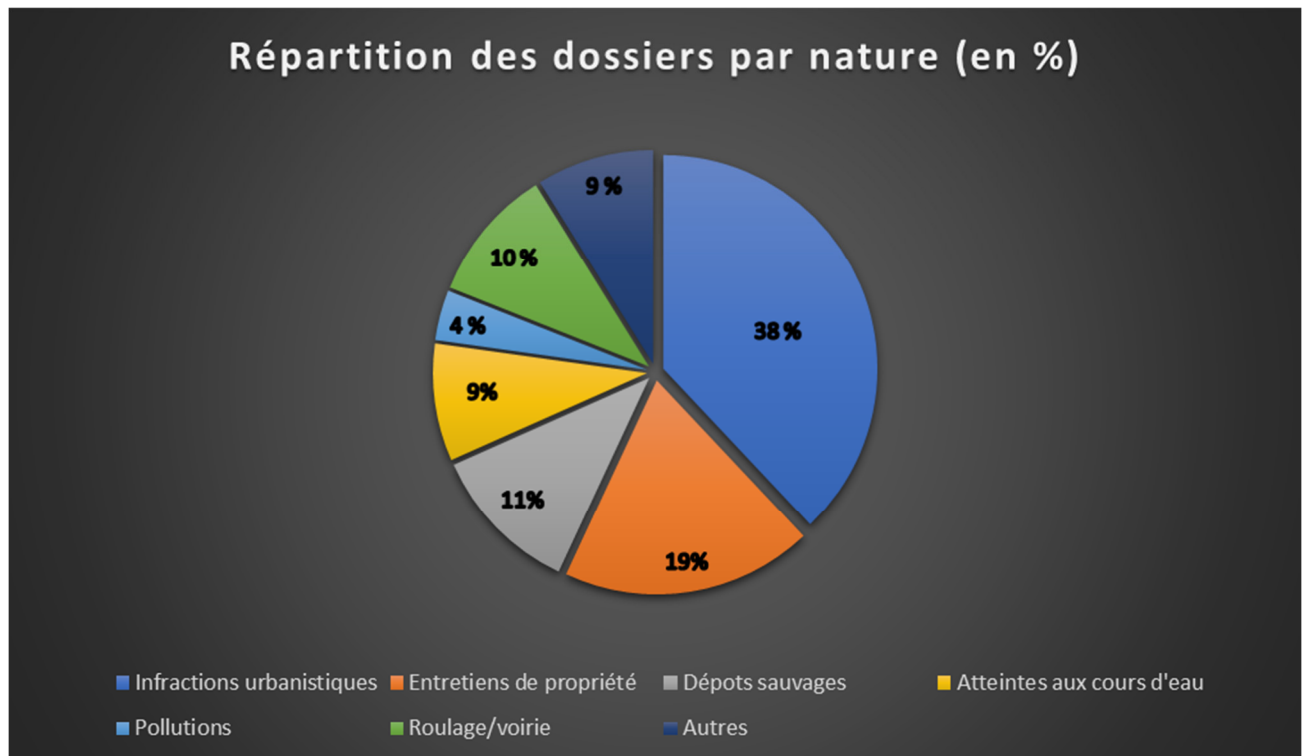


### Nature des dossiers et interventions

Nombre de dossiers : 79

- Infractions urbanistiques : 30 (38%)
- Entretien de propriété : 15 (19%)
- Dépôts sauvages : 9 (11%)
- Atteintes aux cours d'eau : 7 (attention envoi multiple, en tout, 51 infractions ont été traitées. Le bilan de cette grande campagne sera à évaluer lors du prochain passage dans les cours d'eau) (9%)

- Roulage/voirie : 8 (10%)
- Pollutions : 3 (4%)
- Autres (Vandalisme, bruit, conflits de voisinage, bien-être animal) : 7 (9%)



#### Comparaison avec 2021 – éléments significatifs

- **151 dossiers traités en 2021 contre 79 en 2022** : Cette différence s'explique par l'optimisation de mes interventions. L'année dernière, ne sachant pas trop quelles étaient mes compétences précises, j'intervenais sur chaque demande et perdait beaucoup de temps pour au final me rendre compte que ça ne rentrait pas dans mes compétences. La différence peut également s'expliquer par l'augmentation du prorata de dossiers urbanistiques. Cette matière représente presque 40% de mon travail. Ce sont les dossiers qui demandent le plus de travail. Enfin, 2022 a marqué l'arrivée de mes formations officielles et mes assermentations. Ces compétences nouvelles permettent d'aller au bout des choses mais allongent aussi le temps de traitement d'un dossier car je suis désormais soumis aux procédures juridiques et aux délais qui leur incombent.
- **38% de dossiers urbanistiques contre 29% en 2022** : Le pourcentage de dossiers urbanistiques a encore augmenté, ce qui traduit un réel besoin de la part du service urbanisme. A noter que de nombreux autres dossiers encore en attente n'ont pas été comptabilisés. Techniquement, un temps plein infractions urbanistiques ne serait même pas de trop. J'essaye donc d'agir par priorité.

#### Formations suivies

- Formation SAC – Agent Constatateur : Du 27 Janvier au 7 Mars 2022
- Formation Arrêt et Stationnement : Le 27 Juin 2022
- Webinaire sur la délinquance environnementale : Le 29 Avril 2022
- Formation – Réforme du régime de lutte contre la délinquance environnementale : 13 Juin 2022

## Assermentations officielles

- Assermentation en tant qu'agent constatateur – RGP
- Assermentation en tant qu'agent constatateur en matières urbanistiques
- Assermentation en tant qu'agent constatateur en arrêt et stationnement

## Autres

- Subsidés obtenus pour les caméras de vidéosurveillance
- Marché Public lancé pour l'acquisition de caméras de vidéosurveillance
- Marché Public octroyé pour l'acquisition de caméras de vidéosurveillance – Réception prévue en décembre 2022.

# ENERGIE

## Composition du Service

Ghislain ERREMBault, Conseiller en énergie

### 4 missions :

- La maîtrise de l'énergie au sein du patrimoine communal
- Le contrôle du respect de la réglementation PEB (Performance Energétique des Bâtiments) des demandes de permis d'urbanisme. Comme l'an dernier, il a été demandé au service énergie de ne pas mettre en œuvre cette seconde mission
- La sensibilisation à l'énergie de la population et du personnel communal
- Plan d'Actions en faveur de l'Énergie Durable et du Climat (PAEDC) dont l'objet est d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 (de - 85 % à - 95 % des émissions de CO<sub>2</sub> par rapport à 2006) avec une étape intermédiaire de - 55 % d'ici 2030. Sa mission vise classiquement une action dans les secteurs suivants :

## Le Patrimoine communal et du CPAS

### Rénovation énergétique exemplaire (label A) de 2 logements sociaux du CPAS

Les « audits logement » des 2 unités requis par la subvention régionale (POLLEC 2020) obtenus fin mars indiquent précisément les travaux énergétiques à réaliser en vue d'atteindre le label A. Ses prescriptions ainsi que ses métrés ont été à la base de la rédaction du cahier de charges réalisées en interne en tant qu'auteur de projet. Pour rappel, la réalisation interne était la seule manière parvenir à mettre en œuvre ce projet et de ne pas perdre la subvention faut d'avoir pu trouver un architecte ou un auditeur logement en mesure d'assumer une mission d'assistance à maîtrise de l'ouvrage.

L'avancée du projet a également fait l'objet d'un rapport d'activité pour sa auprès de la Région dans le cadre de la subvention POLLEC 2020.

Après une phase de préparation (mode d'isolation du mur mitoyen par l'intérieur ou l'extérieur, appréciation de la stabilité, exploration des techniques, organisation du marché de travaux en 5 lots), le chantier a démarré fin août et devrait vraisemblablement être clôturé d'ici fin de l'année.

## Modernisation de l'éclairage public : phase 2 du projet E-Lumin

Pour rappel, le projet E-Lumin organise le passage de l'éclairage public au led en 10 phases annuelles entre 2020 et 2029. Walhain était avant le lancement d'E-Lumin la commune du Brabant wallon disposant du plus de luminaire led (35 %). Suite à la mise en œuvre de la phase 1 en 2021, c'est désormais 48 % de l'éclairage public qui est passé au led. Pour la phase 2, le Collège communal a voulu mener une réflexion sur l'opportunité de réduire l'emprise de l'éclairage public.

Pour évaluer les modalités les plus opportunes de réduire l'emprise de l'éclairage public, le Collège a demandé une analyse transversale au service énergie et lancé une consultation de la population au travers d'un toutes-boîtes et d'un formulaire en ligne précédés d'un descriptif des enjeux postés mi-avril. Les citoyens pouvaient exprimer leur préférence parmi 4 alternatives : la suppression de points lumineux éloignés du bâti ou à bâti peu dense, l'extinction de nuit entre minuit et 5 h, la réduction renforcée de l'intensité appliquée la nuit, le maintien du parc existant de points lumineux avec passage au led.

L'analyse transversale du service énergie est la suivante :

- Eclairage public et sécurité ne rime pas nécessairement : On le place en invoquant la sécurité or c'est davantage au sentiment de sécurité qu'il répond, il n'y a pas moins de cambriolage ou moins d'accidents sur les routes avec l'éclairage public que sans. L'éclairage public offre à l'automobiliste un sentiment de sécurité qui se traduit par une vitesse accrue,
- Biodiversité & santé : L'éclairage nocturne nuit gravement à la biodiversité, à la santé humaine également,
- Consommation énergétique & émission de CO<sub>2</sub> : Premier poste de consommation électrique de la Commune (375.000 kWh/an sur la dernière année), il émet du CO<sub>2</sub> (100 t/an, soit l'équivalent de 1.000.000 km/an parcouru en voiture thermique),
- Coût en croissance : L'éclairage public représente classiquement un coût récurrent de 65.000 €/an sans compter son entretien récurrent. La Commune est prémunie contre la hausse du coût de l'énergie jusque fin 2022 grâce au marché public de l'IPFBW en cours. Ce ne sera plus le cas à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Un triplement du coût de l'électricité est anticipé, le coût de l'éclairage public passera de 65.000 € à 195.000 € (toute chose égale par ailleurs) !
- « *En 2050, vu les problèmes majeurs d'accès à l'énergie, il n'y aura plus d'éclairage public* » (S. Joris, directeur d'ORES Brabant wallon) : L'Union Européenne vise un transfert de vecteur énergétique pour le chauffage des bâtiments et la mobilité pour atteindre ses objectifs de neutralité carbone à l'horizon 2050. Le gaz et le mazout représente 85 % de notre consommation énergétique. Ils ne pourront aisément et à si brève échéance être transféré vers des sources renouvelable. L'accès à l'énergie sera de moins en moins garanti, les utilisations les moins nécessaires seront « sacrifiées ». L'éclairage public est cette première utilisation à ne plus être rencontrée, telle est la prospective d'ORES.

Les résultats du sondage de la population ayant récolté 288 réponses (3,9 % de la population) sont les suivants :

- 27 % favorables à la suppression
- 34 % favorables à l'extinction de nuit
- 28 % favorables à la réduction renforcée de l'intensité
- 11 % favorables au maintien du parc existant avec passage au led

Le Collège communal opte pour une posture médiane qui vise l'exploration de l'opportunité d'appliquer une extinction de nuit avec le maintien des points lumineux jugés nécessaires à la sécurité.

## Obligation réglementaire d'affichage de certificat PEB bâtiment public pour 11 bâtiments

Les premiers certificats PEB (Performance Énergétique des Bâtiments) bâtiments publics ont été affichés à chaque bâtiment concerné fin 2021- début 2022 en vue de porter à la connaissance de la population les consommations des bâtiments publics qu'ils fréquentent. L'objectif poursuivi est de consigner les consommations successives, d'apprécier année après année les améliorations, de montrer un pouvoir public exemplaire en matière énergétique vis- à- vis de sa population.

La procédure d'actualisation des données de consommation annuelle sera réalisée fin d'année. Et les nouvelles données de consommation seront ainsi affichées à chaque bâtiment concerné.

## Consultation du service énergie

Nouvel hangar communal : avis énergéto-financier sur les thématiques de l'électromobilité (borne de recharge pour véhicules - voiture, camion, bus, vélo, scooter électrique - et pré câblage en ce sens), récupération de l'eau de pluie sur le site avec utilisation importante du camion-brosse.

Extension et rénovation du complexe sportif (essentiellement la salle omnisport) :

- Analyse multicritère des offres remises (PEB, vecteurs énergétiques, solutions techniques, électromobilité sur l'ensemble du site, ...), demande et suivi de l'élaboration d'un audit énergétique requis dans le cadre de la subvention Infrasport
- Exploration avec l'auteur de projet de l'opportunité d'introduire une candidature à la subvention UREBA exceptionnel 2022 en complémentarité avec la subvention Infrasport. La première ne s'est pas avérée concluante

Rénovation de la salle du Fenil : Ayant participé à l'élaboration du cahier des charges relatif à la mission d'auteur de projet à forte composante énergétique et à l'analyse des candidatures fin 2020, il a également été exploré avec l'auteur de projet l'opportunité d'introduire une candidature à la subvention UREBA exceptionnel 2022 en complémentarité avec la subvention Développement Rural. La première a été introduite. Les lauréats seront connus fin 2022.

## Renouvellement des gestionnaires de réseau de distribution gaz et électricité GRD

Pour rappel, le mandat octroyé en 2003 à l'intercommunale ORES pour la gestion des réseaux de distribution gaz et électricité arrive à échéance en 2023. A ce titre, il y a lieu de lancer la procédure de renouvellement de la désignation des GRD gaz et électricité.

Des deux GRD ayant introduit une candidature (ORES, pour les deux réseaux gaz et électricité, et REW, pour la seule électricité), le Conseil communal a désigné ORES pour les deux réseaux gaz et électricité.

## Déclarations relatives à l'exonération gaz-électricité

Comme chaque année, en février, les déclarations relatives à l'exonération gaz - électricité ont été établies pour permettre à l'intercommunale ORES de s'acquitter de la redevance annuelle au titre d'occupation du domaine public par les réseaux de gaz - électricité dont il assure la gestion. Les déclarations sont constituées des consommations communales, exclues de la redevance.

## Sensibilisation de la population et du personnel communal

Voiture électrique partagée avec borne de recharge dédiée sur le parking de la maison communale et de l'école de Walhain : gestion du service proposé au personnel communal et aux habitants.

Une borne de recharge électrique ouverte à tous sur un emplacement de parking de l'école de Walhain (à côté de la borne pour le véhicule partagé)

- Pour rappel, une borne de rechargement électrique de 22-11 kW de puissance ouverte à tous a été déployée sur un emplacement dédié, marqué et signalisé du parking de l'école de Walhain, place communale. Elle est ouverte au public depuis fin avril 2021.
- La borne publique a délivré 5.363 kWh sur 222 charges en 11 mois (soit 24 kW par charge, 20 charges par mois c.à.d. 1 charge tous les 1,5 jours).
- Le service énergie d'abord puis le service mobilité est la personne ressource pour l'InBW dans le cadre du plan régional de bornes électriques pour voitures. L'objectif de l'InBW est de développer une cartographie, de proposer un accompagnement au développement et au suivi du développement de bornes de recharge électrique. Il vise le déploiement de 356 bornes sur le territoire provincial. Il est prévu 5 ou 6 bornes sur le territoire walhinois

Service d'accompagnement des ménages à la rénovation énergétique du bâti privé sur 3 ans :

- Pour rappel : Les communes de Walhain, Chastre et Mont-Saint-Guibert collaborent afin de proposer à leur population un service d'accompagnement des ménages à la rénovation énergétique du bâti privé. Le service comprend : la communication en vue de mobiliser les citoyens à recourir au service, le conseil aux ménages au moyen d'une méthodologie globale (technique, financière, aide publique) et, enfin, la proposition d'une grappe d'entrepreneurs locaux en mesure de mettre en œuvre des travaux énergétiques (couvreur, isolation murale, chauffagiste, châssis, ventilation, énergie renouvelable).
- 3 réunions du comité de pilotage (de la 2<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup>) réunissant le prestataire Corenove ainsi qu'un élu et un agent par Commune se sont tenues les : 14 janvier, 22 avril et 2 septembre.

Réponses aux questions des ménages en matière d'énergie ou de mobilités partagées :

Les modes de contacts gérés par le conseiller énergie sont : le téléphone et 3 boîtes e-mail dont les 2 premières ont été créés cette année ([autopartage@walhain.be](mailto:autopartage@walhain.be), [energie@walhain.be](mailto:energie@walhain.be) et la boîte nominative).

Missions relatives au Plan d'Actions en faveur de l'Énergie Durable et du Climat PAEDC

Le PAEDC a été approuvé par le Conseil communal en sa séance du 28 mars 2022.

Présentation en Collège de possibilités d'implantation d'unité(s) de biométhanisation sur le territoire communal (entreprise Walvert).

## MOBILITE

### Composition du service

Michaël Horevoets a été engagé le 17 décembre 2021 comme Conseiller en Mobilité à mi-temps jusqu'au 28 février 2022 et à temps plein à partir du 1er mars. Au vu du retard accumulé dans de très nombreux dossiers, l'année 2022 a surtout été consacrée à remettre le service sur les rails. Les projets PIWACY (Plan d'investissement Wallonie Cyclable) et PIMACI (Plan d'investissement en mobilité active communale et intermodalité) ont occupé une bonne partie du temps du service. La réalisation d'outils cartographiques et d'une vision globale de la mobilité à l'aide d'outils de comptage et d'obtention d'informations diverses a été une priorité pour l'année 2022.

Le travail de ce service est transversal. Les aménagements de voiries avec PIMACI & PIWACY, mais aussi les règlements complémentaires du code du roulage, les projets du Plan Trottoir, de même que l'entretien des sentiers, trottoirs, pistes cyclables... se fait en partenariat avec le Service Travaux. Le contrôle des obligations de trottoir se fait en partenariat avec l'Urbanisme, le Service Travaux et l'agent Constatateur. Le shift modal se travaille au sein du Service Environnement au complet (PAEDC) mais aussi avec l'Urbanisme (Schéma de développement communal Plan communal de développement rural,), avec le Service communication pour promouvoir une mobilité plus verte ou encore avec le Service du Personnel concernant la mobilité des équipes communales (Administration, CPAS, écoles...). La mobilité scolaire et événementielle (avec le Service Animation) n'a pas été oubliée.

### Acquisition de données

Au vu des très nombreuses interpellations et plaintes des citoyen.ne.s (+ de 60 en 2022) concernant des vitesses excessives, du trafic de fuite, de parking, de manque de bus, de vibrations liées aux gros charrois, de demande de réalisation de trottoir ou de pistes cyclables, de réouverture de sentiers ; il était essentiel d'acquiescer des données pour confirmer ou infirmer ces plaintes.

Actuellement, nous n'avons malheureusement que peu d'équipements permettant de quantifier les vitesses, le nombre de véhicules... C'est pourquoi, la commune a approuvé en 2022 un marché public pour l'installation de 10 caméras "Telraam". Vitesses, modes (à pied, à vélo, en voiture, tracteur...) n'auront bientôt plus de secret pour nous.

Des enquêtes de mobilité plus fréquentes sont également prévues. En mai 2022, une enquête de mobilité scolaire a été réalisée dans les écoles communales. L'objectif est de mieux connaître notre mobilité afin de favoriser des déplacements émettant le moins de gaz à effet de serre possible, mais aussi de permettre un meilleur partage de l'espace entre les modes de déplacement afin de garantir des espaces publics de qualité.

### A pied

Depuis le début de mandature, un « Plan Trottoir » est prévu sur l'entité. Doté d'un budget de 100.000 € par an, ce plan doit permettre dans cet ordre de priorité de sécuriser le réseau structurant piéton en créant des trottoirs manquants, élargissant les trottoirs trop faibles, réparant ceux en mauvais état. Malheureusement, l'absence de personnel n'a pas permis de mettre en place ce plan ni en 2019, ni en 2020, ni en 2021. 2022 fût enfin la bonne !

La première étape a été de commander une étude analysant l'état actuel des trottoirs et chiffrant les travaux de réfection tout en priorisant ceux-ci. Nous avons pu compter à cette fin sur l'embryon de travail déjà réalisé par le Conseil Consultatif des Aînés et la Commission Mobilité. Le marché public sera attribué début 2023.

En 2022, un projet d'amélioration de la liaison piétonne entre les deux places de Nil (Place Saint-Vincent – Place Saint-Martin) a été analysé et un géomètre a été engagé pour fixer précisément les limites de la voirie. Le banc communal standard a été revu et 5 bancs ont été commandés. De nouveaux radars préventifs ont été acquis. De petites réparations ont été réalisées sur quelques trottoirs.

Le Plan d'Investissement en Mobilité Active Communale et Intermodalité (PIMACI) subsidie également des aménagements piétons et cyclables à hauteur de 80%. Le plan a été soumis au Service public de Wallonie en 2022. Il permettra, combiné à une partie du budget du plan trottoir d'envisager la réfection complète de la rue du Warichet au profit des modes actifs et de réaliser un trottoir sur la rue de Sart. L'obligation de trottoir est toujours

d'actualité et nous avons mis au point une procédure pour faire réaliser les trottoirs là où l'obligation n'a pas été mise en œuvre.

## A vélo

La commune a été retenue pour le Plan Wallonie Cyclable 2.0 (PIWACY), ayant déjà participé au 1<sup>er</sup> PIWACY. Plusieurs infrastructures sont prévues dans ce cadre :

- RAVeL Nil – N4 ;
- Prolongation du RAVeL existant vers Baudecet en chemin cyclo-piéton et agricole – F99c ;
- Réparation de la piste cyclable et traversée vers le Bois Bono sur la Drève ;
- Solution aux flaques dans les F99c ;
- Sécurisation des traversées du RAVeL à la rue du Bois de Buis et au Chemin du Long Cerisier).

Par ailleurs, l'actualisation de notre Bicycle Policy Audit (BYPAD) a défini pas moins de 28 actions pour favoriser le vélo sur la commune. Sur base de celles-ci, un Plan d'action a été réalisé et avalisé par le Conseil Communal. La première action a été de mettre à jour notre réseau structurant dans le cadre du Schéma de Développement Communal. En effet, malgré les nombreuses infrastructures cyclables, nous manquons toujours d'itinéraires sécurisés continus entre nos pôles d'emploi, scolaires, culturels, de commerces... Par ailleurs, la commune met toujours à disposition des vélos en prêt gratuitement.

La rentrée scolaire et la semaine de la mobilité (16-22 septembre) sur le thème du vélo, fut aussi l'occasion de lancer un projet qui tient à cœur au Collège communal, celui d'un vélobus pour se rendre dans les écoles. Une expérience pilote courant jusqu'aux congés d'automne a pris place dans nos 3 écoles communales. L'expérience a également duré une semaine à l'école « Le Bon départ ». Le projet a bien fonctionné à l'école de Tourrines où deux itinéraires ont circulé jusqu'aux vacances d'automne.

## En transport en commun

L'Autorité Organisatrice du Transport (AOT) prévoit de redessiner tout le réseau dans le Brabant centre en démarrant le diagnostic à l'automne 2024 afin de déployer l'offre en 2027. Ce planning a malheureusement été repoussé de 6 mois par rapport au projet initial. La commune a fait remonter plusieurs préoccupations des citoyens.ne.s au TEC ainsi que quelques propositions du Conseiller en Mobilité sur base de l'analyse du réseau et de son expérience personnelle de déplacements.

Depuis le 19 avril 2022, la ligne Express E6 (Gembloux – Wavre, via la N4) circule toutes les heures avec même 2 bus par heure et par sens en heures de pointe. L'arrêt d'une ligne de bus express à la Sortie 10 (E411) reste assez difficile à obtenir et il est demandé à la commune d'intervenir elle-même sur le réseau routier régional si l'on veut que les bus y fassent arrêt. Rien n'est décidé à ce propos. Depuis la rentrée scolaire en septembre 2022, les bus E6 et 52 affichent complet en heure de pointe le matin.

## En véhicule partagé

La commune dispose d'une voiture électrique partagée à Walhain via l'application Wibee. Beaucoup de promotion a été faite pour augmenter son utilisation au sein des services communaux et du CPAS. Cette application permet aussi de partager son véhicule personnel avec ces voisins. Une vingtaine de conducteur ou de passagers intéressés à utiliser un véhicule partagé sont déjà inscrits sur le site. Cozywheels propose un système un peu identique et compte également une dizaine d'usagers/propriétaires sur la commune.

## En voiture privée

Si l'objectif, à tous niveaux de pouvoir, est de diminuer la place accordée à la voiture, la Commune de Walhain n'applique encore que peu ce principe de réduction des places de parking et de la superficie accordée à la voiture. Si par le passé, de nombreux F99c ont été développés, ceux-ci ne couvrent que des itinéraires sans réel intérêt pour



les automobilistes. Ils continuent toutefois à être fortement utilisés en toute impunité. Toutefois, nous pouvons évoquer l'objectif du PIMACI de passer en sens unique la rue du Warichet et l'Allée de Vaux-en-Beaujolais afin d'augmenter les infrastructures à destination des piétons et des cyclistes. Le PIC-PIMACI 2022-2024 a décidé de refaire majoritairement des rues à destination des voitures, dont la rue de Sart. Une grosse partie du PIMACI concerne un trottoir sur cet axe qui n'est absolument pas prioritaire pour les piétons. Nous avons toutefois profité de la réfection de la rue sans nom (entre la route de Walhain et la Place Saint-Vincent) pour en faire une rue cyclable.

## ANIMATION

### Composition du Service

Anne DELESTIENNE : responsable des Estivales de Walhain

Martine HUBERT : responsable du Service

Ingrid CANCIAN : en remplacement de Martine HUBERT depuis le 7 juin 2022

Carine DEWIT : préposée à l'entretien

### Activités

- Cérémonie des mérites sportifs et culturels pour les années 2020 et 2021 : 21 avril
- Inauguration de La Forge de Perbais : 7 mai
- Inauguration de la Chapelle Gloriette : 6 juin
- Les Estivales (place aux artistes) : Juillet et août
- Été solidaire : 2<sup>ème</sup> quinzaine d'août
- Place aux jeunes : 3 et 4 septembre
- Foire aux Potirons : 10 et 11 septembre
- Inauguration de la consolidation du Château médiéval de Walhain : 14 septembre
- Inauguration Espace Abbessse : 16 septembre
- Inauguration de la bibliothèque de Perbais : 25 septembre
- Place aux enfants : 15 octobre
- Inauguration de l'école de Walhain-centre « Andrée Geulen-Herscovici » : 20 octobre
- Midi des aînés : 20 octobre
- Armistice : 11 novembre
- Accueil des nouveaux habitants : 18 novembre
- Jubilaires : 25 novembre
- Je cours pour ma forme : 12, 19 et 26 septembre - 3, 10, 17, 24 et 31 octobre - 7, 14, 21 et 28 novembre
  - Groupe 0-5 km : 22 participants
  - Groupe 5-7 km : 10 participants
  - Groupe 8-10 km : 16 participants

### Les Estivales de Walhain en juillet, août et septembre

A l'instar de la Province du Brabant wallon, la Commune a réitéré l'organisation des Estivales dans le cadre de l'opération « Place aux Artistes » de la Province visant à soutenir, encourager le secteur culturel. Pour cela, elle a pu compter sur le soutien du Centre culturel du Brabant wallon, du concessionnaire du château et de l'Office du Tourisme.

- Plus de 20 spectacles/prestations artistiques ont eu lieu sur différents sites de la Commune (Château, Nil-Saint-Vincent, M'Pti Saint Lambert, Résidence du Nil, Perbais) : chant, musique, magie, théâtre, grimage, danse, contes, spectacle enfant
- Plus de 90 artistes différents sans compter les équipes qui s'occupent du son, du montage, de la communication etc..

Ont été organisés et assurés par l'Office du Tourisme :

- Visite des fouilles avec l'équipe du Professeur VERSLYPE
- Visites guidées sur l'histoire du château de Walhain
- Balades commentées autour du château
- Visites guidées sur la consolidation des ruines du château
- Jeu au château pour les enfants
- Jeu balade autour du conte pour les enfants
- Conférence sur la sorcellerie (château)
- Balades commentées à Nil-Saint-Vincent

Toutes les activités organisées ont été pensées pour toucher un public varié tant au niveau culturel qu'au niveau des tranches d'âges.

Toujours sous contrat (2021-2025), la société Crystal Event, opérateur économique et culturel actif sur le site du château de Walhain, a à nouveau mis en place de nombreuses activités durant les mois de juillet et août. Outre, les activités à thème (kids only, familles, sport, after party) il y a eu également l'incontournable organisation du week-end médiéval.

Tout cela est évidemment possible grâce aux différents partenariats mais aussi grâce à la participation et le soutien de nombreux opérateurs locaux.

Pour rappel, la concession est soumise à évaluation et réajustement éventuel chaque année à la fin des Estivales.

Différentes réunions de debriefing ont eu lieu :

- Au niveau de l'Office du Tourisme
- Avec les riverains du site du château
- Avec les riverains de la Place Saint-Vincent
- Avec le concessionnaire
- Avec le Copil (à venir)

Les différents partenaires actifs de ce projet sont :

- L'Office du Tourisme de Walhain.
- Les Amis du Château de Walhain.
- Le concessionnaire du bar éphémère au pied du château « Les Rendez-vous du Château » (une association d'opérateurs Walhinois dont la société Crystal Event).
- Le comité de pilotage des Estivales
- L'Administration communale de Walhain.
- Le Centre culturel BW: prise en charge d'une partie de l'organisation et prêt de matériel.
- Le Ptit Saint-Lambert : café culturel à Tourinnes-Saint-Lambert chez Ria Breyne.

- L'université UCL pour les fouilles archéologiques menées et leurs visites organisées.
- La maison de repos « la Résidence du Nil » pour offrir plusieurs prestations musicales aux résidents.
- Les organisateurs de la Foire aux Potirons.
- Le groupement des entreprises walhinoises Wallnbusiness.

La Commune et la Province ont contribué à hauteur de 26.534,06 € au budget des estivales : 13.267,04 € à charge de la Province (subside validé), le reste à charge de la Commune.

## SALLES COMMUNALES

Salles communales	Adresse	Capacité	Barème 1	Barème 2	Barèmes 3
Réfectoire école Walhain	Place communale, 2	80 pers. assises 112 m <sup>2</sup>	100 € / jour	10 € / heure	15 € / heure
Réfectoire école Tourinnes	Rue d'Enfer, 5	80 pers. assises	100 € / jour	10 € / heure	15 € / heure
Réfectoire école de Perbais	Grand rue, 45	50 pers. assises 68 m <sup>2</sup>	100 € / jour	10 € / heure	15 € / heure
Le Seuciau (salle du rez)	Chée de Namur, 25 Nil-St-Vincent	50 pers. assises 260 m <sup>2</sup>	30 € / jour	10 € / heure	15 € / heure
Le Seuciau (étage)	Chée de Namur, 25 Nil-St-Vincent	Pour activités sportives	50 € / jour	10 € / heure	15 € / heure
Les Boscailles (étage)	Rue Chapelle Sainte-Anne, 11 Walhain	120 pers. assises 143 m <sup>2</sup>	150 € / jour	10 € / heure	15 € / heure
Les Boscailles (étage et cuisine)	Rue Chapelle Sainte-Anne, 11 Walhain	120 pers. assises 143 m <sup>2</sup>	250 € / jour	300 € / jour	400 € / jour
Les Boscailles (bâtiment entier)	Rue Chapelle Sainte-Anne, 11 Walhain		500 € / jour	500 € / jour	600 € / jour
Maison Saint-Joseph	Rue Saint-Vincent à Nil-Saint-Vincent	salles de 30 m <sup>2</sup> - 19 m <sup>2</sup> - 9 m <sup>2</sup> - 35 m <sup>2</sup> - 42 m <sup>2</sup>	50 € / jour	10 € / heure	15 € / heure
Les Cortils	Rue des Cortils à Tourinnes	60 pers. assises 70 m <sup>2</sup>	150 € / jour	10 € / heure	15 € / heure
Salle du Fenil	Rue de la Cure, 15 à Tourinnes	300 pers. assises 350 m <sup>2</sup>	350 € / jour	20 € / heure	450 € / jour
Salle Bia Bouquet	Place du Bia Bouquet, 12 bte 003 Walhain	20 personnes assises 40 m <sup>2</sup>	30 € / jour	10 € / heure	15 € / heure
Centre Culturel Emile Jadinon	Place Saint-Vincent à Nil-Saint-Vincent	60 personnes assises 70 m <sup>2</sup>	50 € / jour	10 € / heure	15 € / heure
La Forge	Rue de la Cruchenère, 103 à Perbais	100 personnes assises	350 € / jour	20 € / heure	450 € / jour
Le Chalet du Tram	Place du Tram à Nil-Saint-Vincent	40 personnes assises 70 m <sup>2</sup>	50 € / jour	10 € / heure	15 € / heure

Salles louées selon 3 types de barèmes :

Barème 1 : Occupation payante pour les activités privées (fêtes familiales ou amicales sans droit d'entrée, ni vente)

Barème 2 : Occupation payante pour les activités culturelles ou sportives payantes

Barème 3 : Occupation payante pour les activités commerciales, lucratives ou autres

Occupation gratuite dans les cas suivants :

1. Pour les associations reconnues par le Collège communal conformément au règlement applicable ou par le Conseil communal, à l'exclusion des occupations pour des activités sportives payantes ;
2. Pour les activités philanthropiques ou d'information générale organisées par des personnes physiques domiciliées dans la commune ou par des personnes morales qui y ont leur siège d'exploitation ;
3. Pour les groupements politiques démocratiques ;
4. Pour les réceptions de funérailles des agents du personnel des institutions visées à l'article 9, § 2, ou y ayant terminé leur carrière professionnelle, ainsi que celles des membres ou anciens membres du Collège communal ;
5. Pour les réceptions de funérailles d'habitants de Walhain sollicitées par des familles en situation financière précaire, sur proposition du gestionnaire de leur dossier social.

## JUMELAGES ET RELATIONS INTERNATIONALES

### JUMELAGE

#### Trentels et Perbais

- Voyage à Trentels du 13 au 18 avril 2022 avec 33 adultes et 3 enfants, ce qui a représenté 18 familles qui logent chez les habitants.
- Participation à l'inauguration de la Forge et présentation de l'association Week-end les 7 et 8 mai.
- Bar à brocante de Perbais le 12 août.
- Organisation d'un barbecue de l'association le 4 septembre.

#### Lerrain et Lérinnes

Il n'y a pas eu d'activités organisées en 2022.

### RELATIONS INTERNATIONALES

Un règlement communal relatif à l'octroi d'une aide matérielle et/ou financière dans le cadre de la solidarité internationale a été approuvé au Conseil communal en sa séance du 25 juin 2020.

Suite à un appel à projets lancé le 7 octobre 2020, le Collège a sélectionné un premier projet suite à l'évaluation des projets menée par ConnexionS

C'est le projet FAYOUM, de l'asbl Amitié Haute-Egypte-Belgique (AHEB) porté par son président, Nabil Azer Nessim, qui a été choisi et qui a obtenu un subside communal de 2.500 € pour l'année 2020.

Lors de la réunion de la Commission ConnexionS du 21 juin 2022, M. Nabil Azer Nessim est venu présenter l'évolution du projet "Fayoum" ainsi que proposer un nouveau projet d'atelier couture pour les femmes. Ce nouveau projet met à nouveau l'humain au centre de ses priorités en permettant à des femmes aux capacités limitées de trouver un moyen de revenu décent. Les membres de ConnexionS ont marqué leur accord sur ce nouveau projet et le Collège communal en sa séance du 15 septembre 2022 a approuvé pour l'octroi d'un subside de 2.500 € à cette asbl.

## ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

### Composition du Service

Delphine BRICART : Directrice des trois implantations scolaires (Walhain-centre, Tourinnes et Perbais)

Astrid de FAILLY: Secrétaire des écoles

### Population scolaire au 1er Septembre 2022

Classes	Walhain Centre		Tourinnes		Perbais	
	2021-2022	2022-2023	2021-2022	2022-2023	2021-2022	2022-2023
Total maternelles	59	<b>60</b>	40	<b>41</b>	19	<b>29</b>
1 <sup>ère</sup> primaire	16	22	12	11	11	7
2 <sup>ème</sup> primaire	27	17	11	11	7	10
3 <sup>ème</sup> primaire	22	28	14	10	9	7
4 <sup>ème</sup> primaire	20	20	4	13	9	12
5 <sup>ème</sup> primaire	21	22	11	4	5	8
6 <sup>ème</sup> primaire	17	22	7	10	5	5
Total primaires	123	<b>129</b>	59	<b>59</b>	46	<b>49</b>

## Organigramme de l'enseignement communal

Situation dans les écoles au 1<sup>er</sup> janvier 2022

## Professeurs définitifs

Niveau	Professeur	Classe2	Ecole	Temps horaire
Maternelles	Nadia BRICART	3 <sup>ème</sup>	Walhain	26/26
	Brigitte MASSET	2 <sup>ème</sup>	Walhain	21/26
	Anne SERNEELS	1 <sup>ère</sup>	Walhain	26/26
	Virginie HARDENNE	1 <sup>ère</sup>	Tourinnes	13/26
	Nathalie BOURNONVILLE	1 <sup>ère</sup>	Tourinnes	13/26
	Corine DOYEN	2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup>	Tourinnes	26/26
	Laurence VILAIN	2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup>	Perbais	26/26
Primaires	Linda VIRGO	5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup>	Tourinnes	20/24
	Marie Aude CHAMOY	3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup>	Tourinnes	20/24
	François DEPAS	5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup>	Perbais	20/24
	Laetitia RAYNAUD	3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup>	Perbais	24/24
	Isabelle BOULANGER	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup>	Perbais	24/24
	Julie JANSSENS	2 <sup>ème</sup>	Walhain	24/24
	Axelle BOURLARD	3 <sup>ème</sup>	Walhain	20/24
	Mélanie DECALUWE	4 <sup>ème</sup>	Walhain	20/24
	Marie MARCHAL	5 <sup>ème</sup>	Walhain	24/24
	Valérie LIROUX	6 <sup>ème</sup>	Walhain	24/24

## Professeurs en congé

Niveau	Professeur	Période d'indisponibilité
Maternelles	Anne-Françoise FLAHAUT	Du 1.09.2021 au 31.08.2022
Primaires	Virginie VAN DER STRATEN	Du 1.09.2021 au 31.08.2022
Primaires	Catherine MAILLEUX	Du 1.09.2021 au 30.06.2022

## Professeurs temporaires prioritaires

Niveau	Professeur	Classe2	Ecole	Temps horaire
Maternelles	Stéphanie DEVILLE	Accueil	Walhain	26/26
	Maité MEERT	1 <sup>ère</sup>	Perbais	26/26
	Adélaïde VIGNERON	3 <sup>ème</sup>	Tourinnes	13/26
Primaires	Justine RAQUEZ	1 <sup>ère</sup>	Walhain	24/24
	Estelle EVRARD	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup>	Tourinnes	24/24
	Anne-Sophie GUSTIN	5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup>	Tourinnes	24/24

## Professeurs spéciaux

Cours	Professeur	Périodes
Psychomotricité	Laura CANIVET	14
Néerlandais	Isabelle CALLENS	8 + CC
Néerlandais	Isabelle POUPPEZ	CC
Education physique	Sébastien BERGIERS	24
CPC	Caroline MADDISON	18
Morale	Anaïs ROMEU	6
Religion catholique	Anne PIGEOLET	
Religion protestante	Anne SALSAC	
Religion islamique	Abdelhakim EL KHAYARI	
Religion islamique	Brahim AFLAH	
Puéricultrice	Sophie DUVIVIER	
Puéricultrice	Patricia GUSTIN	
PTP	Perrine WAUTHIER	

Cours	Professeur	Attributions
Psychomotricité	Laura CLEMENT	Dédoulement P2W subsides FWB
	Célia VANDERWEGEN	Volante
	Anaïs ROMEU	Volante

Professeur	Attributions
Laura CLÉMENT	Dédoulement P2W
Anaïs ROMEU VANHUFFLEN	FLA + remédiation Covid
Célia VANDERWEGEN	Divers congés des professeurs + FLA + Rem. Covid



Situation dans les écoles au 1<sup>er</sup> septembre 2022

## Professeurs définitifs

Niveau	Professeur	Classe2	Ecole	Temps horaire
Maternelles	Nadia BRICART	3ème	Walhain	26/26
	Anne SERNEELS	1ère	Walhain	26/26
	Virginie HARDENNE	1ère	Tourinnes	13/26
	Nathalie BOURNONVILLE	1ère	Tourinnes	13/26
	Corine DOYEN	2ème et 3ème	Tourinnes	26/26
Primaires	Laurence VILAIN	2ème et 3ème	Perbais	26/26
	Linda VIRGO	5ème et 6ème	Tourinnes	12/24
	Marie Aude CHAMOY	3ème et 4ème	Tourinnes	20/24
	François DEPAS	5ème et 6ème	Perbais	20/24
	Laetitia RAYNAUD	3ème et 4ème	Perbais	24/24
	Isabelle BOULANGER	1ère et 2ème	Perbais	24/24
	Julie JANSSENS	2ème	Walhain	24/24
	Axelle BOURLARD	3ème	Walhain	20/24
	Mélanie DECALUWE	4ème	Walhain	20/24
	Marie MARCHAL	5ème	Walhain	24/24
	Valérie LIROUX	6ème	Walhain	24/24

## Professeurs en congé

Niveau	Professeur	Période d'indisponibilité
Maternelles	Anne-Françoise FLAHAUT	Du 1.09.2021 au 30.06.2022
	Brigitte MASSET	Du 29/08/2022 au 30.04.2023
Primaires	Virginie VAN DER STRATEN	Du 1.09.2021 au 30.06.2022
	Catherine MAILLEUX	Du 1.09.2021 au 31.12.2021

## Professeurs temporaires prioritaires

Niveau	Professeur	Classe2	Ecole	Temps horaire
Maternelles	Stéphanie DEVILLE	Accueil	Walhain	26/26
	Maité MEERT	1ère	Perbais	26/26
	Adélaïde VIGNERON	3ème	Tourinnes	13/26
Primaires	Justine RAQUEZ	1ère	Walhain	24/24
	Estelle EVRARD	1ère et 2ème	Tourinnes	24/24
	Anne-Sophie GUSTIN	PP5P6 + volante	Tourinnes	24/24
	Laura CLEMENT	Volante	W-P-TSL	24/24

## Professeurs spéciaux

Cours	Professeur	Périodes
Psychomotricité	Laura CANIVET	14
Néerlandais	Isabelle CALLENS	10 + CC
Néerlandais	Isabelle POUPPEZ	CC
Education physique	Sébastien BERGIERS	24
CPC	Caroline MADDISON	18
Morale	Anaïs ROMEU VANHUFFLEN	6
Religion catholique	Anne PIGEOLET	
Religion protestante	Anne SALSAC	
Religion islamique	Abdelhakim EL KHAYARI	
Religion islamique	Brahim AFLAH	
Puéricultrice	Sophie DUVIVIER	
Puéricultrice	Patricia GUSTIN	
PTP	Perrine WAUTHIER	

## Professeurs temporaires

Professeur	Attributions
Lou GILSON	Dédoublement P3W FWB
Pauline VALENTIN	Dédoublement P3T à CC
Anaëlle VANDENBERGHEN	Volante FWB
Caroline MADISSON	Congé Axelle Bourlard P3W

## Commission Paritaire Locale (CoPaLoc)

L'Arrêté du 13 septembre 1995 du Gouvernement de la Communauté française relatif à la création, à la composition et aux attributions des Commissions paritaires locales dans l'enseignement officiel subventionné, impose aux Pouvoirs Organisateur (P.O.) la mise sur pied d'une telle commission. Celle-ci a été renouvelée par le Conseil communal, en sa séance du 7 janvier 2019 et est composée des membres suivants :

## Composition

<b>Membres du Pouvoir Organisateur</b>	Isabelle VAN BAVEL	Echevine de l'Enseignement
	Agnès NAMUROIS	Présidente du CPAS
	Francine KEKENBOSCH	Conseillère communale
	Didier HAYET	Conseiller communal
	Carine ROSY	Conseillère communale
	Delphine BRICART	Directrice des écoles
<b>Représentants syndicaux</b>	Monique SIMON	C.G.S.P
	Emilie HANSENNE	C.S.C. (F.I.C.)
	Virginie CARO	C.S.C. (F.I.C.)
	Fabian DIELS	Conseiller S.L.F.P
<b>Représentantes du corps professoral</b>	Anne SERNEELS	Institutrice 1 <sup>ère</sup> maternelle - Walhain
	Mélanie DECALUWE	Institutrice 4 <sup>ème</sup> primaire - Walhain
	Laetitia RAYNAUD	Institutrice 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> primaires - Perbais
	Maïté MEERT	Institutrice 1 <sup>ère</sup> maternelle - Perbais
<b>Secrétariat</b>	Astrid de FAILLY	Secrétaire des écoles

Réunions : 10 mars, 27 juin, 20 septembre

Les thèmes abordés sont d'années en années assez semblables.

Il y a toujours les emplois vacants, les nominations et appels à candidature pour la priorité et la nomination avec établissement d'un ordre de priorité.

Le projet numérique et sa mise en place ont été aussi discutés.

Il y a aussi un appel à candidature pour les P de missions collectives.

## Conseil de Participation

Le décret de 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (décret « Missions ») prévoit qu'un conseil de participation soit créé dans tous les établissements scolaires organisés ou subventionnés par la Communauté française (article 69). Le Conseil a été renouvelé par le Conseil communal, en sa séance du 7 janvier 2019 et est composée des membres suivants :

## Composition

<b>Membres de droit</b>	Isabelle VAN BAVEL André LENGELE (démission mai 2022) Agnès NAMUROIS Didier HAYET Delphine BRICART Bernadette VANDENBOSCH (suppléante) Nadia LEMAIRE (suppléante) Laurence SMETS (suppléante) Mélanie HAUBRUGE (suppléante) Francine KEKENBOSCH (suppléante) Valérie LIROUX (suppléante) Carine ROSY (depuis mai 2022)	Présidente et échevine de l'Enseignement Conseiller communal Présidente du CPAS Conseiller communal Directrice des écoles Conseillère communale Conseillère communale Conseillère communale Présidente du Conseil communal Conseillère communale Institutrice primaire Conseillère communale
<b>Membres élus et représentants du personnel enseignant et auxiliaire d'éducation</b>	Maïté MEERT Laetitia RAYNAUD Nadia BRICART Cindy BUIS Adélaïde VIGNERON Virginie HAYNE Laurence VILAIN (suppléante) Isabelle BOULANGER (suppléante) Julie JANSSENS (suppléante) Nathalie PRIMONT (suppléante) Nathalie BOURNONVILLE (suppléante)	Institutrice primaire Institutrice primaire Institutrice primaire Accueillante Institutrice maternelle Accueillante Institutrice maternelle Institutrice primaire Institutrice primaire Accueillante Institutrice maternelle

<b>Membres élus et représentants des parents ou des personnes investies de l'autorité parentale</b>	Sophie CORIN	
	Alexandre GLLARD	
	Stéphanie MOLHANT	
	Aurélie BISTON	
	Renaud LENGELE	
	Nathalie DEVOS	
	Julie WILLAERT (suppléante)	
	Mélanie TOMBOY (suppléante)	
	Anne-Sophie JANDRAIN (suppléante)	
	Julie MILLAN (suppléante)	

Réunions : les 25 mai et 25 octobre

Thèmes abordés et les préoccupations du Conseil pour cette année :

- Projet de développement numérique dans les écoles
- Aménagement des espaces de récréation dans les implantations scolaires
- Organisation classes de neige 2022
- Présentation de la répartition des professeurs dans les classes septembre et octobre
- Etat des lieux sur les projets de l'année 21-22 (en cours et à venir)

## ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL) – EXTRASCOLAIRE

### Composition du Service

Priscilla de Hennin, Coordinatrice ATL  
 Virginie Hayne, Responsable des accueillantes  
 David Tuyishime : Coordinateur des plaines communales

### Un Programme de Coordination Locale pour l'Enfance

Il s'élabore dans le cadre d'une convention entre l'Office de la Naissance et de l'Enfance ONE et une Administration communale candidate. Il a pour but d'articuler tous les pôles de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans pendant leurs temps libres. Ces pôles sont :

- L'accueil des enfants avant et après les cours, les mercredis après-midi, les congés et vacances scolaires ;
- L'ensemble des acteurs de cet accueil extrascolaire dans les écoles, associations sportives, culturelles et éducatives et autres accueils multidimensionnels.

C'est ce qu'on appelle « l'Accueil Temps Libre » (ATL).

Le but du programme CLE est de coordonner toutes ces possibilités d'accueil pour permettre l'offre la plus large et la plus diversifiée, tant en matière d'horaires et de lieux que de types d'activités.

La Commune de Walhain s'inscrit dans cette dynamique depuis 14 ans et l'Accueil Temps Libre s'y est bien développé.

La coordination ATL, grâce à la collaboration active de sa Commission Communale de l'Accueil, travaille à la mise en place d'une politique cohérente et dynamique pour les 2,5-12 ans.

Le programme CLE est décliné chaque année en un « Plan d'Action » qui établit les objectifs prioritaires et les actions concrètes à mener pour les atteindre au mieux. Le plan 2021 – 2022 a été réalisé en partie (absence durant quelques mois de la coordinatrice ATL).

Le plan 2021-2022 a été travaillé lors de la Commission communale de l'Accueil du 17 novembre et présenté au Conseil communal de décembre.

Suite au départ de la coordinatrice ATL, une nouvelle équipe a été constituée en février 2022. UNE CCA a eu lieu le 7 juin 2022 afin de réévaluer le plan d'action et un rapport d'activité a été élaboré et présenté au Conseil Communal.

### Accueil extrascolaire

L'accueil extrascolaire est spécifique à chaque école et est géré par la Commune. Le projet respecte les normes de l'ONE et vise avant tout à offrir un accueil de qualité qui dépasse la notion de « garderie »

Ecole Walhain	5 jours/semaine	Tous les jours de 7h à 8h30 et de 15h15 à 18h <b>Le mercredi</b> de 12h15 à 18h
Ecole de Perbais	5 jours/semaine	Lundi – mardi – jeudi – vendredi Mercredi de 12h00 à 13h45 (centralisé à Walhain à partir de 14h00) de 7h à 8h30 et de 15h15 à 18h
Ecole de Tourinnes	5 jours/semaine	Lundi – mardi – jeudi – vendredi Mercredi de 12h00 à 14h00 (centralisé à Walhain à partir de 14h00) de 7h à 8h30 et de 15h15 à 18h

Déroulement de la garderie du mercredi :

- Se fait uniquement à l'école de Walhain-centre (à partir de 14h pour les écoles de Tourinnes et Perbais).
- De 12h15 à 14h00 : repas suivi d'activités autonomes encadrées et temps libre. Les enfants de maternelle sont accueillis de manière identique aux autres jours de la semaine avec possibilité de faire une sieste.
- De 12h15 à 13h45 : les enfants des écoles de Tourinnes et de Perbais mangent sur leur implantation et prennent ensuite le bus scolaire vers Walhain.
- De 14h30 à 16h00 : des activités sont proposées aux enfants en fonction du nombre et de l'âge des enfants ainsi que de la météo.
- De 16h à 18h : activités libres (jeux de société, dessins, jeux d'extérieur, etc.)

Les accueillantes :

- Ecole de Walhain-centre  
Maternelles : Delphine PERMENTIER - Cindy BUIS - Pascale VANHOOLANT  
Primaires : Geneviève BURTON - Nathalie SPRIMONT – CAROLINE MARSIA - +1 REMPLAÇANTE SI BESOIN  
Repas du midi : Chantale GENO – Maryam ISSA
- Ecole de Perbais  
Maternelles : Mariel FRANÇOIS – MARIE-HELENE BOUVIER  
Primaires : Mathilde GOFFAUX - +1 remplaçante  
Repas du midi : Anne MUSINGA
- Ecole de Tourinnes  
Maternelles : Virginie HAYNE - Séverine MOULARD  
Primaires : Marie-Hélène BOUVIER – David TUYISHIME  
Repas du midi : Sandrine VAN LOO

Les accueillantes doivent avoir suivi une formation de base obligatoire de 100h. En 2021-2022, elles ont choisi des formations continues dans différents domaines : santé et sécurité, animations ludiques, créativité, retour réflexif sur la fonction d'accueillante. Durant l'année 2022 -2023 une formation « Gestion de cour » et « formation aux premiers secours sans la réanimation cardiaque » donné par la crois rouge a déjà eu lieu. Une formation sur la communication non-violente est en cours. Les accueillantes s'inscrivent également de façon individuelle en fonction de leur besoin et de leur choix.

Partenariat :

L'extrascolaire des écoles communales est étoffé grâce aux partenariats avec l'ASBL « la CARBAZOLE », le Centre de formation sportive (CFS), les Ateliers du jeu d'échecs, le Centre de Langues CLL, l'ASBL « CREASOI » et l'ASBL « ET CLAIRE ET VOUS »

## La Commission Communale de l'Accueil

Son objectif est de réunir les opérateurs locaux, de renforcer progressivement leurs actions et de coordonner au maximum l'offre d'accueil. Le but est de maintenir, augmenter et améliorer encore la qualité de l'accueil en apportant des réponses aux demandes croissantes des parents pour concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle.

La CCA est constituée de 5 composantes (3 membres effectifs et 3 suppléants par composante) :

- Des représentants du Conseil communal ;
- Des représentants des établissements scolaires ;
- Des représentants des personnes qui confient leurs enfants ;
- Des représentants des opérateurs de l'accueil agréés par l'ONE ;
- Des représentants des associations et opérateurs d'accueil agréés par une fédération ou organisation (reconnue par la FWB) autre que l'ONE.

Effectif/Suppléant	Nom, Prénom	Structure représentée
<b>1 : LA COMMUNE</b>		
EFF	Isabelle VAN BAVEL	Présidente
SUP	Mélanie HAUBRUGE	Conseillère communale
EFF	Nadia LEMAIRE	Conseillère communale
SUP	Francine KEKENBOSCH	Conseillère communale
SUP	Agnès NAMUROIS	Présidente du CPAS
<b>2 : LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES</b>		
SUP	Anne PETRONIN	Ecole de Nil
EFF	Stéphanie DEVILLE	Ecole de Walhain
SUP	Brigitte MASSET	Ecole de Walhain
EFF	Anne CHARMANT - SERNEELS	Ecole de Walhain
SUP	Sébastien BERGIERS	Ecole de Walhain
EFF	Hélène PONCELET	Ecole de NIL
<b>3 : LES ASSOCIATIONS DE PARENTS OU ORGANISATIONS D'EDUCATION PERMANENTES</b>		
EFF	Fanny VAN LIERDE	Education Permanente
SUP	Alberte DALEMONT - GIGOT	Education permanente
EFF	Serge OCTAVE	AP
EFF	Aurélié BISTON	AP
SUP	Emma ANGULIN	AP
<b>4 : LES OPERATEURS D'ACCUEIL en lien direct avec l'ONE</b>		
EFF	Virginie HAYNE	Accueillante Extrascolaire
SUP	Mariel FRANCOIS	Accueillante Extrascolaire
SUP	Anne GILLES	La Carbazole
EFF	Brigitte MASSAUX	Accueillante Extrascolaire



<b>5 : LES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES</b>		
EFF	Yolande ORTS	Les Exploracoeurs
EFF	Christophe Demyuser	Le CFS
<b>PERSONNES SIEGEANT AVEC VOIX CONSULTATIVE</b>		
	Priscilla de HENNIN	Coordinatrice ATL
	Boussad BENCHABA	Province du Brabant Wallon
	David TUYISHIME	Coordinateur des Plaines
	Patricia LOVENS	Province du Brabant Wallon
	Nathalie POELAERT	Province du Brabant Wallon
	Valérie LIBERT	Coordinatrice de l'accueil à l'ONE
<b>PERSONNES INVITEES PAR LA CCA</b>		
		ONE

2 réunions de la Commission Communale de l'Accueil (CCA) ont été organisées les 7 juin et 29 novembre 2022.

Rapport d'activités :

L'activité de l'ATL en 2021 – 2022 a été mise un peu à l'arrêt suite à l'absence de la coordinatrice ATL. Remplacée en février 2022, la CCA s'est essentiellement consacrée à la remise en route des actions à réaliser dans le Programme CLE pour l'année en cours.

Les Plaines de vacances communales

Les plaines sont ouvertes pour les enfants de 2,5 à 12 ans durant les congés scolaires.  
La coordination des plaines est assurée par David TUYISHIME.

Les plaines sont ouvertes pour les enfants de 2,5 à 12 ans durant les congés scolaires.  
La coordination des plaines est assurée par David Tuyishime.

- Pâques : du 04 au 15 avril pour un total de 19 enfants de 2.5 à 5 ans en moyenne par jour et 14 enfants de 6 à 12 ans en moyenne par jour.
- Juillet : du 04 au 08 – du 11 au 15 – du 18 au 22 pour un total de 16 enfants de 2,5 à 5 ans en moyenne par jour et de 29 enfants de 6 à 12 ans en moyenne par jour.
- Août : du 08 au 12 – du 15 au 19 – du 17 au 21 pour un total de 22 enfants de 2,5 à 5 ans en moyenne par jour et de 32 enfants de 6 à 12 ans en moyenne par jour.
- Toussaint : du 24 au 28 octobre pour un total de 21 enfants de 2,5 à 5 ans en moyenne par jour et de 14 enfants de 6 à 12 ans en moyenne par jour.
- Animateurs : prise en charge par la Commune pour les trois-quarts du coût de la formation des jeunes qui souhaiteraient acquérir le brevet d'animateur reconnu par la Communauté française. La Commune n'a octroyé, jusqu'à présent, aucune de ces primes.
- Agrément "Centres de vacances" : renouvelé du 01/07/2022 au 30/06/2025.

## Brochure annuelle « Activités pour les enfants de 2,5 à 12 ans »

La brochure a été mise à jour, éditée et distribuée en toute boîte à tous les citoyens de la commune dans le courant du mois de juin. Elle sera distribuée une année sur deux. Elle est également disponible sur le site de la commune et également visible grâce au QR code. Elle donne une information complète sur l'offre d'activités dont les enfants peuvent bénéficier dans la Commune de Walhain : activités sportives, culturelles et éducatives durant l'année, centre de vacances, stages, mouvements de jeunesse, etc.

Les associations offrant des activités « mono-thématique » et les accueils « multidimensionnels » y sont répertoriés.

Cette année, nous comptons 3 nouveaux opérateurs : Hipponopono, Bas les Masques et Mélis-Mélo. Nous rajouterons dans la prochaine édition l'atelier Créasoi et l'atelier « Et Claire et Vous ».

Par ailleurs, le CLL centre de langues à Louvain-la-Neuve, dispense des cours d'anglais, le lundi, durant le temps extrascolaire à l'école de Tourinnes et le jeudi à l'école de Walhain.

## ACTION SOCIALE

## Centre Public d'Action Sociale

Le rapport d'activités du CPAS est disponible sur demande (010/65.89.33).

La contribution financière de la Commune pour le Centre Public d'Aide sociale dans l'exercice de ses missions et de ses services :

Année	Contribution	Contribution exceptionnelle	Contribution Plan Cohésion Sociale
2015	913.428,08 €		
2016	913.428,08 €		
2017	897.292,48 €		
2018	948.474,25 €		
2019	1.030.751,48 €		
2020	1.176.268,66 €	120.000 €	
2021	1.231.018,66 €	96.000 €	4.000 €
<b>2022</b>	<b>1.276.482,64 €</b>	<b>0 €</b>	<b>10.029,60 €</b>

## La Crèche communale « Le Petit Favia »

## Conseil d'Administration :

Anne-Françoise DESIRANT-MARCHAND (Présidente), Andrée MOUREAU-DELAUNOIS (Administratrice déléguée et trésorière), Aurélie BISTON (Vice-présidente), Agnès NAMUROIS et Fanny VANLIERDE (Secrétaire)

Réunions : 17 novembre 2021 – 12 janvier – 16 février – 23 mars – 20 juin – 1<sup>er</sup> août – 5 octobre et 23 novembre 2022.

## Assemblée générale :

Agnès NAMUROIS (Présidente), Yves BAUWENS, Larissa BEELEN, Aurélie BISTON, Delphine BOUSMAN-ART, Bénédicte DELVILLE-GRANDGAGNAGE, Marcelle MONCOUSIN, Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ, Fanny VANLIERDE (membres du Conseil communal), Alison AMEN, Eveline BALDEWIJNS-SAPART, Anne-Françoise DESIRANT-MARCHAND, Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE, Catherine LECHIEN, Elise ROBERT, Carine ROSY (membres du Conseil de l'Action Sociale)

Réunion : 20 juin

## Personnel :

Stéphanie CORNET	Assistante sociale et Directrice (21h/semaine)
Brigitte OVERHEYDEN	Infirmière (17h/ semaine) fin de contrat avril 2022
Sébastien SCHEPPERS	Travailleur psycho-médico-social (17h/semaine)
Christelle DAMANET	Puéricultrice absente depuis le 20 avril 2022
Sharon DE JONGH	Puéricultrice (temps plein) en article 60
Angélique FRERE	Gestion cuisine (½ temps) en congé maladie depuis le 30 juin 2021
Geneviève JAUCOT	Puéricultrice (½ temps) en congé parental complet
Camille LEYS	Educatrice (temps plein) en contrat remplacement Sylvia MINSCHAERT
Sylvia MINSCHAERT	Puéricultrice (½ temps) en congé accident travail depuis 26 mai 2021
Sükran OZTURK	Auxiliaire de l'enfance (4/5 temps au 13 juin 2022)
Lola POHLIG	Assistante en psychologie (temps plein)
Carolina SERRA	Puéricultrice en remplacement de Kimberley JAENEN
Justine THYRION	Accueillante d'enfants (3/4 temps)
Noélie TOURNEMENNE	Puéricultrice (4/5 temps au 1 <sup>er</sup> septembre 2022)
Kimberley JAENEN	Puéricultrice (1/2 temps Maribel communal) en congé maladie depuis le 3 sept.2021
Erie ETIENNE	Personnel entretien (21h/semaine) sous contrat communal

Les puéricultrices travaillent selon le projet pédagogique élaboré collégalement. Ce projet continue à s'étoffer au travers d'échanges variés sur les pratiques professionnelles, de formations et de réflexions menées en équipe, lors des réunions mensuelles.

En août 2022, grâce à un subside obtenu dans le cadre d'un appel à projet de l'APEF (L'Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation), a été organisé un accompagnement d'équipe axé sur la pédagogie du milieu d'accueil et les pratiques des puéricultrices dans la section des grands, avec une psychomotricienne Mme France BOCQUET.

Le programme des formations a pu reprendre car il avait été fortement perturbé en 2021 au vu de la crise sanitaire. Le 16 juin a été organisée une journée pédagogique qui a permis à l'équipe d'échanger sur le projet d'accueil et d'ajuster les pratiques professionnelles quotidiennes.

Le 10 octobre, l'équipe a bénéficié d'un teambuilding chez Koezio. Ce fut l'occasion de fêter également les 10 ans de la crèche.

La crèche a également introduit le projet d'extension de la crèche dans le cadre du plan Cigogne +5200 et attend une réponse quant à l'éligibilité de sa candidature fin du mois de décembre 2022.

#### Chiffres et statistiques pour la période du 1er décembre 2021 au 30 novembre 2022

- La capacité d'accueil est de 18 places à temps plein.
- 25 enfants ont fréquenté le milieu d'accueil, dont 25 sont toujours présents au 30 novembre.
- 7 enfants à temps plein et 18 enfants à temps partiel.
- La crèche a ouvert ses portes : 225 journées
- 3.426 journées d'accueil (journées complètes et demi-journées)
- Taux d'occupation réel s'élève à 83,46 %.
- Période Covid avec une fermeture sanitaire du 1<sup>er</sup> au 3 décembre 2021.
- La participation financière journalière moyenne est de 22,30 €.
- Le montant total facturé aux parents s'élève à 75 299,17 €.

Une consultation ONE mensuelle est mise en place, avec la collaboration du Docteur Pauline TICHOUX.

Personne de Contact : Mme Stéphanie Cornet 010/65.38.30 - Champs du Favia, 6 à 1457 Walhain

## La Maison d'Enfants « Les p'tits Loups »

Isabelle VINCENT Infirmière pédiatrique, Directrice et volante dans les sections (temps plein)

**Section des petits**

Marie-Hélène SEHA Puéricultrice (temps plein)

Joëlle FRANZIN Puéricultrice (temps plein)

Marine Dupont Puéricultrice (temps plein)

**Section des grands**

Marie-Anne CLOOTS Puéricultrice (mi-temps)

Julie JANDRAIN Puéricultrice (temps partiel)

Nathalie BLUGE Technicienne de surface (temps plein) mobile au sein des 10 Maisons d'Enfants de l'Asbl

Les puéricultrices continuent à se former tout au long de leur carrière. Elles suivent des cycles de formation prodigués par des organismes spécialisés dans différents domaines qui touchent la petite enfance comme :

- Développer le sens de l'observation
- Sensibilisation à l'art de conter
- Se former aux outils d'éducation à la santé donnés par l'Office National de l'Enfance
- Se former aux outils de repère et de limite sur le thème de « faut-il punir ou sanctionner ? »
- Suivre la formation « Le Kamishibai des petits »
- Suivre une formation incendie donnée par Afirst
- Suivre des conférences « Matinales de l'Enfance » ....

Elles répartissent leurs jours de formation de telle manière que l'accueil des enfants aux « P'tits Loups » ne s'en ressent pas.

Activités :

En date du 1er octobre 2022 :

Capacité d'accueil de 24 places à temps plein dont

- 19 enfants à temps plein
- 5 enfants à temps partiel
- 13 enfants inscrits sur liste d'attente issus de Walhain (depuis juillet)
- 18 enfants inscrits sur liste d'attente non issus de Walhain (depuis janvier)

Horaire d'ouverture : de 7h à 18h30

Personne de Contact : Mme Isabelle VINCENT 010/65.90.47 – lesptitsloups@crfe@.be  
Champ du Favia, 2 à 1457 Walhain

## AGENCE LOCALE EMPLOI

### Conseil d'Administration

MM. Alain WAFFLARD (Président), Raymond FLAHAUT ; Geoffroy CASSART ; Vinciane GILARD (secrétaire) ; Didier HAYET et Francine KEKENBOSCH.

Collaboratrice ALE : Mme Edith DUBOIS

### Statistiques : au 30 novembre

Personnes entrant dans les conditions ALE : 111 personnes (54 femmes et 57 hommes)

Personnes qui sont effectivement actives ALE : 8

Utilisateurs et types de prestations effectuées :

Activités	Total utilisateurs 2021
Toutes activités confondues	14
Entretien du jardin	12
Enfants et malades	0
Formalités administratives	0
Réparations et entretien/garde et soins aux animaux	12
Autorités locales	1
Enseignement	1
ASBL	0

### Formations

L'Organe d'Administration souhaite favoriser les demandes de formation individualisées afin de rencontrer les besoins réels de nos usagers. Une formation « Brevet européen des Premiers secours » (BEPS) sera proposée aux demandeurs d'emploi en 2023.

### Contact et permanence:

Bureau : Place communale 1 (1<sup>er</sup> étage, côté jardin)

Permanence téléphonique : les lundi, mardi et jeudi de 9h à 16h au 0483/133 712

Rendez-vous en présentiel tous les lundis sur rendez-vous.

Edith DUBOIS 0483/133 712- [walhain.ale@gmail.com](mailto:walhain.ale@gmail.com)

**WALHAIN, le 30 novembre 2022.**

Par Ordonnance :

La Directrice générale ff.,

Le Bourgmestre,

Biyela MATONDO

Xavier DUBOIS